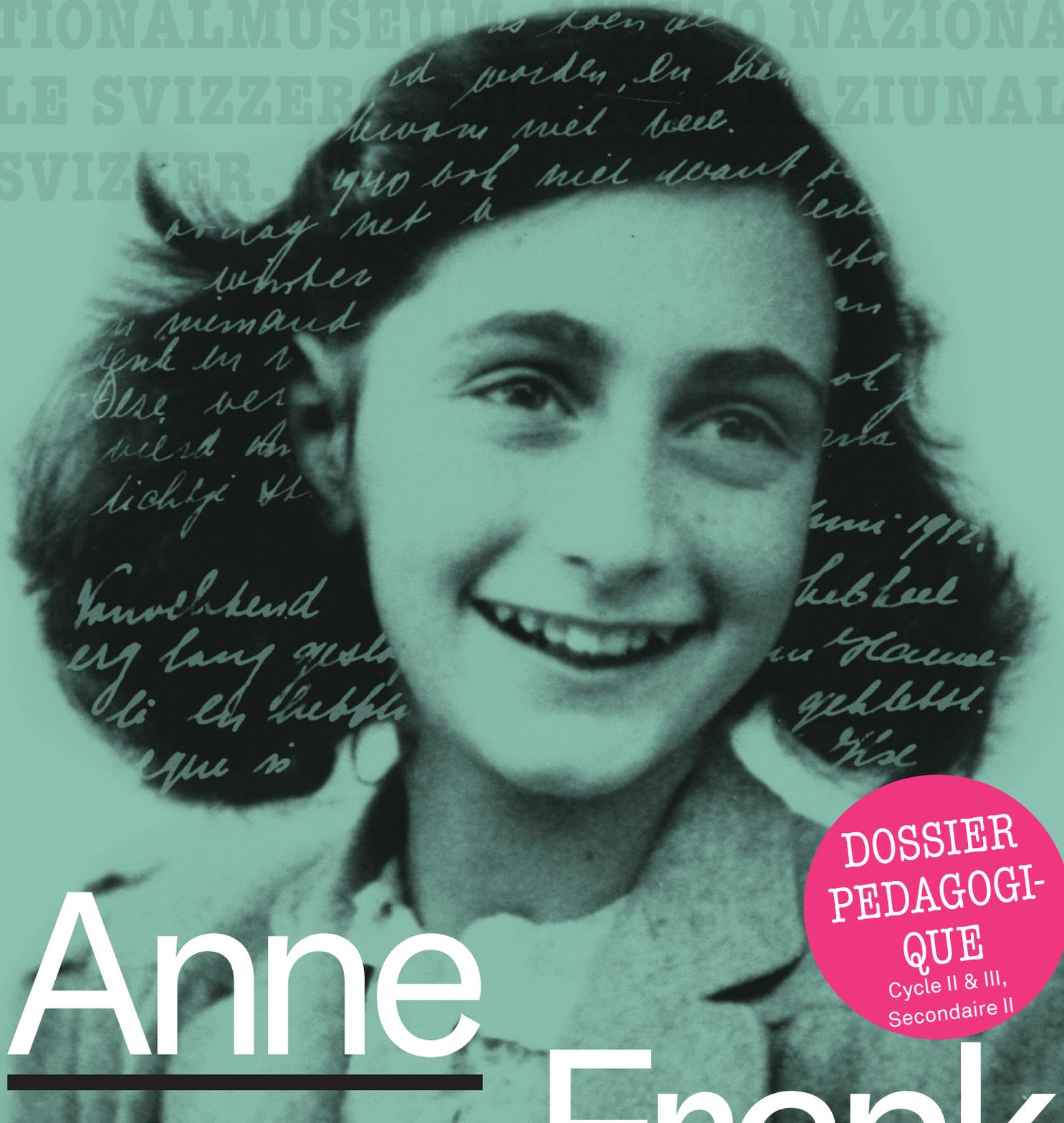


Château de Prangins. MUSÉE NATIONAL SUISSE. SCHWEIZERISCHES NATIONALMUSEUM. MUSEO NAZIONALE SVIZZERO. SVIZZERA.



DOSSIER
PEDAGOGI-
QUE
Cycle II & III,
Secondaire II

Anne

Frank

ET LA SUISSE

Château de Prangins

«Anne Frank et la Suisse»

22 mars – 29 septembre 2024

Contenu

Offre pour les écoles	3
Présentation de l'exposition	4
Plan de l'exposition	5
Visite de l'exposition	6
Matériel didactique	8
Programme scolaire	24
Répertoire des médias	27
Aperçu des unités d'apprentissage	29
Unité d'apprentissage 1 – Anne Frank et son journal	31
Unité d'apprentissage 2 – Exclusion et discrimination	42
Unité d'apprentissage 3 – Fuite, clandestinité, déportation	53
Unité d'apprentissage 4 – Oublier et se souvenir	68
Solutions	82
Matériel	103

Impressum du dossier pédagogique

Concept et contenu

Haute école pédagogique de Zurich
Sabina Brändli

Suivi de projet

Landesmuseum Zürich, médiation culturelle
Stefanie Bittmann-Brunschwiler, Tanja Bitonti,
Gerda Bissig, Lisa Engi und Vera Humbel

Haute école pédagogique de Zurich
Jonas Dischl und Matthias Pfeiffer

Relecture spécialisées

Rebecca Sanders, commissaire de l'exposition
Yves Kugelmann, Naomi Lubrich

Relecture et corrections

Miriam Waldvogel

Graphisme et illustration

Regula Baumer

Traduction

Atidma Scop Sarl

Coordination et suivi pour la version française

Jonathan Fellay

Tous les droits appartiennent © Musée national suisse

Une collaboration avec la Haute école pédagogique de Zurich

Landesmuseum Zürich. SCHWEIZERI
SCHES NATIONALMUSEUM. MUSÉE
NATIONAL SUISSE. MUSEO NAZION
ALE SVIZZERO. MUSEUM NAZIUNA
L SVIZZER.

PH
ZH
PÄDAGOGISCHE
HOCHSCHULE
ZÜRICH



Image de la couverture :

Visuel de l'exposition *Anne Frank et la Suisse* basé sur une photographie d'Anne Frank, Amsterdam, 1942. © Anne Frank Fonds, Bâle

Entrée gratuite pour les groupes scolaires accompagnés d'un-e enseignant-e. Une activité est également offerte par classe.

Visites guidées

Anne Frank et la Suisse

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Anne Frank confie à son journal les événements de sa vie clandestine dans sa cachette à Amsterdam, ses sentiments et ses pensées personnelles. Pourquoi son journal est-il lu dans le monde entier aujourd'hui ? Quel était le lien d'Anne Frank avec la Suisse ?

Les élèves découvrent qui était Anne Frank et comment elle vivait avant d'être déportée et assassinée. Le récit de sa vie est le point de départ d'une réflexion sur l'holocauste.

1h de visite + 30 min de discussion

Visite libre

Une visite autonome de l'exposition *Anne Frank et la Suisse* par une classe est également possible. Inscription préalable souhaitée.

Dossier pédagogique

Le dossier pédagogique permet d'introduire et/ou d'approfondir les thèmes de l'exposition avec des activités et des fiches de travail.

Télécharger : www.chateaudeprangins.ch/fr/votre-visite/ecoles

Renseignements et inscriptions

Lu-Ve 09h-12h00 | +41 22 994 88 90 | info.prangins@museenational.ch

Présentation de l'exposition

» Le journal d'Anne Frank a bouleversé le monde après l'holocauste. La chronique dans laquelle cette jeune fille relate les 735 jours, marqués par la peur et la faim, que huit personnes juives ont vécu dans leur cachette d'Amsterdam pour échapper aux nazis, est désormais connue dans le monde entier. En revanche, le lien unissant la famille Frank et la diffusion du journal avec la Suisse n'est que peu connu.

Edith, Margot, Anne Frank et quatre autres clandestins de l'annexe ont perdu la vie dans les camps nazis. Seul Otto Frank a survécu et est revenu d'Auschwitz en 1945. Apatride, il décide de s'installer en Suisse, où il fait le nécessaire pour que l'héritage de sa fille Anne soit connu dans le monde entier. Plaidant pour plus d'humanité et de tolérance, ses journaux intimes font désormais partie du patrimoine littéraire mondial.

L'histoire de la famille Frank témoigne du destin de très nombreuses familles juives pendant la Seconde Guerre mondiale : émigration, fuite, déportation, assassinat. Dès le milieu des années 1990, le souvenir de l'holocauste a commencé à jouer un rôle plus important. L'exposition met en parallèle la fuite de la famille d'Anne Frank à Amsterdam et celle de ses proches en exil à Bâle, invitant le public à considérer les menaces spécifiques qui pesaient sur les juifs et juives de deux petits États européens durant la Seconde Guerre mondiale.

Articulée autour d'un fac-similé du journal d'Anne Frank, cette exposition présente les conditions dans lesquelles l'auteure l'a rédigé et l'impact qu'il a pu avoir lors de sa publication. Des objets, des photos et des documents permettent aussi de retracer la vie de la famille Frank. Grâce au travail de collaboration réalisé avec le Fonds Anne Frank à Bâle et le Familie Frank Zentrum à Francfort, qui réunit les archives de la famille, l'exposition offre un récit authentique et donne un aperçu de l'histoire quotidienne, notamment de la politique à l'égard des personnes réfugiées et de l'aide apportée à celles-ci en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale.

Plan de l'exposition



Vues de l'exposition



Visite de l'exposition

- 1. Les Frank à Francfort**

L'égalité des droits accordée aux juifs et juives à Francfort leur permet, dès 1864, de s'y établir librement. Jusque-là, la plupart vivaient dans le ghetto de la Judengasse. Les Frank habitent leur propre maison, prennent part à la vie culturelle et sont soucieux d'une bonne éducation. Ils font fortune dans le secteur financier, mais durant la crise économique de 1929 leur banque fait faillite. L'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933 bouleverse la vie des personnes juives de Francfort : elles subissent ouvertement des actes hostiles et sont progressivement privées de leurs droits.
- 2. L'émigration à Bâle**

La tante d'Anne Frank, Leni Elias-Frank, émigre avec sa famille à Bâle en 1929 à la suite de la crise économique. Pour assurer leur subsistance, son époux ouvre une filiale d'Opekta, une entreprise qui vend des gélifiants. Elle-même tient un commerce d'antiquités. Les grands-mères d'Anne, en provenance de Francfort et de Zweibrücken, se réfugient elles aussi à Bâle. Tous et toutes perdent la nationalité allemande. Le statut d'apatrides rend leur séjour en Suisse précaire. Leur demande de naturalisation ne sera acceptée qu'en 1952.
- 3. La fuite à Amsterdam**

Otto Frank, le père d'Anne, fuit à Amsterdam durant l'été 1933, après avoir trouvé des moyens de subsistance hors d'Allemagne. Edith le suit en décembre avec Margot, Anne les rejoint peu après. Otto Frank ouvre une filiale d'Opekta, comme son beau-frère à Bâle. Le 10 mai 1940, les nazis occupent les Pays-Bas et édictent des lois antisémites. Otto Frank tente en vain d'organiser l'émigration de sa famille aux États-Unis. Lorsque sa fille Margot doit être déportée en 1942 dans un camp de concentration, la famille rejoint la cachette aménagée dans l'annexe de l'entreprise d'Otto Frank au 263 Prinsengracht.
- 4. Cachés dans l'annexe**

Les Frank se cachent avec la famille Van Pels dans l'annexe de la filiale d'Opekta. Des employé-e-s au courant de la situation leur fournissent le strict nécessaire. Approvisionner les clandestins en aliments rationnés est illégal et risqué. Les clandestins dépendent de ces aides. Ils vivent dans la peur constante d'être découverts. La nourriture se fait rare. Anne Frank tient un journal intime durant toute la période de clandestinité, de juillet 1942 jusqu'à son arrestation le 1er août 1944. Elle lui confie ses soucis ainsi que ses peurs et décrit le quotidien de la clandestinité.
- 5. Survivre et transmettre**

Otto Frank est libéré le 27 janvier 1945 du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. Un périple long de plusieurs mois le ramène à Amsterdam, où il espère retrouver sa famille. Dans les lettres envoyées à ses proches vivant à Bâle, il écrit son désespoir lorsqu'il apprend la mort de sa femme et de ses enfants. À Amsterdam, Miep Gies, une femme qui les avait aidés, lui remet le journal de sa fille qu'elle a trouvé dans la cachette après leur arrestation. En publiant ce journal, il réalise le souhait d'Anne de devenir écrivaine.
- 6. Ce qu'il reste**

Les survivants de la Shoah ne sont guère entendus après la guerre. En 1978, la mini-série américaine « Holocaust » marque un tournant dans la culture européenne du souvenir. On recueille de plus en plus les témoignages de survivant-e-s. Après la fin de la guerre froide, d'anciens camps nazis, surtout en Europe de l'Est, sont transformés en lieux de mémoire. En Suisse, d'importants mémoriaux aux victimes de la Shoah sont érigés dans des cimetières juifs.

Le journal d'Anne Frank, un outil pédagogique

Le journal d'Anne Frank permet aux jeunes d'aborder des thèmes tels que la guerre, le génocide, la discrimination, notamment l'antisémitisme, et le devoir de mémoire. Il les incite à s'intéresser à l'holocauste et à son histoire.

L'holocauste, un massacre d'une ampleur sans précédent, a ébranlé les valeurs humaines dans leurs fondements. Le travail sur l'histoire de l'holocauste peut faire prendre conscience de l'importance de la dignité humaine et de la démocratie, mais aussi montrer comment ces fondements de notre société peuvent être sapés ou détruits en un rien de temps. Le dossier pédagogique se focalise sur les actions qui peuvent être menées pour protéger ces valeurs et souligne l'importance de la participation de chaque individu.

Recommandations de l'IHRA

Le dossier pédagogique est basé sur les « Recommandations pour l'enseignement et l'étude de l'holocauste / la Shoah » de l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA) :

<https://www.holocaustremembrance.com/fr/resources/educational-materials/recommandations-pour-lenseignement-et-letude-de-lholocaustela-shoah>

L'IHRA rassemble des gouvernements et des spécialistes dans le but de consolider, faire progresser et promouvoir l'enseignement et la mémoire de l'holocauste ainsi que la recherche sur ce sujet. L'IHRA rêve d'un monde sans génocide qui se souvient de l'holocauste. La Suisse est membre de l'IHRA depuis 2004 et s'engage en faveur de cet objectif.

Les spécialistes de l'IHRA recommandent de mettre l'accent sur quatre questions lors de l'enseignement de l'holocauste :

- 1. Quelles ont été les conditions historiques et les étapes-clés du déroulement de génocide ?**
- 2. Pourquoi et comment des personnes ont-elles participé à ces crimes ou en sont-elles devenues complices ?**
- 3. Comment ont réagi les juifs et les juives aux persécutions et aux massacres ?**
- 4. Pourquoi et comment certaines personnes ont-elles résisté à ces crimes ?**

Focus sur les quatre questions

L'exposition est chronologique et explore les quatre questions de l'IHRA à travers l'histoire de la famille Frank. Elle met en lumière, à l'aide de photographies historiques, des événements d'importance politique mondiale, par exemple les synagogues incendiées lors du pogrom de novembre 1938, dit « la Nuit de cristal ». L'histoire de la famille Frank est placée dans le contexte de l'histoire mondiale.

1. Conditions historiques et étapes-clés

Les étapes-clés du déroulement du génocide sont identifiables dans le journal d'Anne Frank. Les élèves peuvent identifier comment les libertés et les droits des personnes persécutées ont été systématiquement restreints.

L'exposition, la ligne du temps du présent dossier et les fiches-événements qui l'accompagnent permettent aux élèves de travailler en détail la première question, de replacer les différentes étapes-clés dans leur contexte historique et d'évaluer les connaissances qu'en avaient les personnes à l'époque.

2. Responsabilité des crimes

Bien que cette exposition soit axée sur les victimes et les personnes qui les ont aidées, il est important de ne pas perdre de vue la question de la responsabilité.

L'étude des observateurs/trices et témoins est particulièrement importante : comment réagissent ces personnes aux situations de discrimination, d'exclusion ou de persécution ? Regardent-elles ou détournent-elles le regard ? Décident-elles d'aider ou non ? Sur quoi se base leur décision ? Sont-elles responsables de non-assistance à personne en danger ?

3. Réactions des personnes persécutées

En se concentrant sur la famille Frank ainsi que sur la famille apparentée Elias, l'exposition donne une image différenciée de la manière dont certains juifs et certaines juives ont réagi à la persécution et au meurtre de masse.

Alors que la famille Elias s'installe à Bâle lors de la crise économique de 1929, la famille Frank envisage d'émigrer en 1931 face à la montée du national-socialisme. Elle quitte finalement Francfort-sur-le-Main pour se réfugier à Amsterdam en 1933, quand le parti d'Hitler prend le pouvoir. Lorsque l'Allemagne nazie occupe les Pays-Bas, en 1940, la famille prépare méticuleusement sa vie clandestine, toujours à Amsterdam. Des informations précises sur les persécutions en Allemagne et dans les territoires occupés parviennent jusqu'à leur cachette dans l'annexe.

4. Résistance à l'injustice

La vie dans la cachette, mise en images par des animations, constitue le cœur de l'exposition. Un hommage est rendu aux personnes protectrices. Elles sont symboliquement placées vers la porte à la jonction du monde extérieur. Trois d'entre elles sont présentées personnellement, en expliquant en quoi consistait concrètement leur aide.

Cette mise en scène permet d'aborder la quatrième question et de comprendre pourquoi et comment certaines personnes se sont insurgées contre ces crimes, montrant ainsi qu'il était possible de soutenir les personnes persécutées en s'opposant à la dynamique politique dévastatrice. La réflexion sur les rôles et les actions de ces personnes doit inciter à réfléchir à ses propres actions aujourd'hui et à l'avenir, puis à étudier ce que signifie la responsabilité pour chaque individu. Les personnes protectrices en Suisse, comme Paul Grüninger ou Anne-Marie Im Hof-Piguet, se prêtent ici à la comparaison.

Quelle aide ces personnes peuvent-elles apporter dans un pays occupé ? Et dans un pays épargné par la guerre, comme la Suisse ? Il est possible de se référer ici aux conflits actuels, par exemple aux actions de soutien à l'Ukraine. Les contextes et leurs différences peuvent être expliqués et comparés.

Se souvenir de l'holocauste avec des enfants et des jeunes

Si la méthode et le contenu sont adaptés, l'histoire de l'holocauste peut être abordée avec des élèves d'âges et de besoins émotionnels différents.

- Une analyse axée sur les histoires personnelles des victimes de la persécution, leur fuite et leur sauvetage peut être appropriée pour un public plus jeune. Les élèves à partir de la 5^e année (2^e cycle primaire/sec. I) se concentreront sur Anne Frank et son environnement personnel et familial, ainsi que sur la période précédant l'arrestation des clandestins. Il est également possible d'étudier le rôle joué par les personnes qui ont aidé les clandestins de l'annexe.
- Pour les classes plus avancées, l'enseignement peut être axé sur l'histoire de l'holocauste et sur le contenu du journal d'Anne Frank. La visite de l'exposition est proposée aussi bien à titre d'introduction que d'approfondissement des thématiques. Il est important de créer un environnement d'apprentissage ouvert et sécurisé, dans lequel les élèves disposent d'espace et de temps pour réfléchir et où ils peuvent poser des questions, discuter de leurs pensées ou de leurs craintes, et échanger des idées, des opinions et des préoccupations.

Le dossier pédagogique propose des pistes de réflexion pour les enfants et les jeunes, des fiches de travail pour quatre unités d'apprentissage différentes ainsi que des fiches-événements et des fiches-portraits des familles concernées et d'autres personnes exemplaires.

Opportunités d'apprentissages spécifiques

L'histoire d'Anne Frank et les ancrages dans l'histoire personnelle des élèves

Dans son journal, Anne Frank ne parle pas seulement de peur, de menaces et d'enfermement, mais aussi de sentiments et de réflexions typiques de la vie d'une adolescente. Une approche biographique permet donc aux élèves d'adopter le point de vue d'Anne, de comprendre ce que vivent les personnes persécutées et de le comparer avec leur propre situation.

Suridentification et banalisation

Une prétendue proximité peut toutefois inciter les élèves à s'identifier à Anne Frank d'une manière qui occulte la menace de la persécution sous la dictature nazie. Une suridentification et l'assimilation de la situation des personnes persécutées dans une dictature à celle d'une démocratie qui fonctionne devraient être réfutées.

Par exemple, déjà avant la période du confinement lié à la pandémie de la covid-19, de telles suridentifications ou assimilations ont pu être observées chez les jeunes. Pendant la pandémie, les personnes opposées aux mesures sanitaires portaient ostensiblement des étoiles dites juives avec l'inscription « non vacciné ». Il faut veiller à ne pas perdre de vue le contexte historique.

Une expérience limitée dans la cachette

Dans l'annexe où les Frank se cachaient, les activités se limitaient nécessairement à l'intérieur et les informations ne leur parvenaient que par l'intermédiaire des personnes protectrices ou la radio. Cette vie cachée a empêché Anne Frank de raconter dans son journal la violence et la brutalité de la persécution. Le journal s'arrête avec sa dénonciation et son arrestation ; il n'aborde pas sa déportation, sa détention et sa mort dans un camp de concentration.

Par conséquent, les lecteurs et lectrices ne sont pas directement confronté-e-s à l'horreur des meurtres de masse. Il est important d'expliquer le contexte historique du journal et de faire comprendre l'holocauste et le sort des personnes cachées après la fin du journal. Pour en parler, les passages du journal dans lesquels Anne Frank rapporte ce que les clandestins ont pu apprendre, même dans la cachette, sur la persécution, sont particulièrement appropriés.

Focus sur les personnes protectrices

Outre la perspective des victimes, l'accent est mis sur les personnes protectrices. Comment des personnes qui n'étaient pas elles-mêmes menacées ont-elles perçu la persécution des juifs et des juives ? Quelles sont leurs observations ? Pourquoi certaines d'entre elles ont-elles décidé d'échanger un rôle passif contre un rôle actif en aidant les familles, au risque de se mettre en danger ? Sous quelles formes et dans quelle mesure des personnes persécutées ont-elles été aidées ?

Sans l'existence d'un réseau d'aide, la clandestinité de huit personnes aurait été vouée à l'échec. Les portraits des personnes protectrices montrent différentes facettes du soutien apporté : celui-ci pouvait prendre la forme d'une ingénieuse étagère pivotante pour masquer l'entrée de l'annexe ; ou d'un approvisionnement en denrées alimentaires et en biens de consommation courante alors que les achats étaient rationnés ; ou encore de l'organisation d'un environnement protégé, inaudible et invisible dans l'annexe évitant les soupçons des employé-e-s et du voisinage. Il ne s'agissait pas seulement d'apporter une aide directe aux personnes cachées : lorsque des voisins empêchaient une arrestation en ne signalant pas ce qu'ils ont pu observer, ils apportaient une aide passive. Il n'a pas toujours fallu beaucoup de courage pour faire preuve de résistance.

Avec des élèves du niveau secondaire II (post-obligatoire), il est possible d'approfondir la discussion sur l'aide apportée aux personnes menacées sur la base d'exemples en Suisse. Quelle aide a pu être apportée aux personnes persécutées aux Pays-Bas occupés et quelle aide a été fournie en Suisse neutre, épargnée par la guerre ? Quelles ont été les conséquences de cet engagement sur les vies des personnes qui ont apporté leur aide ?

Les liens d'Anne Frank avec la Suisse

Les liens de la famille d'Anne Frank avec la Suisse, peu connus du grand public, peuvent mettre en lumière le rôle que la Suisse a joué à l'époque pour les personnes persécutées. Emigré en Suisse avec sa famille avant l'arrivée au pouvoir du parti national-socialiste en Allemagne, Buddy Elias, le cousin d'Anne Frank de quelques années son aîné, a été relativement épargné par la persécution. Toutefois, son père, Erich Elias, a perdu son poste de directeur d'entreprise car les filiales suisses d'entreprises allemandes devaient également retirer les employés de confession juive des postes de direction.

De l'importance de sources authentiques du point de vue des victimes

En raison de la persécution et du massacre, peu de témoignages authentiques et personnels des victimes, comme le journal intime d'Anne Frank, nous sont parvenus. Lors de son arrestation, la famille Frank a été dépossédée de ses biens. Les pièces de leur cachette ont été débarrassées. Miep Gies, une des protectrices, a toutefois mis en sûreté les écrits d'Anne Frank le jour même de son arrestation.

Vers la fin de la guerre, les nazis ont détruit systématiquement toute trace des meurtres de masse. Quelques documents personnels rédigés en secret ont été conservés, notamment le journal rédigé par l'adolescent Yitskhok Rudashevski dans le ghetto de Vilnius.

Les souvenirs des personnes survivantes enregistrés après la guerre ont donc une grande importance. Dans le dossier pédagogique, les activités relatives aux récits des personnes ayant survécu à l'holocauste mettent en évidence les enjeux liés à ces sources.

Rédaction et censure

Le journal d'Anne Frank est, plus que tout autre, le témoignage d'une victime du national-socialisme qui a fait le tour du monde. Anne Frank est devenue le symbole des personnes persécutées par le nazisme, le visage de l'holocauste.

Anne Frank a elle-même remanié son journal en vue d'une éventuelle publication après la guerre. En 1947, Otto Frank a rédigé une version abrégée du journal pour la première édition. En 1986, les textes complets sont publiés dans une édition critique, les différents remaniements d'Anne Frank ayant été identifiés. Depuis 1991, l'édition d'Otto Frank a été remplacée par l'édition complète dans la version établie par Mirjam Pressler.

Adaptation et mise en fiction

Le journal a été traduit dans plus de 80 langues et adapté en pièces de théâtre, en films et en romans graphiques. Chacune de ces adaptations met l'accent sur un aspect du journal et interprète les notes de manière différente. Les éléments visuels, par exemple, tendent à enjoliver et à ajouter des éléments fictionnels.

En analysant les nombreuses adaptations, les élèves peuvent comparer les sources de l'époque et les représentations ultérieures. Sur cette base, il est possible de discuter de la manière dont l'héritage d'Anne Frank doit être préservé. Ce travail permet de sensibiliser les élèves à l'analyse des sources et de leur apprendre à reconnaître les abus dus à une instrumentalisation politique ou à une banalisation.

Mémoire et oubli

Le cas d'Anne Frank permet de discuter de la manière et des formes appropriées pour la commémoration de l'holocauste.

Les témoignages de personnes survivantes permettent aux victimes de faire entendre leur voix. Le fait que de moins en moins de personnes survivantes puissent être interrogées, en raison de leur âge avancé, peut encourager la discussion sur la nécessité de conserver leurs mémoires.

Les monuments, qu'il s'agisse de petits pavés de mémoire scellés dans les rues ou d'une sculpture plus imposante, comme « Shoah » de Schang Hutter, permettent de réfléchir sur la manière dont le souvenir de l'holocauste peut être préservé dans l'espace public.

Pistes de réflexions pour travailler avec les enfants ou avec les jeunes

L'exposition invite à réfléchir ensemble sur des questions éthiques fondamentales concernant la souffrance, l'injustice et la violence. Les quatre unités d'apprentissage contiennent des pistes pour un travail individuel ou en groupe.

Lors de discussions, les élèves manquant d'informations ou d'assurance peuvent se sentir dépassé-e-s par certaines questions, par exemple concernant la responsabilité. La discussion risque alors de s'arrêter avant d'avoir commencé. Dans ces cas-là, mais aussi en fonction de l'âge et des compétences des élèves, un débat dirigé par la personne enseignante est plus approprié.

La personne enseignante peut choisir des questions adaptées, animer et maintenir la discussion, encourager les plus timides, enrichir et approfondir la discussion en utilisant les pistes proposées. Le déroulement d'une discussion philosophique est schématisé ici en prenant le thème du journal intime. À la suite du tableau, des pistes de discussion sont regroupées pour les quatre unités.

Déroulement d'une discussion philosophique à travers l'exemple de l'unité d'apprentissage 1

Disposition	<p>Tout le monde s'assoit en cercle. La personne enseignante explique aux élèves ce qui les attend : nous allons réfléchir ensemble à quelque chose, nous allons philosopher comme le faisaient déjà les Grecs dans l'Antiquité. C'est d'eux que vient le mot « philosophie », qui signifie littéralement l' « amour de la sagesse ».</p> <p>Nous allons utiliser une balle de parole. Les règles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Seule la personne qui a la balle peut s'exprimer.- On a le droit de passer la balle sans rien dire.- On peut envoyer la balle à quelqu'un pour l'inviter à parler. <p>On peut utiliser le speedball : la balle se déplace le plus rapidement possible dans tous les sens jusqu'à ce que tout le monde ait été appelé par son nom.</p>
Phase d'échauffement	<p>Entamer la discussion par des questions simples :</p> <ul style="list-style-type: none">- Qu'est-ce qu'un journal intime ?- Est-ce que l'un ou l'une d'entre vous tient un journal ?- Pourquoi certaines personnes tiennent-elles un journal ?- Peut-être que vous ne tenez pas de journal, mais que vous consignez les événements sous une autre forme. Pouvez-vous citer un exemple ?- Quel est le dernier événement ou la dernière idée que vous avez voulu consigner (avec des photos et/ou des mots) ? Avez-vous partagé ce souvenir avec quelqu'un ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?- Pourquoi voulons-nous garder des traces de certains souvenirs ou de certaines expériences ?- Confierais-tu tout à un journal intime ?- Qui a le droit de lire un journal intime ?- Supposons que tu découvres par hasard le journal intime de ton meilleur ami ou de ta meilleure amie. L'ouvrirais-tu par curiosité et le lirais-tu ? Pourquoi ?- Est-il légitime de publier des journaux intéressants si les personnes qui les ont écrits sont décédées sans avoir dit ce qu'il fallait en faire ?



Discussion	<p>Poser des questions qui incitent à la réflexion ou qui aident à clarifier les choses. Toujours demander des explications et des exemples.</p> <ul style="list-style-type: none">- Pourquoi consigner des expériences ?- Confierais-tu tout à un journal intime ?- L'aspect extérieur du journal a-t-il de l'importance ?- Penses-tu que quelqu'un lira ton journal un jour ? Est-ce que cela te dérange ?- Les collections de photos peuvent-elles aussi servir de journaux intimes ?- Tu découvres un journal intime dans la succession d'un parent décédé. As-tu le droit de le lire ? Même si le défunt l'a gardé secret jusqu'à la fin de sa vie ? Si tu le trouves passionnant et important : autoriserais-tu sa publication ?- Les selfies sont-ils une forme de journal intime moderne ?- Si tout le monde arrêterait purement et simplement de consigner ses expériences personnelles, que se passerait-il ?- En 1911, l'écrivain austro-hongrois Franz Kafka écrivait dans son journal : « quelqu'un qui ne tient pas de journal est dans une position fautive en face d'un journal ». Que veut-il dire ? A-t-il raison ?
Réflexion	<p>Nous pourrions continuer à réfléchir, mais nous nous arrêtons là. Réfléchissez à une idée (une de vos pensées, une question que vous vous posez ou quelque chose que vous avez entendu) qui vous semble particulièrement importante. Fixez-la en l'écrivant dans un journal...</p>

Pour les classes supérieures

Pistes de réflexion pour les thèmes des autres unités d'apprentissage sur le même modèle que le déroulement décrit ci-dessus

Unité d'apprentissage 2 – Exclusion et discrimination

Préjugés et exclusion

Quels préjugés connais-tu ? Te surprends-tu parfois à avoir des préjugés envers d'autres personnes ? As-tu déjà fait face à des préjugés de la part d'autres personnes ? Comment peux-tu t'en défendre ? As-tu déjà vécu des situations (à l'école, dans tes loisirs, etc.) dans lesquelles d'autres personnes ont été maltraitées, insultées, voire exclues ? Comment as-tu réagi ? Es-tu intervenu-e ou as-tu détourné le regard ? Pourquoi ?

Comment peux-tu t'engager aujourd'hui en Suisse pour des camarades qui sont victimes de rabaissements, d'insultes ou d'exclusion en raison de préjugés ?

Constat et action

Comment réagis-tu lorsque tu vois que d'autres personnes sont traitées de manière injuste ? Est-ce que cela fait une différence si tu vois quelqu'un de ton âge ou une personne adulte qui maltraite quelqu'un d'autre ? Réagis-tu différemment ? À quoi reconnaît-on qu'un État défavorise un certain groupe en raison de son apparence, de son sexe ou de sa confession ? Existe-t-il des possibilités pour s'opposer à cette pratique ou intervenir en faveur des personnes défavorisées ? À quoi tout individu devrait-il avoir droit pour pouvoir mener une vie agréable ? Contre quoi tous les êtres humains devraient-ils être protégés ? Qu'est-ce qu'une vie digne ? Quels sont les droits que tout être humain devrait avoir ?

Unité d'apprentissage 3 – Fuite, clandestinité, déportation

Courage civique et aide

Aides-tu les jeunes de ton âge lorsqu'ils sont en danger ? Quelles pensées te traversent l'esprit lorsque tu risques d'être toi-même blessé-e ? Les dictatures interdisent souvent à quiconque de venir en aide aux personnes persécutées. Celles et ceux qui le font risquent d'être persécuté-e-s et puni-e-s à leur tour. Quelles pensées peuvent avoir ces personnes qui s'engagent malgré le danger ? Quelle importance ou leçon peut avoir l'engagement de ces personnes pour nous aujourd'hui ? Que nous apprennent-elles ? Sommes-nous responsables de non-assistance à personne en danger si nous nous abstenons d'apporter notre aide à quelqu'un qui en a besoin ?

Unité d'apprentissage 4 – Oublier et se souvenir

Mémoire et commémoration

En quoi ces termes sont-ils différents ? Quels sont leurs points communs ? À qui rendons-nous hommage ? Quand faut-il observer une minute de silence ? Quels monuments et lieux de commémoration connais-tu ? Que nous évoquent-ils ? À quoi doivent ressembler les monuments ? Quels mémoriaux devraient être créés pour rappeler des atrocités ? Quels sentiments et quelles pensées doivent-ils susciter ?

Oublier et se souvenir

Dans le travail de mémoire, devons-nous occulter les faiblesses de personnes bienveillantes ? Y a-t-il des événements et des personnes qu'il vaut mieux oublier ? Comment devons-nous nous souvenir de personnes qui sont responsables de crimes, de tortures, voire d'assassinats ?

Idées pour la préparation

Cycle II | Cycle III | Secondaire II

- **Prendre conscience des connaissances préalables et les organiser**
Quel que soit l'âge des élèves, il est essentiel de leur faire prendre conscience de leurs connaissances préalables et de les organiser avant de visiter l'exposition. Les éventuelles questions seront ainsi préparées à l'avance.

Pour les élèves plus jeunes, la célèbre photographie d'Anne Frank est un bon point de départ. Pour les classes supérieures qui aborderont ou ont déjà abordé le thème de l'holocauste en cours d'histoire, il convient de clarifier les conditions d'apprentissage concernant l'holocauste, le national-socialisme, l'antisémitisme et le judaïsme d'hier et d'aujourd'hui. Les élèves doivent pouvoir formuler leurs propres questions sur l'histoire et le présent.

Il est possible de s'aider de certaines photographies sélectionnées dans le matériel pédagogique d'histoire pour rappeler ce qui a déjà été travaillé par les élèves.

Elaborer une carte mentale avec toute la classe ou en petits groupes (voir unité d'apprentissage 1, fiche 1) et placer les événements sur la ligne du temps (voir les fiches-événements) aident à organiser les pensées, à distinguer les acteurs importants et à définir les questions centrales. La carte mentale dressée par les élèves au début de la séquence d'apprentissage peut être révisée à la fin, en ajoutant de nouvelles connaissances et en répondant aux questions en suspens avec une autre couleur.

- **Lecture du journal d'Anne Frank**
La lecture d'extraits du journal d'Anne Frank est adaptée pour les élèves à partir du 2^e cycle primaire. Lors du choix des extraits, il faut tenir compte de la tranche d'âge. Les premières notes du journal, datées du 14 juin 1942, du 20 juin 1942 et du 21 juin 1942, sont particulièrement adaptées pour commencer.

Cycle II | Cycle III

- **L'écriture d'un journal aujourd'hui : formes modernes**
La question de savoir comment les expériences personnelles sont conservées de nos jours, par le biais, par exemple, de selfies, de photos ou de films réalisés avec un téléphone portable permet de faire le lien avec l'univers des élèves (voir page 14).

Des séries de vidéos, comme « Eva Stories » ou les vlogs d'Anne Frank, adaptent des destins authentiques dans une esthétique Instagram moderne et peuvent amorcer la discussion (voir Répertoire des médias).

On peut se demander s'il est pertinent de modifier une histoire authentique avec des éléments du présent (par ex. la caméra vidéo au lieu du journal intime). Il sera intéressant d'approfondir cette question après la lecture du journal ou la visite de l'exposition (voir unité d'apprentissage 4, fiche 2).

Secondaire II

- **Le journal intime comme source historique**
Pour les élèves des classes supérieures, en particulier au niveau gymnasial, la question de l'importance du journal en tant que source historique de l'holocauste peut être au centre de la réflexion. Il est possible de s'intéresser à la notoriété des écrits d'Anne Frank pour comprendre pourquoi son journal est traduit et diffusé dans le monde entier, contrairement à d'autres journaux rédigés par d'autres personnes persécutées.

Dans ce contexte, une comparaison avec différents journaux de victimes est pertinente (voir Répertoire des médias). On peut, par exemple, s'intéresser à des extraits du journal du ghetto de Vilnius de Yitskhok Rudashevski, traduit en français. L'auteur y réfléchit à son rôle de témoin de l'époque et à la manière de raconter des expériences terribles de manière authentique.

- **Comparer un journal intime et des souvenirs**
Les mémoires de Sally Perel offrent une bonne base pour comparer les valeurs historiques de deux types de textes : le journal et les souvenirs rédigés rétrospectivement. En introduction, il est possible de montrer un extrait de l'adaptation du livre (film *Europa Europa*) réalisée en 1990 par Agnieszka Holland.

Idées pour poursuivre le travail en classe

Cycle II | Cycle III | Secondaire II

- **Échange en binôme sur la visite de l'exposition**
Les élèves forment deux cercles, un extérieur et un intérieur, pour échanger en face à face sur une question donnée. Au signal de la personne enseignante, les cercles tournent en sens inverse pour que chaque élève discute avec quelqu'un d'autre. La personne enseignante pose des questions sur l'exposition et sur les connaissances acquises :
- Qu'as-tu appris de nouveau sur le rôle de la Suisse à l'époque du nazisme ? Cite trois nouvelles informations.
 - Est-ce qu'une personne t'a laissé un souvenir particulier ? Justifie ta réponse.
 - Qu'est-ce qui a été surprenant pour toi ? Justifie ta réponse.
 - Quel pourrait être le bilan, la conclusion ou le résumé critique de la visite et des thématiques rencontrées ? Donne des explications.
 - Qu'est-ce qui t'a particulièrement plu dans l'exposition ? Justifie ta réponse.
 - Est-ce que quelque chose t'a manqué ? Justifie ta réponse.
 - De quoi pourrais-tu te passer ? Justifie ta réponse.

Les questions soulevées par l'exposition peuvent ensuite faire l'objet d'une discussion approfondie (voir page 14).

Il est important de veiller à utiliser un langage respectueux et de discuter avec les élèves de la manière d'utiliser correctement des termes inventés pour camoufler des crimes (par exemple « la Nuit de cristal » pour pogrom, « aryanisation » pour expropriation, « camp de travail » pour camp de concentration et/ou d'extermination). En outre, les élèves doivent recevoir des indications concrètes sur les supports où ils/elles peuvent trouver des explications de termes fiables et compréhensibles (par exemple des glossaires dans des manuels scolaires ou des ouvrages spécialisés).



→ Une ligne du temps évolutive

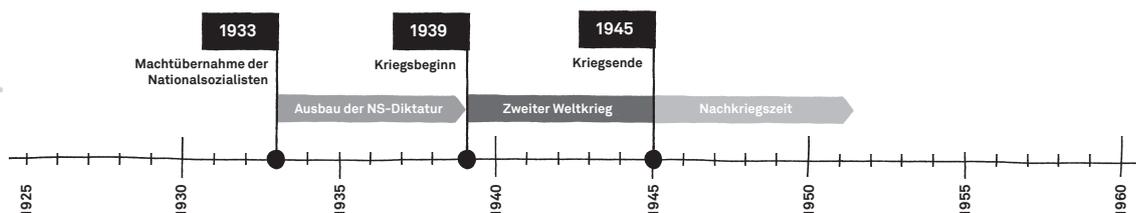
Une ligne du temps dite « évolutive » s'articulant autour des quatre unités d'apprentissage permet de visualiser l'avancée des connaissances. Elle peut être divisée en quatre périodes : « avant 1933 », « 1933-1939 », « 1939-1945 » et « après 1945 ».

Cette ligne du temps peut être utilisée de manière numérique ou analogique. Elle est évolutive dans la mesure où sa structure est enrichie au fur et à mesure de l'apprentissage. Selon la tranche d'âge et les connaissances préalables des élèves, il est possible de se limiter aux événements liés aux familles Frank et Elias ou de prendre en compte des faits politiques (par ex. en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse) et des personnes sans lien direct avec Anne Frank (comme les personnes protectrices en Suisse).

Cette ligne du temps peut être utilisée par tous les élèves (par exemple dans la salle de classe ou dans le couloir) ou établie individuellement par chaque élève. Pour les classes supérieures, il existe des outils spécifiques pour établir des lignes du temps numériques (comme <http://www.frisechronos.fr/>). L'objectif n'est pas de copier des lignes du temps déjà disponibles en ligne (par exemple les lignes du temps de la Maison Anne Frank www.annefrank.org/en/anne-frank/the-timeline/), mais de se servir de la ligne du temps comme d'un outil pour consigner les connaissances relatives à cette période de l'histoire et situer des destins individuels dans leur contexte.

L'utilisation d'une double ligne du temps permet de comparer l'évolution de différents pays : les événements survenus dans les pays sous domination nazie et dans la Suisse épargnée par la guerre sont représentés au-dessus et en dessous d'une ligne du temps centrale.

Il est possible de travailler avec la ligne du temps de l'annexe 1.



Cycle II | Cycle III

→ Lettre à Anne

La visite de l'exposition ou la réflexion sur un des thèmes peuvent être documentées de différentes manières, par exemple sous la forme de courts films réalisés avec un téléphone portable ou de présentations numériques (par exemple <https://sway.office.com/>) adressés à Anne Frank.

Le fait d'écrire une « lettre » à Anne Frank aide à prendre conscience de l'atteinte à la dignité des personnes assassinées. Il est important de préciser les points qui doivent être abordés. Par exemple, en donnant comme consigne de documenter et de commenter un objet, une photo ou un extrait de film de l'exposition pour chaque unité d'apprentissage. Qu'est-ce qui a le plus impressionné l'élève, l'a fait réfléchir ou surpris ? Quelles réflexions ont été suscitées par ce qu'il/elle a vu ? Il est aussi possible d'inviter les élèves à compléter la phrase suivante : « Chère Anne, si tu avais pu voir toi-même l'exposition, tu aurais probablement... ».

Cycle III | Secondaire II

→ Découvrir les pavés de mémoire dans les rues en Suisse : présenter l'histoire dans l'établissement scolaire

L'exposition incite à aller découvrir, après la visite, les pavés de mémoire scellés dans les rues qui rappellent les victimes du nazisme (voir unité d'apprentissage 4, fiche 4B). Le site Internet de l'association Stolpersteine Suisse donne des informations sur les destins des personnes persécutées et sur les lieux où des pavés de mémoire ont été posés en Suisse (www.stolpersteine.ch/fr).

Remarques sur les unités d'apprentissage et les fiches

Travail avec les unités d'apprentissage

Les unités d'apprentissage se prêtent au travail en classe pour approfondir la visite de l'exposition. Elles suivent l'ordre chronologique, mais peuvent aussi être utilisées indépendamment les unes des autres.

Il est par exemple possible de diviser la classe en quatre groupes, chaque groupe s'intéressant à une unité d'apprentissage. Il faut prévoir suffisamment de temps pour échanger les résultats à la fin. Pour conclure, il est possible de reprendre la question de la notoriété du journal d'Anne Frank. Chaque groupe présente les éléments qu'il a trouvés à ce sujet dans son unité d'apprentissage (voir unité d'apprentissage 4, fiche 5).

Certains thèmes sont adaptés aux différents niveaux, indiqués par la mention « Fiche de travail 1A/1B » (voir l'aperçu p. 29). Il appartient alors à la personne enseignante de choisir l'approfondissement qui correspond à sa classe.

Unité d'apprentissage 1 – Anne Frank et son journal

Documenter et consigner : parenté, origine, mode de vie

- Les élèves s'intéressent au journal intime en tant que média et explorent ses possibilités.
- Les élèves connaissent le contexte familial d'Anne Frank, s'intéressent aux relations de parenté et peuvent les situer géographiquement.

Unité d'apprentissage 2 – Exclusion et discrimination

Période après 1933 et avant la clandestinité : antisémitisme

- Les élèves identifient la famille Frank comme victime de l'antisémitisme.
- Les élèves découvrent différentes situations : en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse.
- Les élèves analysent les réactions des personnes juives persécutées.
- Les élèves situent l'histoire de la famille Frank dans le contexte historique.

Unité d'apprentissage 3 – Fuite, clandestinité, déportation

La clandestinité jusqu'en 1945 : périodes clés du déroulement du génocide

- Les élèves apprennent différentes situations politiques : en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse.
- Les élèves analysent les réactions des personnes juives persécutées.
- Les élèves situent l'histoire de la famille Frank dans le contexte historique.

Unité d'apprentissage 4 – Oublier et se souvenir

Pourquoi y a-t-il un devoir de mémoire ? Comment se souvenir ?

- Les élèves découvrent l'importance du devoir de mémoire.
- Ils débattent des formes appropriées du travail de mémoire.



Travail autour des fiches-portraits

Outre les fiches de travail, les fiches-portraits servent de base pour situer Anne Frank dans son contexte historique et pour comparer sa vie à celles d'autres personnes de cette époque.

Chaque fiche-portrait raconte la vie d'une personne et est divisée en périodes « avant 1933 », « 1933-1945 », « après 1945 ». Pour les élèves plus jeunes, il est recommandé de se limiter aux personnes ayant un lien direct avec Anne Frank. Pour les classes supérieures (cycle III/sec.II) et en fonction des connaissances préalables, d'autres personnes sans lien direct peuvent être ajoutées.

Portraits de victimes et de personnes protectrices ayant un lien personnel avec Anne Frank (cycle II et II/sec. II)

- Famille Frank : Otto Frank, Edith Frank-Holländer, Margot Frank, Anne Frank
- Famille Elias : Alice Frank, Leni Elias, Buddy Elias
- Personnes protectrices à Amsterdam : Miep Gies, Victor Kugler

Portraits d'autres victimes et de personnes protectrices ayant un lien avec la Suisse, mais aucun lien personnel avec Anne Frank (cycle II/sec. II)

- Personnes survivantes de l'holocauste ayant un lien avec la Suisse : Gábor Hirsch, Charlotte Kieslowicz, Ivan Lefkovits, Fishel Rabinowicz, Nina Weil
- Personnes protectrices en Suisse : Paul Grüninger, Anne-Marie Im Hof-Piguet, Heidi Weber

→ **Puzzle de groupe**

- Étape 1 : tous les élèves reçoivent une fiche-portrait qu'ils/elles lisent attentivement et prennent des notes.
- Étape 2 : les élèves s'assoient et racontent l'histoire de la personne dont ils/elles ont lu la fiche. Les groupes peuvent être formés selon qu'il s'agit de membres des familles Frank et Elias, de personnes survivantes ou protectrices.
- Étape 3 : les élèves cherchent des points communs et présentent l'ensemble du groupe de portraits à la classe.

→ **Comparer les histoires individuelles**

Il est demandé aux élèves de comparer les destins des personnes figurant sur les fiches-portraits.

Avant 1933

- Quelles générations sont représentées ? Pour répondre, classez les fiches selon les années de naissance.
- De quels pays sont originaires les personnes ? Classez les fiches selon les pays de naissance.
- Décrivez la vie que la personne menait avant 1933 (formation, profession).

1933–1945

- Quel âge a la personne décrite lorsque Hitler prend le pouvoir en Allemagne ?
- Quel est l'impact de cette prise de pouvoir sur sa vie ? Comment réagit-elle ?
- La personne décrite est-elle victime de persécution ou assiste-t-elle à des discriminations et des persécutions ?

1945 à aujourd'hui

- La personne décrite est-elle vivante à la fin de la guerre ?
- Les personnes survivantes parlent-elles de l'époque du nazisme ?
- Faut-il se souvenir de la personne décrite ? Peut-on apprendre quelque chose d'elle ?

Lors du travail, il est également possible de se référer aux destins de personnes déjà évoqués dans des manuels scolaires.



Les exemples de personnes protectrices incitent à s'interroger sur ses propres valeurs et à réfléchir à l'importance des personnes qui aident, aujourd'hui, des personnes persécutées.



Travail avec les fiches-événements

Les fiches-événements permettent de situer l'histoire d'Anne Frank et de sa famille dans son contexte historique. Pour les élèves plus jeunes (cycle II et III), il est recommandé de se limiter à l'histoire des familles Frank et Elias et classer les événements de manière chronologique en quatre périodes : « avant 1933 », « 1933-1939 », « 1939-1945 » et « après 1945 ». Pour les élèves des classes supérieures (sec. II) et en fonction des connaissances préalables, les événements survenus en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse peuvent être comparés. Les fiches-événements se concentrent sur les traitements réservés aux juifs et aux juives.

Les fiches-événements sont organisées par couleur : vert pour l'histoire de la famille Frank et les événements survenus aux Pays-Bas, rouge pour les événements en Suisse et noir pour les événements en Allemagne et dans les pays occupés.



Poser les fiches devant soi permet de classer les événements chronologiquement et de les mettre en relation avec d'autres événements et périodes. Une fois les fiches collées sur du papier sous forme de ligne du temps (voir p. 19), des notes écrites peuvent être ajoutées.

Si nécessaire, le contexte historique peut être complété et approfondi par des extraits de manuels ou d'autres supports pédagogiques.

Références au PER

PER

Domaine	Cycle	Sélection des compétences
SHS	Cycle II	<p>Identification et situation dans le temps d'événements qui ont contribué au changement</p> <p>Situation dans le temps et mise en relation d'événements constituant des moments de rupture</p> <p>Organisation de ces événements selon l'ordre chronologique (succession et simultanéité)</p> <p>Questionnement sur ce qui reste d'une période, d'un événement, sur les éléments (traces ou documents) qui permettent de les comprendre, sur ce qui a été conservé et pourquoi (esthétique, mémoire, valeur réelle ou sentimentale...)</p> <p>Mettre en relation des éléments historiques et leur commémoration</p> <p>Décrire un changement, une évolution concernant un aspect de la vie quotidienne</p> <p>Présenter quelques caractéristiques d'une période, d'un événement, d'un personnage</p> <p>Décrire un changement, une évolution dans la vie quotidienne, la vie sociale</p> <p>Mise en évidence de la durée des périodes, de la chronologie des événements concernant l'histoire, par l'utilisation et la construction de frises chronologiques</p>
SHS	Cycle III	<p>Sélection des compétences</p> <p>Identification de la nature et de la diversité de sources historiques</p> <p>Comparaison de différentes sources sur un même thème (orales, écrites, iconographiques, audiovisuelles, premières et secondes...)</p> <p>Analyse de témoignages et mise en évidence de leur intérêt et de leur relativité</p> <p>Identification et analyse de différents éléments d'un documentaire ou d'une fiction</p> <p>Analyse des conséquences immédiates ou à long terme d'un événement (politique, social, religieux, économique, culturel,...) ou d'une découverte sur la périodisation</p>



Références au PER

PER

Domaine	Cycle	Sélection des compétences
SHS	Cycle III	<p>Distinction entre histoire et mémoire ; identification des différentes manifestations de la mémoire en tant que construction humaine (mythes, commémorations, biographies, chroniques, musées,...)</p> <p>Identification des différences entre le récit d'un témoin et un texte d'histoire scientifique</p> <p>Distinction entre travail de mémoire et devoir de mémoire</p> <p>Formulation d'hypothèses sur la commémoration et l'utilisation du passé à différentes époques</p> <p>Comparaison de la représentation d'un événement dans le passé et actuellement</p> <p>Identification et comparaison de différentes formes de pouvoir (démocratie, monarchie,...) et leurs répercussions sur la vie quotidienne</p> <p>Mise en évidence et comparaison des différentes formes de contestation du pouvoir</p> <p>Analyse des conflits politiques, idéologiques et territoriaux et de leurs règlements</p> <p>Analyse de l'influence des idéologies</p> <p>Faire des liens avec l'actualité</p>

École professionnelle : enseignement de la culture générale

Domaine « Société »

Choix de compétences et de thèmes

Aspect « Éthique »

Les élèves sont amené-e-s à prendre des décisions et à agir de manière autonome et responsable dans des situations personnelles, professionnelles et sociales où l'intégrité et la dignité des personnes et la préservation de l'environnement naturel sont menacées.

Les élèves font preuve d'empathie dans des situations sociales et adoptent des perspectives différentes. Dans des situations d'incertitude morale, ils/elles identifient leur propre intuition ainsi que les manières d'agir qui en découlent et les confrontent à de principes éthiques connus.

Les élèves participent activement à la négociation de décisions éthiques. Ils/elles défendent leurs convictions de manière équitable et les développent en les confrontant à d'autres points de vue. Ils/Elles évaluent leurs idées vis-à-vis de la conception traditionnelle du bien et du mal.

Aspect « Identité et socialisation »

Dans leur quête d'une vie comblée, de reconnaissance et d'appartenance à un groupe social, les élèves explorent et développent leur personnalité en veillant à leur santé mentale et physique, aux besoins légitimes des autres et au respect mutuel.

Les élèves reconnaissent d'autres réalités culturelles dans un environnement où chacun et chacune doit tenir compte du droit à la différence et du respect des droits fondamentaux. Ils/elles admettent leur existence et les évaluent en fonction de leur propre mode de vie avec ouverture et tolérance.

Aspect « Politique »

Les élèves analysent les questions et les thèmes politiques actuels et identifient les intérêts et les valeurs des personnes concernées ainsi que les stratégies utilisées pour les faire valoir. Ils/elles les comparent et évaluent leur efficacité.

Littérature générale

International Holocaust Remembrance Alliance
(Hg.)
Recommandations pour l'enseignement et l'étude de l'holocauste/la Shoah
2019
<https://www.holocaustremembrance.com/fr/resources/educational-materials/recommandations-pour-lenseignement-et-letude-de-lholocaustela-shoah>

Didactica Historica
Enseigner la Shoah
5/2019

Journaux et mémoires

Anne Frank
Le journal d'Anne Frank
Bâle : Anne Frank Fonds, 2001 (4^e édition)

Ivan Lefkovits
Mémoires de survivants de l'holocauste
<https://www.eda.admin.ch/countries/finland/fr/home/aktuell/news.html/content/eda/fr/meta/news/2017/11/27/memoiren-holocaust>
Zurich, 2017

Miep Gies
Elle s'appelait Anne Frank
Paris : Calmann Lévy, 2022 (2^e édition)

Kurt Rübner et Catherine Rübner-Breszlauer
Nos chemins vers la liberté : Récits de deux survivants de la Shoah
Neuchâtel : Alphil, 2018

Sally Perel
Europa Europa
Paris : Ramsay, 1990

Yitskhok Rudashevski
Entre les murs du ghetto de Wilno : 1941 - 1943
Paris : L'Antilope, 2016

Matériel pédagogique

Anne Frank Fonds
Dear Kitty
Worksheets for the film «Where is Anne Frank?» / Teacher's guide for the film «Where is Anne Frank?»
Bâle 2021

Schweizerischer Israelitischer Gemeindebund
SIG, Eva Pruschy
ÜberLebenErzählen, Holocaust-Überlebende in der Schweiz
Zürich 2007

Hinschauen und Nachfragen
Geschichtslehrmittel für die Sekundarstufe I und II
Zürich 2006

Plateformes et liens

Anne Frank Fonds (founded by Otto Frank)

www.annefrank.ch/de

Anne Frank House

www.annefrank.org/de

Das Tagebuch von Petr Ginz aus dem nationalsozialistischen Ghetto:

<http://lernen-aus-der-geschichte.de/Lernen-und-Lehren/content/9628>

Erika Bigler

Schweizer Jugend im Zweiten Weltkrieg

(Interview mit Walter Strauss, Interview mit Erika Gideon)

www.ch-jugend2wk.ch

Fliehen vor dem Holocaust. Meine Begegnung mit Geflüchteten

Eine Zeitzeugen-App für Jugendliche
2018

Wolfgang Benz im Gespräch mit Wolf Kaiser (2021) mit vorgelesenen Passagen aus dem Tagebuch aus dem Ghetto Wilna von Yitskhok Rudashevski

www.youtube.com/watch?v=O-dkexKvntY

Films

Ari Folman

Where is Anne Frank?

(dt.: Das Tagebuch der Anne Frank)

Film d'animation, 99 min

2021

Anne Frank House

Anne Frank Video Diary

(épisode 1, Mon merveilleux cadeau, allemand sous-titré français)

www.youtube.com/watch?v=ZWFjgWGI_YE:

Série, total 91 min

2021

Akinori Nagaoka

Anne no nikki

(Anne Frank's Diary, disponible en anglais)

www.youtube.com/watch?v=qAIRFyR6NyQ

Film d'animation, 88 min

Japan 1995

Mati Kochavi und Maya Kochavi

Eva Stories: Holocaust-Schicksal als Instagram-Story

www.youtube.com/watch?v=tJecRvcVIZI

Trailer de la série (70 Mini-épisodes)

(Disponible en anglais)

Agnieszka Holland

Hitlerjunge Salomon

(Titre original : Europa Europa)

Film, 112 min

Allemagne, France, Pologne 1990

Aperçu des unités d'apprentissage

Unités d'apprentissage	Fiches de travail	M/E*	 Cy. II	 Cy. III	 Sec. II
1 Anne Frank et son journal	1 Confidences d'une adolescente ?	M/E	X	X	
	2 Qui était l'auteure du journal ?	M/E	X	X	
	3 La famille Frank et la Suisse	M/E	X	X	
2 Exclusion et discrimination	1A Anne Frank parle de l'exclusion et de la discrimination	E	X	X	
	1B Anne Frank parle d'antisémitisme	E			X
	2A L'hostilité à l'égard des juifs et des juives – en Suisse aussi ?	M/E	X	X	
	2B L'hostilité à l'égard des juifs et des juives – en Suisse aussi ?	M/E			X
3 Fuite, clandestinité, déportation	1A Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité	E	X	X	
	1B Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité	E		X	X
	2 La vie d'Anne Frank dans sa cachette	M	X	X	
	3A Comment s'organise l'aide en faveur des personnes vivant clandestinement ?	M	X	X	
	3B Comment s'organise l'aide en faveur des personnes vivant clandestinement ?	E		X	X
	4 Reconnaître les signes d'un génocide	E		X	X



* M à faire au musée
E à faire à l'école

Aperçu des unités d'apprentissage

Unités d'apprentissage	Fiches de travail	M/E*	 Cy. II	 Cy. III	 Sec. II
4 Oublier et se souvenir	1A Le journal – l'héritage et la mémoire d'Anne Frank	E		X	
	1B Le journal – le témoin d'une époque ?	E			X
	2 Comment une adaptation sous une autre forme modifie-t-elle le journal ?	E		X	X
	3 Le journal et d'autres témoignages	M/E		X	X
	4A En mémoire de qui doit-on ériger un monument ?	M/E	X	X	
	4B Monuments en mémoire des victimes	M/E		X	X
	5 Quelle importance Anne Frank a-t-elle pour nous aujourd'hui ?	M/E	X	X	X

La répartition des fiches de travail par niveau scolaire est donnée à titre indicatif. Il appartient à la personne enseignante de choisir le niveau qui convient le mieux à sa classe.

Annexe 1	Ligne du temps et fiches-événements : <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la famille Frank - Événements en Suisse (1933–1945) - Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945) - Événements aux Pays-Bas (1939–1945)
Annexe 2	Fiches-portraits : <ul style="list-style-type: none"> - Famille Frank - Famille Elias - Personnes protectrices aux Pays-Bas - Personnes protectrices en Suisse (sans lien avec Anne Frank) - Survivant-e-s de l'holocauste en lien avec la Suisse

* M à faire au musée
E à faire à l'école

Unité d'apprentissage 1 – Anne Frank et son journal

1 Confidences d'une adolescente de 13 ans ?



- ② Dans son journal, Anne Frank a écrit des lettres à une amie imaginaire appelée Kitty. C'est également le nom de l'héroïne d'un de ses livres préférés. Par deux, pensez aux situations dans lesquelles vous cherchez à parler avec une personne proche. Réfléchissez aussi aux situations où il est préférable d'avoir recours à un-e correspondant-e imaginaire. Notez en quelques mots vos idées.

- ③ Lis les extraits du journal datés du 12 juin et du 20 juin 1942. Selon toi, pour quelles raisons Anne Frank a-t-elle commencé à tenir un journal ? Surligne en couleur les réponses.

Extraits du journal

12 juin 1942

« Je vais pouvoir, j'espère, te confier toutes sortes de choses, comme je n'ai encore pu le faire à personne, et j'espère que tu me seras d'un grand soutien. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 9.



20 juin 1942

« C'est une sensation très étrange, pour quel-
qu'un dans mon genre, d'écrire un journal. Non
seulement je n'ai jamais écrit, mais il me semble
que plus tard, ni moi ni personne ne s'intéresse-
ra aux confidences d'une écolière de treize ans.
Mais à vrai dire, cela n'a pas d'importance, j'ai en-
vie d'écrire et bien plus encore de dire vraiment
ce que j'ai sur le cœur une bonne fois pour toutes
à propos d'un tas de choses.

« Le papier a plus de patience que les gens » : ce
dicton m'est venu à l'esprit par un de ces jours de
légère mélancolie où je m'ennuyais, la tête dans
les mains, en me demandant dans mon apathie
s'il fallait sortir ou rester à la maison et où, au bout
du compte, je restais plantée là à me morfon-
dre. Oui, c'est vrai, le papier a de la patience, et
comme je n'ai pas l'intention de jamais faire lire
à qui que ce soit ce cahier cartonné paré du titre
pompeux de « Journal », à moins de rencontrer
une fois dans ma vie un ami ou une amie qui de-
viennne l'ami ou l'amie avec un grand A, personne
n'y verra probablement d'inconvénient.

Me voici arrivée à la constatation d'où est partie
cette idée de journal ; je n'ai pas d'amie.

Pour être encore plus claire, il faut donner une ex-
plication, car personne ne comprendrait qu'une
fille de treize ans soit complètement seule au
monde, ce qui n'est pas vrai non plus : j'ai des
parents adorables et une sœur de seize ans, j'ai,
tout bien compté, au moins trente camarades et
amies, comme on dit, [...] Non, à première vue,
rien ne me manque sauf l'amie avec un grand A.
Avec mes camarades, je m'amuse et c'est tout,
je n'arrive jamais à parler d'autre chose que des
petites histoires de tous les jours, ou à me rap-
procher d'elles, voilà le hic. Peut-être ce manque
d'intimité vient-il de moi, en tout cas le fait est là
et malheureusement, on ne peut rien y changer.
De là ce journal.

Et pour renforcer encore dans mon imagination
l'idée de l'amie tant attendue, je ne veux pas
me contenter d'aligner les faits dans ce journal
comme ferait n'importe qui d'autre, mais je veux
faire de ce journal l'amie elle-même et cette amie
s'appellera Kitty. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 13-14.

1 Confidences d'une adolescente de 13 ans ?



- ④ D'après toi, quels sont les thèmes qu'Anne Frank aborde dans son journal ? Note au moins trois hypothèses. Pour vérifier tes réponses, ouvre au hasard le livre à trois endroits différents – une page au début, une au milieu et une vers la fin du livre –, et lis-en un extrait. Tes hypothèses sont-elles confirmées ? Par groupe de deux, discutez de vos réponses.
- ⑤ Comment expliques-tu que le journal d'une adolescente soit traduit dans plus de 80 langues et lu dans le monde entier ? Note des hypothèses.



» Le visage et le nom d'Anne Frank sont connus dans le monde entier, son journal est lu dans plus de 80 langues. Qui était-elle ? Pourquoi des personnes dans le monde entier s'intéressent à Anne Frank ?

- ① Connais-tu déjà Anne Frank ? Qui a pu être cette fille ? Par groupe de deux, discutez et notez vos idées sous la forme d'une carte mentale.



Anne Frank

Anne Frank, Amster-
dam, 1942. © Anne
Frank Fonds, Bâle



- ② Rédige une fiche d'identité d'Anne Frank.

a) Lis la fiche-portrait d'Anne Frank et note les informations sur ta fiche d'identité.

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Lieu de résidence : _____

Préférences : _____

Hobbys : _____

Traits de caractère : _____

Anne et Margot
Frank à la plage
avec leur grand-
mère Rosa Hollän-
der, assise dans une
corbeille de plage,
juillet 1939. © Anne
Frank Fonds, Bâle



2 Qui était l'auteure du journal ?

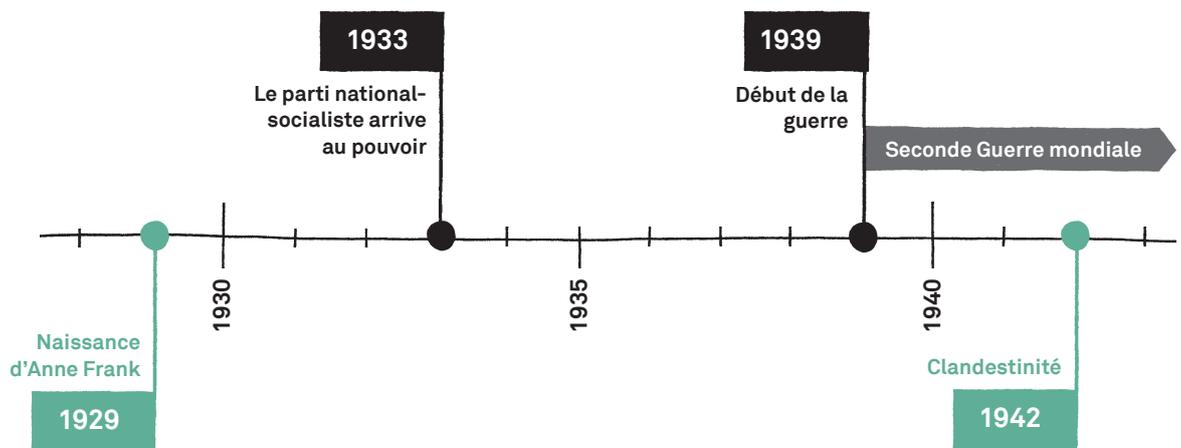


b) Vérifie tes hypothèses à l'aide des fiches-portraits de la famille Frank. Répartissez dans le groupe les fiches-portraits concernant Anne, Margot, Otto et Edith Frank pour que chacune d'entre elles soit lue attentivement par au moins une personne.

Dans l'ex-
position

Trouve des réponses dans
les trois premières salles
de l'exposition.

- ④ Dessinez une ligne du temps en reprenant les différents lieux de résidence des membres de la famille avant leur clandestinité dans l'annexe à Amsterdam. Racontez l'histoire de la famille et expliquez les raisons de leur déménagement.





» Le titre de l'exposition est : « Anne Frank et la Suisse ». Quel lien existe-t-il entre Anne Frank, sa famille et la Suisse ? Que faisait-elle dans ce pays ?



Edith Frank avec
Anne (gauche) et
Margot (droite) à Sils
Maria en Engadin,
1936. © Anne Frank
Fonds, Bâle.

① Regarde la photographie où l'on voit Anne, Margot et leur mère. Pourquoi Anne Frank a-t-elle séjourné en Suisse, plus exactement dans les Grisons, en 1936 ?

a) Note tes hypothèses.



b) Lis la fiche-portrait concernant Buddy Elias. Imagine quelles activités ou sorties les familles Frank et Elias ont pu faire ensemble pendant leurs vacances dans les Grisons. Que confierait Anne Frank à ce sujet à son journal ? Écris une brève note de journal d'une douzaine de phrases concernant une activité probable d'Anne Frank et de Buddy Elias dans les Grisons pendant leurs vacances.



Bottines noires
munies de patins
vissés, vers 1930.
© Musée national
suisse.

Dans l'ex-
position

Cherche les patins à
glace présentés dans
une vitrine et regarde
les informations
affichées autour.



② Quels liens les membres des familles Frank et Elias ont-ils eu avec la Suisse ?

a) Répartissez dans votre groupe les fiches-portraits des familles Frank et Elias pour que chacune d'entre elles soit lue par au moins une personne. A quel moment et pour quelles raisons les membres de ces deux familles sont-ils venus en Suisse ?

3 La famille Frank et la Suisse



b) Complétez ensemble l'arbre généalogique des familles apparentées Frank et Elias. Écrivez pour chaque membre de la famille à quel moment il est venu en Suisse et pour quelles raisons. Vous ne pouvez rien écrire sous les photos de Michael, Robert et Herbert Frank, car nous ne disposons pas d'informations sur leurs séjours en Suisse. Il n'y a pas de fiches-portraits pour Erich et Stephan Elias. Pour les informations les concernant lisez les fiches de Leni et Buddy Elias.

Les familles Elias et Frank. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Michael Frank

Dans l'exposition

Dans la première salle, regarde l'arbre généalogique de la famille Frank.



Robert Frank



Herbert Frank







Unité d'apprentissage 2 – Exclusion et discrimination

1A Anne Frank parle de l'exclusion et de la discrimination



- » Dans son journal, Anne Frank raconte comment elle a vécu l'exclusion et la discrimination des juifs et des juives. Quelles répercussions la politique antijuive des nazis en Allemagne et aux Pays-Bas a-t-elle eu sur Anne et sa famille ? Que nous apprend le journal d'Anne sur les conséquences de la haine envers la communauté juive ?



Antisémitisme

« On désigne par antisémitisme (judéophobie) une attitude de rejet ou d'hostilité ouvertement manifestée à l'égard des juifs et des juives. »

holocauste/Shoah

« Assassinat des juifs européens pendant la dictature national-socialiste. »

Extrait de : Gesellschaften im Wandel, Themenbuch 2, p. 63.

- ① Lis l'extrait du journal daté du 20 juin 1942. Anne Frank y revient sur l'histoire de sa vie.
- a) Souligne les passages qui font référence aux interdictions et restrictions imposées aux juifs et aux juives. Quelles répercussions la politique antisémite a-t-elle eu sur la vie d'Anne Frank et de sa famille ? Utilise des crayons de couleur pour souligner les réponses dans le texte. Choisis par exemple du jaune ou du rouge selon le degré de dangerosité des mesures les concernant.



Extrait du journal

20 juin 1942

« Mon père, le plus chou des petits papas que j'aie jamais rencontrés, avait déjà trente-six ans quand il a épousé ma mère, qui en avait alors vingt-cinq. Ma sœur Margot est née en 1926, à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le 12 juin 1929, c'était mon tour. J'ai habité Francfort jusqu'à l'âge de quatre ans. Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de la société néerlandaise Opekta, spécialisée dans la préparation de confitures. Ma mère, Edith Frank-Holländer, est venue le rejoindre en Hollande en septembre. Margot et moi sommes allées à Aix-la-Chapelle, où habitait notre grand-mère. Margot est venue en Hollande en décembre et moi en février et on m'a mise sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot.

Peu de temps après, je suis entrée à la maternel-

le de l'école de Montessori, la sixième. J'y suis restée jusqu'à six ans, puis je suis allée au cours préparatoire. En CM2, je me suis retrouvée avec la directrice, Mme Kuperus, nous nous sommes fait des adieux déchirants à la fin de l'année scolaire et nous avons pleuré toutes les deux, parce que j'ai été admise au lycée juif où va aussi Margot.

Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer chez nous. Elle avait alors soixante-treize ans.

À partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des



1A Anne Frank parle de l'exclusion et de la discrimination



- ② a) Lorsque tu lis les passages où Anne décrit comment un groupe de personnes se voit retirer ses droits et ses biens, à quoi penses-tu ? Partagez vos réflexions par groupes de deux.
- b) Quels lieux et activités devraient, selon vous, être ouverts à tous et toutes ? Quels droits devraient être accordés à tous et toutes ? Notez au moins trois droits dont chaque personne devrait pouvoir bénéficier sans restriction.

- c) Comparez vos résultats avec un autre groupe. Mettez-vous d'accord sur les trois droits fondamentaux les plus importants. Discutez de ce qui constitue une vie digne.

- ③ Faites des recherches sur les droits humains à propos desquels de nombreux pays se sont mis d'accord après la Seconde Guerre mondiale. Lisez les titres des 30 articles répertoriés sur le site Internet de l'organisation Amnesty International :

<https://www.amnesty.ch/fr/themes/droits-humains/declaration-des-droits-de-l-homme>

Les propositions que vous avez faites à l'exercice précédent figurent-elles dans cette liste ? Y a-t-il des droits auxquels vous n'avez pas pensé que vous trouvez importants ? Comparez ces droits fondamentaux avec vos propres résultats et formulez une conclusion par écrit.

Observations :



1A Anne Frank parle de l'exclusion et de la discrimination



Conclusions :

- ④ À quoi rêve Anne Frank dans sa cachette ? Quelle est la première chose que les autres clandestins voudraient faire s'ils pouvaient quitter la cachette ? Lis l'extrait du journal daté du 23 juillet 1943 et surligne les souhaits des clandestins.

Extrait du journal 23 juillet 1943



« Comme tu n'as pas encore connu de guerre, Kit-ty, et que malgré toutes mes lettres tu n'as qu'une vague idée de la clandestinité, je vais te dire, pour t'amuser, quel est le premier souhait de chacun d'entre nous le jour où nous sortirons.

Margot et M. Van Daan voudraient se plonger jusqu'aux cheveux dans un bain bien chaud et y rester plus d'une demi-heure. Mme Van Daan préférerait aller aussitôt manger des gâteaux. Dussel ne connaît que sa Charlotte, Maman sa tasse de café. Papa ira chez les Voskuijl, Peter en ville et

au cinéma et moi, de bonheur, je ne saurais pas par quoi commencer.

Ce qui me manque le plus, c'est une maison à moi, de la liberté de mouvement et enfin d'être aidée de nouveau dans mon travail, donc retour à l'école ! »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 112.

- ⑤ Imagine que tu dois te cacher et que tu n'as plus le droit d'avoir de contacts avec tes copines et copains ni d'aller à l'école. Qu'est-ce qui te manquerait le plus ? Qu'est-ce qui serait difficile pour toi dans une telle situation ? Explique-le.

1B Anne Frank parle de l'hostilité à l'égard des juifs et des juives



- » Dans son journal, Anne Frank raconte comment elle a vécu l'exclusion et la discrimination des juifs et des juives. Quelles répercussions la politique antisémite des nazis en Allemagne et aux Pays-Bas a-t-elle eu sur Anne et sa famille ? Que nous apprend le journal d'Anne sur les conséquences de la haine envers la communauté juive ? Comment lutter contre les idées antisémites et racistes aujourd'hui ?



Antisémitisme

« On désigne par antisémitisme (judéophobie) une attitude de rejet ou d'hostilité ouvertement manifestée à l'égard des juifs et des juives. Au cours de l'histoire européenne, cette attitude a toujours débouché sur la discrimination, l'exclusion et la persécution, jusqu'à la Shoah, l'assassinat des juifs européens sous la dictature national-socialiste. »

holocauste/Shoah

« Génocide des juifs d'Europe. Jamais auparavant ou par la suite, un génocide n'a été planifié et exécuté de manière aussi systématique et n'a fait autant de victimes. C'est pourquoi la Shoah est considérée comme le crime du siècle. »

Extrait de : Gesellschaften im Wandel, Themenbuch 2, p. 61 et 63.

- ① Lis les trois extraits du journal du 20 juin 1942, du 5 juillet 1942 et du 9 juillet 1942. Anne Frank y revient sur l'histoire de sa vie.
 - a) Quelles répercussions la politique antisémite a-t-elle eu sur la vie d'Anne Frank et de sa famille ? Souligne les passages qui en parlent et note quelques mots-clés.
 - b) Évalue les conséquences des différentes restrictions. Note des mots-clés à côté des passages correspondants. Résume ensuite l'évolution avec tes propres mots.
 - c) Reporte les mots-clés sur les fiches-événements vierges de l'année concernée. Il est à noter qu'Anne Frank mentionne aussi des événements survenus avant 1942 dans ces passages.
 - d) Place tes nouvelles fiches-événements sur la ligne du temps.
 - e) Le récit d'Anne Frank permet-il de déterminer qui est responsable de la politique antisémite ? Que connais-tu déjà des responsables ? Sur la base de ton analyse, décris les intentions poursuivies par les responsables de la politique antisémite.



1B Anne Frank parle de l'hostilité à l'égard des juifs et des juives



Extraits du journal

20 juin 1942

« Mon père, le plus chou des petits papas que j'aie jamais rencontrés, avait déjà trente-six ans quand il a épousé ma mère, qui en avait alors vingt-cinq. Ma sœur Margot est née en 1926, à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le 12 juin 1929, c'était mon tour. J'ai habité Francfort jusqu'à l'âge de quatre ans. Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de la société néerlandaise Opekta, spécialisée dans la préparation de confitures. Ma mère, Edith Frank-Holländer, est venue le rejoindre en Hollande en septembre. Margot et moi sommes allées à Aix-la-Chapelle, où habitait notre grand-mère. Margot est venue en Hollande en décembre et moi en février et on m'a mise sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot.

Peu de temps après, je suis entrée à la maternelle de l'école de Montessori, la sixième. J'y suis restée jusqu'à six ans, puis je suis allée au cours préparatoire. En CM2, je me suis retrouvée avec la directrice, Mme Kuperus, nous nous sommes fait des adieux déchirants à la fin de l'année scolaire et nous avons pleuré toutes les deux, parce que j'ai été admise au lycée juif où va aussi Margot.

Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer

chez nous. Elle avait alors soixante-treize ans.

À partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement a été de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela. Jacques me disait toujours : « Je n'ose plus rien faire, j'ai peur que ce soit interdit. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 15-16.

5 juillet 1942

« Papa est très souvent à la maison ces derniers temps, il n'a plus de raison d'aller au bureau, ça doit être triste de se sentir inutile. M. Kleiman a pris la direction d'Opekta et M. Kugler celle de Gies & Co, la société d'épices artificielles, qui n'a été fondée qu'en 1941.

Il y a quelques jours, comme nous faisons notre promenade autour de la place, Papa a commencé à parler d'entrer dans la clandestinité, il disait qu'il nous serait très difficile de vivre complètement coupés du monde. Je lui ai demandé pourquoi il parlait de nous cacher : « Anne, répondit-il, tu sais que depuis plus d'un an, nous entreposons chez d'autres gens des vêtements, des vivres et des meubles. Nous ne voulons pas que nos

affaires tombent entre les mains des Allemands, mais nous voulons encore moins nous faire prendre. Aussi, nous allons partir de nous-mêmes au lieu d'attendre qu'on vienne nous chercher.

« Mais quand alors, Papa ? » Le ton grave de Papa m'inquiétait.

« Ne te tracasse pas, nous nous occuperons de tout, profite bien de ta vie insouciant pendant qu'il en est encore temps. »

Et c'est tout. Oh pourvu que ces sombres paroles se réalisent le plus tard possible ! »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 24-25.



1B Anne Frank parle de l'hostilité à l'égard des juifs et des juives



9 juillet 1942

« Nous marchions sous la pluie battante, Papa, Maman et moi, chacun portant un cartable et un sac à provisions, bourrés jusqu'à ras bord d'objets les plus hétéroclites. Les ouvriers qui allaient au travail à cette heure matinale nous lançaient des regards de pitié, sur leurs visages se lisait

clairement leur regret de ne pouvoir nous proposer aucune sorte de véhicule, le jaune de l'étoile en disait assez long. »

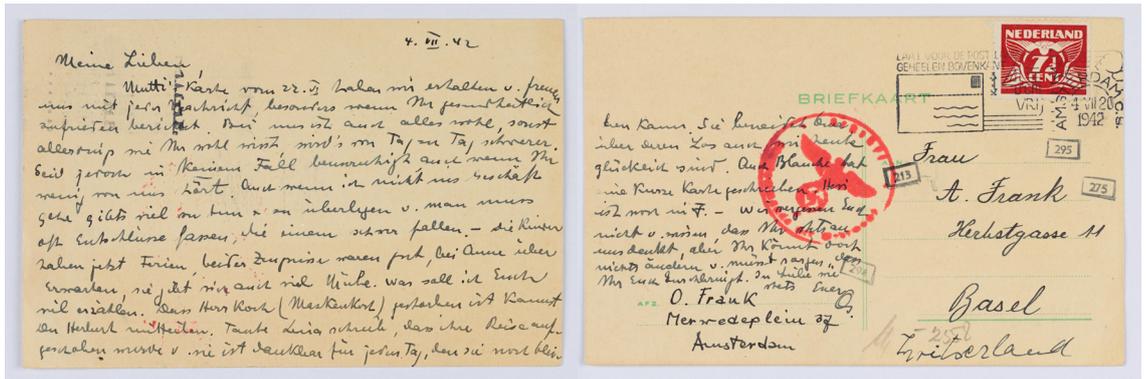
de : « *Le Journal d'Anne Frank* », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 28.

- 5
- ② a) Discutez à deux des questions suivantes : à quoi chaque être humain devrait-il avoir droit ? De quelles restrictions et interdictions tous les êtres humains devraient-ils être protégés pour pouvoir mener une vie digne ?
b) Notez au moins trois droits dont chaque personne devrait pouvoir bénéficier sans restriction.
c) Comparez vos résultats avec un autre groupe. Mettez-vous d'accord sur les trois droits fondamentaux les plus importants. Discutez de ce qui constitue une vie digne.
 - ③ Faites des recherches sur les droits humains à propos desquels de nombreux pays se sont mis d'accord après la Seconde Guerre mondiale. Lisez les titres des 30 articles répertoriés sur le site Internet de l'organisation Amnesty International :
<https://www.amnesty.ch/fr/themes/droits-humains/declaration-des-droits-de-l-homme>
Les propositions que vous avez faites à l'exercice 2 figurent-elles sur cette liste ? Y a-t-il des droits auxquels vous n'avez pas pensé que vous trouvez importants ? Comparez ces droits fondamentaux avec vos résultats et formulez une conclusion.
 - ④ L'hostilité à l'égard de la communauté juive existe encore aujourd'hui. Comment les personnes juives peuvent-elles être protégées contre cela ? Discutez de quelle manière les droits humains peuvent-ils être renforcés et les idées racistes et antisémites combattues. Notez vos résultats.

2A L'hostilité à l'égard des juifs et des juives – en Suisse aussi ?



» À son arrivée au pouvoir, Adolf Hitler a mis en œuvre une politique hostile à l'égard de la communauté juive avec l'aide de nombreuses personnes partageant ses idées. Mais l'antisémitisme n'existe pas seulement en politique. De nombreux individus nourrissent des préjugés, consciemment ou inconsciemment. En Suisse aussi, il y a eu et il y a des antisémites. Que peut-on faire pour lutter contre ces idées ?



Carte postale à
Alice Frank à Bâle,
4.7.1942. (Recto et
verso) © Anne Frank
Fonds, Bâle.

- ① Observe cette carte postale. Elle a été l'avant-dernier message envoyé d'Amsterdam par la famille Frank à ses parents à Bâle avant d'entrer dans la clandestinité le 6 juillet 1942. Il est écrit : « Ne vous inquiétez pas, même si nous ne donnons pas beaucoup de nos nouvelles. » Réfléchis à ce que tu écrirais à tes proches si tu devais entrer dans la clandestinité et ne rien révéler sur ta cachette. Qu'est-ce qui serait important pour toi de leur dire ? Discutez-en en groupe.
- ② Selon vous, qu'est-ce que Buddy Elias a vécu en Suisse après le début de la Seconde Guerre mondiale ?



a) Lis les fiches-portraits de Buddy Elias et d'Anne Frank. Compare leur situation dans le pays où ils vivaient. Note tes résultats.

Anne Frank :

Buddy Elias :

2A L'hostilité à l'égard des juifs et des juives - en Suisse aussi ?



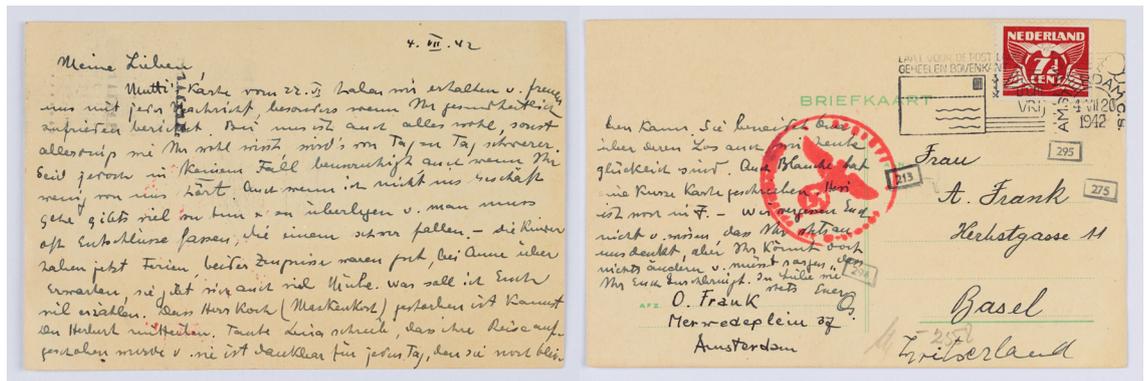
- b) Essaie de te mettre à la place de Buddy Elias. Écris de son point de vue une lettre à Anne Frank à Amsterdam. De quoi parle-t-il ? Que lui souhaite-t-il ? N'oublie pas que la correspondance entre Buddy et Anne n'était plus possible dès que la famille Frank se trouvait dans la cachette. Buddy ne savait rien de la situation de sa cousine.

- ③ Discutez à deux des questions suivantes : vous surprenez-vous parfois à avoir des préjugés envers d'autres personnes ? Avez-vous fait face à des préjugés d'autres personnes ? Comment pouvez-vous vous engager aujourd'hui en Suisse pour des victimes de harcèlement, d'insultes ou d'exclusion en raison de préjugés ?

2B L'hostilité à l'égard des juifs et des juives – en Suisse aussi ?



- » À son arrivée au pouvoir, Adolf Hitler a mis en œuvre une politique hostile à l'égard de la communauté juive avec l'aide de nombreuses personnes partageant ses idées. Mais l'antisémitisme n'existe pas seulement en politique. De nombreux individus nourrissent des préjugés, consciemment ou inconsciemment. En Suisse aussi, il y a eu et il y a des antisémites. Quels préjugés rencontrons-nous aujourd'hui dans la vie quotidienne ? Que pouvons-nous faire individuellement pour les combattre ?



Carte postale à
Alice Frank à Bâle,
4.7.1942. (Recto et
verso) © Anne Frank
Fonds, Bâle.

- ① Observe cette carte postale. Elle est l'avant-dernier message envoyé d'Amsterdam par la famille Frank à Alice Frank et à la famille Elias à Bâle avant de passer dans la clandestinité le 6 juillet 1942. Il est écrit : « Ne vous inquiétez pas même si nous ne donnons pas beaucoup de nos nouvelles. » Réfléchis à ce que tu écrirais à tes proches si tu devais entrer dans la clandestinité et ne rien révéler sur ta cachette. Qu'est-ce qui serait important pour toi de leur dire ? Discutez-en en groupe.
- ② Selon vous, qu'est-ce que Buddy Elias a vécu en Suisse après le début de la Seconde Guerre mondiale ?
 - a) Lis les fiches-portraits de Buddy Elias et d'Anne Frank. Compare leur situation dans le pays où ils vivaient. Note tes résultats.
 - b) Essaie de te mettre à la place de Buddy Elias. Écris de son point de vue une lettre à Anne Frank. De quoi parle-t-il ? Que lui souhaite-t-il ?
- ③ Discutez à deux des questions suivantes : vous surprenez-vous parfois à avoir des préjugés envers d'autres personnes ? Avez-vous fait face à des préjugés de la part d'autres personnes ? Comment pouvez-vous vous engager aujourd'hui en Suisse pour des camarades de classe qui sont victimes de harcèlement, d'insultes ou d'exclusion en raison de préjugés ?
- ④ Pour avoir une vue d'ensemble, aide-toi des fiches-événements.
 - a) Place les fiches-événements de l'histoire suisse dans l'ordre chronologique sur la ligne du temps du régime national-socialiste (1933-1945).
 - b) Compare ensuite les situations en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, puis note ta conclusion par écrit.



Unité d'apprentissage 3 – Fuite, clandestinité, déportation

1A Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité



- » La famille de Buddy Elias quitte Francfort-sur-le-Main pour émigrer en Suisse, avant qu'Hitler ne prenne le pouvoir en Allemagne avec le NSDAP (parti national-socialiste allemand). En 1933, la famille Frank s'enfuit de Francfort-sur-le-Main pour se réfugier à Amsterdam, où elle se cache en 1942. Que signifient émigrer, fuir et entrer dans la clandestinité pour Buddy Elias et Anne Frank ? Quelles répercussions la persécution par les nazis a-t-elle sur les deux familles ?



Malle d'Alice Frank
avec ses initiales,
Francfort-sur-le-
Main, 1886–1933.
© Anne Frank Fonds,
Bâle.

- ① Comment le père d'Anne Frank réagit-il face à la discrimination et à la persécution ? Comment la famille se prépare-t-elle à la clandestinité ?

Lis les extraits du journal du 5 juillet 1942 et du 8 juillet 1942. Surligne les passages correspondant aux deux questions avec des couleurs différentes.

Extraits du journal 5 juillet 1942



« Papa est très souvent à la maison ces derniers temps, il n'a plus de raison d'aller au bureau, ça doit être triste de se sentir inutile. M. Kleiman a pris la direction d'Opekta et M. Kugler celle de Gies & Co, la société d'épices artificielles, qui n'a été fondée qu'en 1941.

Il y a quelques jours, comme nous faisons notre promenade autour de la place, Papa a commencé à parler d'entrer dans la clandestinité, il disait qu'il nous serait très difficile de vivre complètement coupés du monde. Je lui ai demandé pourquoi il parlait de nous cacher : « Anne, répondit-il, tu sais que depuis plus d'un an, nous entreposons chez d'autres gens des vêtements, des vi-
vres et des meubles. Nous ne voulons pas que nos

affaires tombent entre les mains des Allemands, mais nous voulons encore moins nous faire prendre. Aussi, nous allons partir de nous-mêmes au lieu d'attendre qu'on vienne nous chercher.

« Mais quand alors, Papa ? » Le ton grave de Papa m'inquiétait.

« Ne te tracasse pas, nous nous occuperons de tout, profite bien de ta vie insouciant pendant qu'il en est encore temps. »

Et c'est tout. Oh pourvu que ces sombres paroles se réalisent le plus tard possible ! »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 24-25.



1A Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité



8 juillet 1942

« Tous les quatre, nous nous sommes couverts d'habits, comme pour passer la nuit dans une glacière et cela dans le seul but d'emporter d'autres vêtements. Aucun juif dans notre situation ne se serait risqué à quitter sa maison avec une valise pleine d'habits. J'avais mis deux chemises, trois culottes, une robe, et par-dessus une jupe, une veste, un manteau d'été, deux paires de bas, des chaussures d'hiver, un bonnet, une écharpe et bien d'autres choses encore, j'étouffais déjà avant de sortir, mais personne ne s'en souciait.

Margot a bourré son cartable de livres de classe, est allée chercher son vélo dans la remise et a suivi Miep qui l'emmenait vers des horizons inconnus de moi. En effet, j'ignorais encore quel serait notre mystérieuse destination. À sept

heures et demie, nous avons refermé à notre tour la porte derrière nous, le seul à qui il me restait à dire adieu, c'était Moortje, mon petit chat, qui allait trouver un bon refuge chez les voisins ainsi que l'indiquait une petite lettre adressée à M. Goldschmidt.

Les lits défaits, les restes du petit déjeuner sur la table, une livre de viande pour le chat à la cuisine, tout donnait l'impression que nous étions partis précipitamment. Mais nous nous moquions bien des impressions, tout ce que nous voulions, c'était partir, partir et arriver à bon port, et rien d'autre.

La suite à demain. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 27-28.

- ② a) Qu'est-ce qui distingue l'émigration de la fuite ou de la clandestinité ? Note tes réflexions sous la forme d'un tableau comparatif.

Émigration	Fuite

1A Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité



b) Qu'emporte-t-on lors d'une émigration ? Qu'emporte-t-on pour vivre dans la clandestinité ou lorsque l'on est en fuite ? Complète le tableau avec une liste d'objets que tu emporterais en cas de fuite ou d'une émigration vers un autre pays.

Émigration	Fuite

c) Pour Anne Frank, le principal est d'emporter son journal. Quel serait pour toi l'objet le plus important à emporter avec toi en cas de fuite ? Entoure en rouge cet objet dans ta liste et explique pourquoi tu l'as choisi.



- » La famille Elias a quitté Francfort-sur-le-Main pour émigrer en Suisse dès 1929. En 1933, la famille Frank s'enfuit de Francfort-sur-le-Main et se réfugie à Amsterdam, où elle se cache en 1942. Quelles répercussions la crise économique d'abord, puis la persécution des nazis ont eu sur les deux familles ? Comment ont-elles réagi face à leur privation de droits et à leur persécution en tant que juifs et juives ?



Malle d'Alice Frank
avec ses initiales,
Francfort-sur-le-
Main, 1886–1933.
© Anne Frank Fonds,
Bâle.

- ① Lis les extraits du journal du 5 juillet 1942 et du 9 juillet 1942.

Comment le père d'Anne Frank réagit-il face à la privation des droits et à la persécution ? Comment la famille se prépare-t-elle à la clandestinité ? Surligne les passages les plus importants et note tes observations.

Extraits du journal

5 juillet 1942



« Papa est très souvent à la maison ces derniers temps, il n'a plus de raison d'aller au bureau, ça doit être triste de se sentir inutile. M. Kleiman a pris la direction d'Opekta et M. Kugler celle de Gies & Co, la société d'épices artificielles, qui n'a été fondée qu'en 1941.

Il y a quelques jours, comme nous faisons notre promenade autour de la place, Papa a commencé à parler d'entrer dans la clandestinité, il disait qu'il nous serait très difficile de vivre complètement coupés du monde. Je lui ai demandé pourquoi il parlait de nous cacher : « Anne, répondit-il, tu sais que depuis plus d'un an, nous entreposons chez d'autres gens des vêtements, des vivres et des meubles. Nous ne voulons pas que nos

affaires tombent entre les mains des Allemands, mais nous voulons encore moins nous faire prendre. Aussi, nous allons partir de nous-mêmes au lieu d'attendre qu'on vienne nous chercher.

« Mais quand alors, Papa ? » Le ton grave de Papa m'inquiétait.

« Ne te tracasse pas, nous nous occuperons de tout, profite bien de ta vie insouciant pendant qu'il en est encore temps. »

Et c'est tout. Oh pourvu que ces sombres paroles se réalisent le plus tard possible ! »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 24-25.





8 juillet 1942

« À trois heures (Hello s'était absenté pour revenir un peu plus tard) quelqu'un a sonné à la porte, je n'ai rien entendu parce que j'étais paresseusement étendue sur une chaise longue à lire au soleil, sur la terrasse. Margot est apparue tout excitée à la porte de la cuisine.

« Il est arrivé une convocation des S.S. pour Papa, a-t-elle chuchoté. Maman est déjà partie chez M. Van Daan (Ami et associé de Otto Frank). »

Ça m'a fait un choc terrible, une convocation, tout le monde sait ce que cela veut dire, je voyais déjà le spectre de camps de concentration et de cellules d'isolement et c'est là que nous aurions dû laisser partir Papa ? « Il n'est pas question qu'il parte, a affirmé Margot pendant que nous attentions Maman dans le salon. Maman est allée chez Van Daan demander si nous pouvons nous installer demain dans notre cachette. Les Van Daan vont se cacher avec nous. Nous serons sept. » Silence. Nous ne pouvions plus dire un mot, la pensée de Papa, qui, sans se douter de rien, faisait une visite à l'hospice juif, l'attente du retour de Maman, la chaleur, la tension, tout cela nous imposait le silence.

Soudain, la sonnette retentit de nouveau. « C'est Hello », dis-je.

« N'ouvre pas », dit Margot en me retenant mais ce n'était pas la peine, nous entendions Maman et M. Van Daan parler en bas avec Hello, puis ils sont entrés et ont refermé la porte derrière eux. À chaque coup de sonnette, Margot et moi devons descendre sur la pointe des pieds voir si c'était Papa, on n'ouvrait à personne d'autre. On nous a fait sortir du salon, Margot et moi, Van Daan voulait parler seul à Maman.

Quand Margot et moi nous sommes retrouvées dans notre chambre, elle m'a raconté que la convocation n'était pas pour Papa mais pour elle. Ça m'a fait encore un choc et j'ai commencé à pleurer. Margot a seize ans, ils font donc partir seules des filles aussi jeunes, mais heureusement, elle n'irait pas, Maman était formelle, et c'est sans doute à cela que Papa avait fait allusion quand il m'avait parlé de nous cacher.

Nous cacher, mais où, en ville, à la campagne, dans une maison, une cabane, où, quand, comment... ? Cela faisait beaucoup de questions que je ne pouvais pas poser mais qui revenaient sans cesse. »

de : « **Le Journal d'Anne Frank** », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 25-26.

8 juillet 1942

« Tous les quatre, nous nous sommes couverts d'habits, comme pour passer la nuit dans une glacière et cela dans le seul but d'emporter d'autres vêtements. Aucun juif dans notre situation ne se serait risqué à quitter sa maison avec une valise pleine d'habits. J'avais mis deux chemises, trois culottes, une robe, et par-dessus une jupe, une veste, un manteau d'été, deux paires de bas, des chaussures d'hiver, un bonnet, une écharpe et bien d'autres choses encore, j'étouffais déjà avant de sortir, mais personne ne s'en souciait.

Margot a bourré son cartable de livres de classe, est allée chercher son vélo dans la remise et a suivi Miep qui l'emmenait vers des horizons inconnus de moi. En effet, j'ignorais encore quelle serait notre mystérieuse destination. À sept heures et demie, nous avons refer-

mé à notre tour la porte derrière nous, le seul à qui il me restait à dire adieu, c'était Moortje, mon petit chat, qui allait trouver un bon refuge chez les voisins ainsi que l'indiquait une petite lettre adressée à M. Goldschmidt.

Les lits défaits, les restes du petit déjeuner sur la table, une livre de viande pour le chat à la cuisine, tout donnait l'impression que nous étions partis précipitamment. Mais nous nous moquions bien des impressions, tout ce que nous voulions, c'était partir, partir et arriver à bon port, et rien d'autre.

La suite à demain. »

de : « **Le Journal d'Anne Frank** », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 27-28.

9 juillet 1942

« Nous marchions sous la pluie battante, Papa, Maman et moi, chacun portant un cartable et un sac à provisions, bourrés jusqu'à ras bord d'objets les plus hétéroclites. Les ouvriers qui allaient au travail à cette heure matinale nous lançaient des regards de pitié, sur leurs visages se lisait

clairement leur regret de ne pouvoir nous proposer aucune sorte de véhicule, le jaune de l'étoile en disait assez long. »

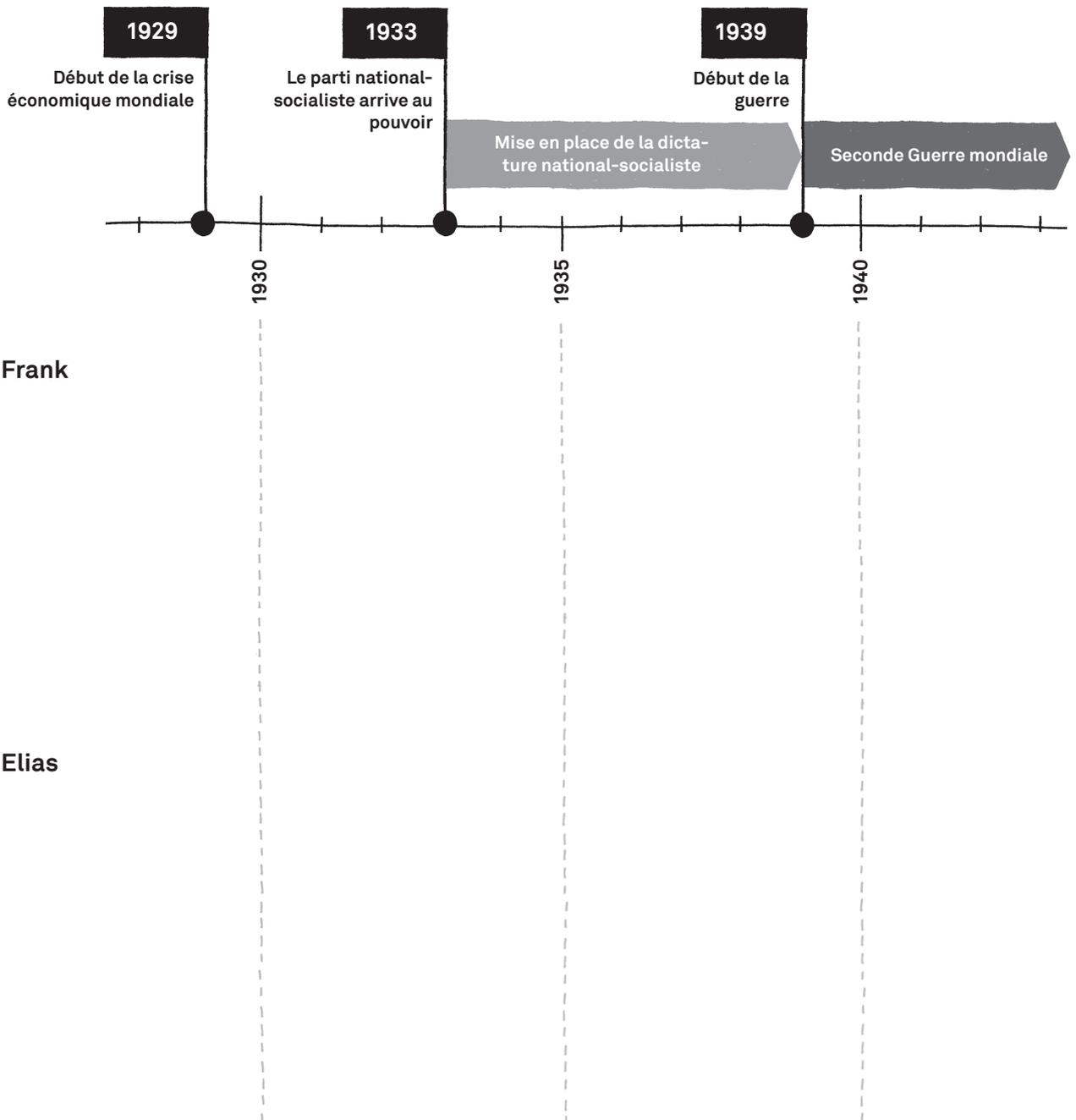
de : « **Le Journal d'Anne Frank** », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 28.

1B Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité



② Mettez-vous par deux et répartissez entre vous les fiches-portraits de Leni Elias et d'Otto Frank.

- Lisez les fiches-portraits et notez quelles répercussions ont eu la crise économique et la persécution des nazis sur la famille. Comparez vos conclusions.
- Dans les fiches-portraits, les dates et les raisons du déménagement des familles sont indiquées. Inscrivez ces dates avec des couleurs différentes sous la ligne du temps.
- A l'aide de la ligne du temps, racontez comment les deux familles ont réagi dans leur pays respectif face à la persécution des personnes juives jusqu'en 1942.



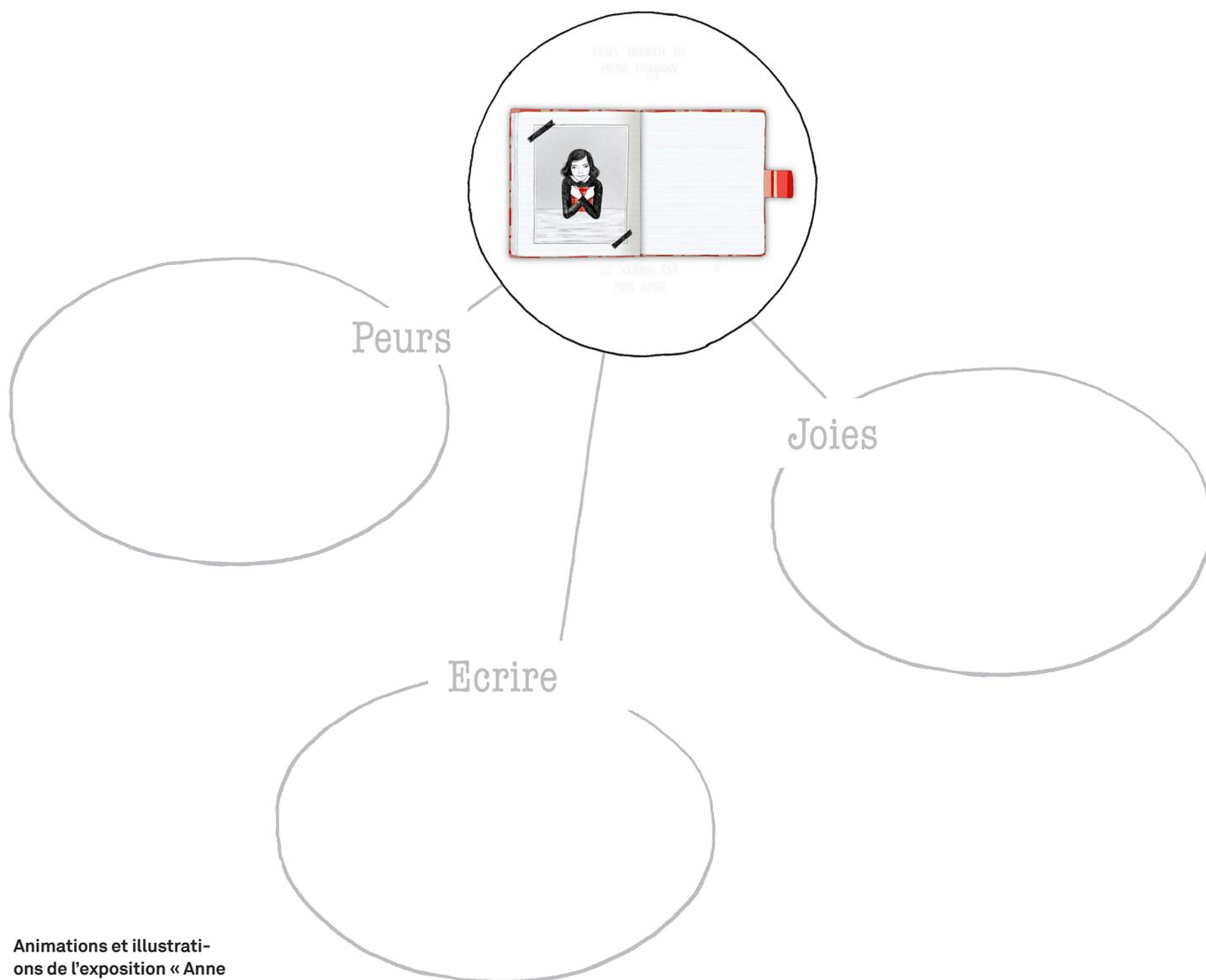
2 La vie quotidienne d'Anne Frank dans sa cachette



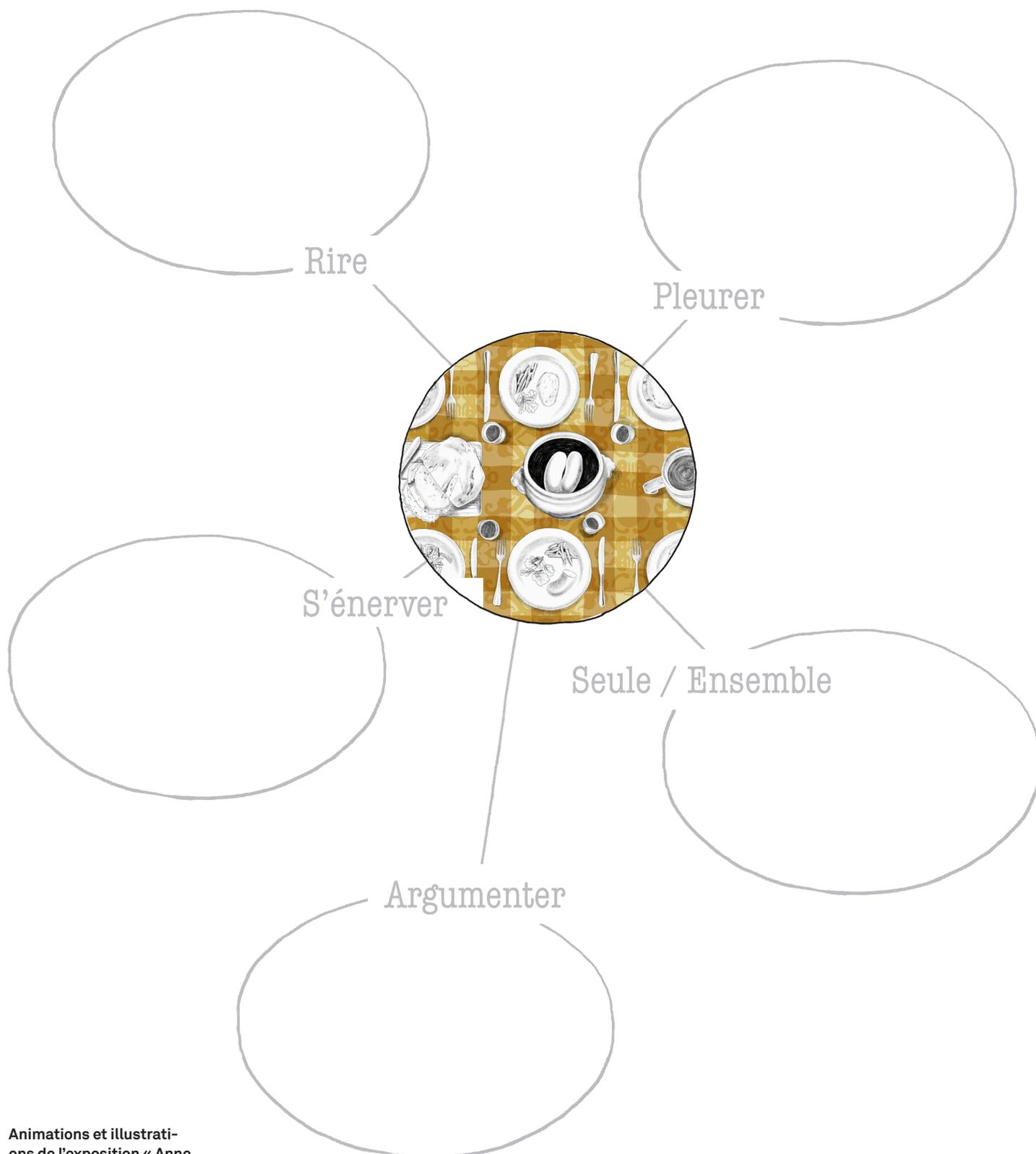
» Anne Frank vit son adolescence dans la cachette jusqu'à son arrestation. Enfermée dans ce petit espace pendant deux ans, elle doit cohabiter avec les autres clandestins. Grâce aux personnes protectrices et à la radio, elle est informée de ce qui se passe dans le monde. Dans l'exposition, des animations montrent comment Anne Frank vit le quotidien dans la cachette et quel rôle jouent les personnes protectrices. À quoi Anne Frank pense-t-elle ?

- ① Dans l'exposition, regarde les deux animations dans l'annexe. À quoi Anne Frank pense-t-elle ? Qu'est-ce qui la préoccupe ? Mets-toi à la place d'Anne Frank, imagine ce qu'elle pourrait penser et écris tes idées dans la bulle à côté du mot-clé associé.

À son bureau



À table



3A Comment s'organise l'aide en faveur des clandestins ?



» Miep Gies, Victor Kugler et d'autres personnes protectrices ont joué un rôle décisif pour les clandestins de l'annexe. Comment les ont-elles aidés ? Une animation dans l'annexe détaille les rôles de Miep Gies et Victor Kugler.

Miep
Gies



Victor
Kugler



Animations et illus-
trations de l'exposi-
tion « Anne Frank et
la Suisse », 2022.
© Nino Christen,
Maj Dörig, Zurich.

① Regarde l'animation près de la porte. Comment Miep Gies et Victor Kugler aident-ils les clandestins ? Explique-le en quelques mots.

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
---	---

3A Comment s'organise l'aide en faveur des clandestins ?



- ② Lis l'extrait du journal d'Anne Frank daté du 11 juillet 1943. Qu'écrit-elle sur les personnes qui, comme Miep Gies, ont aidé les persécuté-e-s ? Quelle importance ces personnes avaient-elles pour les huit individus cachés dans l'annexe ? Écris ta conclusion.

Extrait du journal

11. Juli 1943



« Miep est toujours chargée comme un baudet, elle ne fait que traîner des paquets. Presque tous les jours, elle réussit à dénicher quelque part des légumes, qu'elle apporte sur son vélo, dans de
5 grands cabas. C'est elle encore qui, chaque samedi, nous apporte cinq livres de bibliothèque. Nous attendons toujours le samedi, le jour des

livres, avec impatience, comme des petits enfants qui vont avoir un cadeau. Les autres gens ne savent pas tout ce que les livres représentent quand on est enfermé. La lecture, l'étude et la radio, voilà nos seules distractions.»

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 107.



- ③ Mettez-vous par deux et répartissez entre vous les fiches-portraits de Miep Gies et de Victor Kugler.

a) Lisez les informations figurant sur les fiches-portraits. Contiennent-elles d'autres indications sur la manière dont Miep Gies et Victor Kugler ont aidé la famille Frank ? Discutez-en et notez vos réponses.

b) Dans les pays occupés par les nazis, il était interdit d'aider les juifs et les juives persécuté-e-s. Celles et ceux qui le faisaient risquaient d'être puni-e-s sévèrement. Quelles raisons ont pu pousser des individus à s'engager en faveur des personnes persécutées malgré le danger ? Que pouvons-nous apprendre des personnes protectrices, comme Miep Gies et Victor Kugler ?

c) Quels risques prendriez-vous pour vous engager en faveur de la justice ? Notez vos réflexions.

3B Comment certaines personnes ont résisté à ces crimes ?



» Miep Gies, Victor Kugler et d'autres personnes protectrices ont assuré la survie des clandestins dans l'annexe. Pourquoi certaines personnes ont-elles résisté aux injonctions des nazis ? De quelle manière les personnes aux Pays-Bas et en Suisse ont-elles pu aider les personnes persécutées ?

Personnes protectrices aux Pays-Bas



Miep Gies



Victor Kugler

Personnes protectrices en Suisse



Paul Grüninger



Anne-Marie Im Hof-
Piguet



Heidi Weber

Pour les légendes,
voir les fiches-
portraits en annexe.



- ① Lis les fiches-portraits de personnes protectrices aux Pays-Bas et en Suisse. Sous quelle forme ont-elles aidé les personnes persécutées ? Note tes réponses.
- ② Comparez la situation des Pays-Bas, occupés par les nazis, et de la Suisse, épargnée par l'occupation.
 - Quelles ont été les conséquences des actes de protection pour les personnes persécutées ?
 - Et pour les personnes protectrices lorsque ces actes ont été découverts ?Notez vos résultats en comparant les situations des deux pays et des différentes personnes protectrices.
- ③ Dans les pays occupés par les nazis, il était interdit d'aider les juifs et les juives persécuté-e-s. Celles et ceux qui le faisaient risquaient d'être eux-mêmes sévèrement puni-e-s. Quelles pensées ont pu avoir des individus lorsqu'ils se sont engagés en faveur des personnes persécutées malgré le danger ?
- ④ Que pouvons-nous apprendre des personnes protectrices aux Pays-Bas, comme Miep Gies et Victor Kugler, ou de celles en Suisse, à l'exemple de Paul Grüninger, Anne-Marie Im Hof-Piguet et Heidi Weber ? Notez vos conclusions.

3B Comment certaines personnes ont résisté à ces crimes ?



- ⑤ Lis le texte de Miep Gies ci-dessous. Qu'est-ce qu'elle souhaite souligner ?
Note trois points.

Miep Gies écrit dans ses mémoires « Elle s'appelait Anne Frank »



5 « Je n'ai rien d'héroïque. Je ne suis que le maillon final de la longue, très longue chaîne de braves Hollandais qui ont fait ce que j'ai fait ou plus – beaucoup plus [...]. Plus de vingt mille Hollan-
5 dais ont caché des Juifs et bien d'autres, obli-
gés alors de se terrer. J'ai fait de mon mieux pour les aider. Mon mari aussi. Ce ne fut pas assez. »

De : Miep Gies, « Elle s'appelait Anne Frank ». Avec la collaboration d'Alison Leslie Gold. Calmann-Lévy, Paris, 2022, p. 11.

5 « Mon histoire est celle de gens ordinaires en des temps qui furent extraordinairement durs. Des temps qui, je l'espère du fond de mon cœur, ne reviendront jamais plus. C'est à nous tous, gens
5 ordinaires de par le monde entier, d'y veiller. »

De : Miep Gies, « Elle s'appelait Anne Frank ». Avec la collaboration d'Alison Leslie Gold. Calmann-Lévy, Paris, 2022, p. 12.

4 Reconnaître à temps les signes avant-coureurs d'un génocide



» L'holocauste désigne l'assassinat de six millions de personnes juives européennes pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce génocide s'est déroulé sur plusieurs années. En Allemagne, dès 1933, des mesures radicales ont été introduites et ont rapidement mis en place une dynamique meurtrière. Le chercheur universitaire américain Gregory H. Stanton distingue dix étapes dans ce processus. Ses conclusions peuvent-elles aider à reconnaître à temps les signes avant-coureurs d'un nouveau génocide et à attirer l'attention sur des situations dangereuses ?

- ① Lis les dix étapes que Gregory H. Stanton a retenues. Écris un mot-clé correspondant à chaque étape.
- ② Gregory H. Stanton estime que la prévention d'un génocide devient de plus en plus difficile dès lors qu'une nouvelle étape est franchie. Choisis deux étapes pour lesquelles il te semble encore possible d'agir pour bloquer le processus du génocide et décris comment on pourrait s'y prendre.

Étape 1 : la classification

Un groupe minoritaire est rendu responsable des problèmes de la société. Il est désigné comme bouc émissaire.

Étape 2 : la polarisation

Des groupes sont délibérément opposés les uns aux autres. Grâce à des actions et des campagnes ciblées, ces groupes sont de plus en plus séparés.

Étape 3 : la symbolisation

Des symboles identifiables sont attachés au groupe minoritaire, rendant les personnes qui en font partie immédiatement reconnaissables.

Étape 4 : la discrimination

Par le biais de lois et de mesures, le groupe minoritaire fait l'objet de discrimination. Les personnes de ce groupe perdent progressivement leurs droits (civiques).

Étape 5 : la déshumanisation

Les groupes minoritaires ne sont plus considérés comme des êtres humains. Ils sont comparés à des animaux.



4 Reconnaître à temps les signes avant-coureurs d'un génocide



Étape 6 : l'organisation

Les génocides sont toujours planifiés et organisés. Ils ne sont possibles qu'en obtenant, de gré ou de force, l'aide des fonctionnaires, d'institutions et d'individus.

Étape 7 : la préparation

Avant que le génocide ne commence, celui-ci doit être préparé. Les victimes sont par exemple rassemblées dans des camps de déportation.

Étape 8 : la déportation

Les victimes sont transférées de force des camps de déportation vers les lieux où elles seront systématiquement assassinées.

Étape 9 : l'extermination

Les exterminations sont perpétrées à grande échelle. Le gouvernement, avec l'aide d'autres personnes, assassine les victimes, qui ne sont pas vues comme des humains.

Étape 10 : le déni

Les auteurs nient les meurtres de masse, accusant souvent les victimes et détruisant les preuves.

Traduit d'après : Dear Kitty. Worksheets for the film Where is Anne Frank?, Anne Frank Fonds, Bâle, 2021, n° 8.1–8.3.

Unité d'apprentissage 4 – Oublier et se souvenir



» Miep Gies sauve le journal d'Anne Frank et le remet à son père, Otto Frank, après la guerre. Dès lors, ce dernier considère la publication du journal comme la mission de sa vie. Il s'installe chez des parents en Suisse. De là, il se consacre à la diffusion du journal d'Anne et de son « héritage ». Quels messages peut-on tirer du journal ?

- ① Lis les extraits du journal du 11 avril 1944, du 3 mai 1944, du 22 mai 1944 et du 15 juillet 1944.

Extraits du journal



11 avril 1944

« Un jour cette horrible guerre se terminera enfin, un jour nous pourrions être de nouveau des êtres humains et pas seulement des juifs ! » de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 257.

3 mai 1944

« À quoi bon, oh à quoi bon cette guerre, pourquoi les gens ne peuvent-ils pas vivre en paix, pourquoi faut-il tout anéantir ? » de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 275.

22 mai 1944

« Je n'espère qu'une seule chose, c'est que cette haine des juifs sera de nature passagère [...] » de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 296.

15 juillet 1944

« Voilà la difficulté de notre époque, les idéaux, les rêves, les beaux espoirs n'ont pas plus tôt fait leur apparition qu'ils sont déjà touchés par l'atroce réalité et totalement ravagés. C'est un vrai miracle que je n'aie pas abandonné tous mes espoirs, car ils semblent absurdes et irréalisables. Néanmoins, je les garde car, malgré tout, je crois encore à la bonté innée des hommes. » de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 325-326.

Il m'est absolument impossible de tout construire sur une base de mort, de misère et de confusion. Je vois comment le monde se transforme lentement en un désert, j'entends plus fort, toujours plus fort, le grondement du tonnerre qui approche et nous tuera, nous aussi, je ressens la souffrance de millions de personnes et pourtant, quand je regarde le ciel, je pense que tout finira par s'arranger, que toute cette cruauté aura une fin, que le calme et la paix reviendront régner sur le monde. En attendant, je dois garder mes pensées à l'abri, qui sait, peut-être trouveront-elles une application dans les temps à venir ! »

- ② Écris un titre pertinent pour chaque extrait.



-
- ③ Le terme « héritage » désigne ce que les personnes décédées laissent à leurs descendants. Ici, au sens figuré, il s'agit des messages contenus dans le journal.
- a) Trouve dans chacun des quatre extraits un message qu'Anne Frank aurait voulu transmettre et surligne-le.
 - b) Donne ton avis personnel sur les messages surlignés. Ces messages ont-ils une signification pour les gens d'aujourd'hui ? Justifie ta réponse.
- ④ Anne Frank espère que la haine des juifs et des juives disparaîtra. Ses espoirs se sont-ils réalisés ? As-tu une idée de ce qu'il en est aujourd'hui ? Discutez de ces questions à deux et justifiez votre avis par écrit.

1B Le journal intime – le témoin d'une époque ?



» Miep Gies sauve le journal d'Anne Frank et le remet à son père, Otto Frank, après la guerre. Dès lors, ce dernier considère la publication du journal comme la mission de sa vie. Faut-il publier un journal intime ? Peut-il être le témoin important d'une époque ?

① Lis les deux extraits du 29 mars 1944 et du 14 avril 1944.

Extraits du journal

29 mars 1944

« Chère Kitty,

Hier soir, le ministre Bolkestein a dit sur Radio Orange qu'à la fin de la guerre, on rassemblerait une collection de journaux et de lettres portant sur cette guerre. Évidemment, ils se sont tous précipités sur mon journal. Pense comme ce serait intéressant si je publiais un roman sur l'Annexe. Rien qu'au titre, les gens iraient s'imaginer qu'il s'agit d'un roman policier.

10 Non, mais sérieusement, environ dix ans après la

guerre, cela fera déjà sûrement un drôle d'effet aux gens si nous leur racontons comment nous, juifs, nous avons vécu, nous nous sommes nourris et nous avons discuté ici. Même si je te parle beaucoup de nous, tu ne sais que très peu de choses de notre vie. [...]

De toutes ces choses dont tu ne sais rien, et il me faudrait passer la journée entière à écrire si je devais tout te raconter dans les moindres détails. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 240-241.



14 avril 1944

« Je suis certaine, Kit, que je suis un peu timbrée aujourd'hui et je ne sais pourtant pas pourquoi. Tout est mélangé, sans fil directeur, et je doute parfois sérieusement que plus tard quelqu'un s'intéresse à mon radotage. Les Confidences d'un vilain petit canard sera le titre de toutes ces sottises.

5

M. Bolkenstein ou Gerbrandy* ne trouveront certainement pas grand intérêt à mon journal.»

* Membres du gouvernement des Pays-Bas en exil

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 259.

- ② Anne Frank voulait-elle que son journal soit publié ? Résume ses réflexions avec tes propres mots.
- ③ Connais-tu d'autres journaux qui ont été publiés ? Qu'est-ce qui rend un journal intime intéressant pour des personnes qui ne connaissent pas personnellement l'auteur-e ?
- ④ Selon toi, dans quelle mesure le journal d'Anne Frank peut-il être considéré comme un témoin important de l'époque de l'holocauste ? Compare-le avec d'autres sources historiques, par exemple avec des récits de survivants de l'holocauste et des journaux intimes d'autres personnes persécutées. N'oublie pas que le journal d'Anne Frank s'arrête au moment de son arrestation par les nazis.

2 De quelle manière une adaptation sous une autre forme modifie-t-elle le journal ?



» Anne Frank a remanié son journal en vue d'une publication à la fin de la guerre. Pour la première édition, son père a délibérément supprimé certains passages. Par la suite, une édition complète a été publiée. Le journal a aussi donné lieu à d'innombrables adaptations pour le théâtre, le cinéma ou des romans graphiques. Chacune d'elles met l'accent sur un aspect différent. Comment les adaptations actuelles modifient-elles le contenu du journal ? Comment faut-il considérer les interprétations qui en découlent ?

① En t'appuyant sur une adaptation cinématographique actuelle, examine de quelle manière le contenu est modifié lorsque le journal change de média.

a) Choisis un des films suivant et regarde-le.



Le journal vidéo d'Anne Frank

(Série, 1er épisode, 5 minutes, en anglais sous-titré)

www.youtube.com/watch?v=ZWFjgWGI_YE



Where is Anne Frank?

(Film d'animation, Trailer, 2 minutes, en anglais sous-titré)

www.youtube.com/watch?v=Szho8UrNnc0



Anne Frank's Diary

(Film d'animation. Film complet en anglais, regarde les 6 premières minutes.)

www.youtube.com/watch?v=qAIRFyR6NyQ

b) Décris la première impression que te donne le film. Quelle histoire raconte-t-il ?

c) De quelle manière le contenu est-il modifié par une adaptation du livre dans un autre média ?

② Dans quelle mesure une adaptation reprend-elle ce qu'Anne Frank a écrit dans son journal ? Est-elle fidèle ? Y a-t-il des changements évidents ? Note tes remarques le plus précisément possible.

③ Les changements concernent-ils des messages clés d'Anne Frank ou s'agit-il de détails qui semblent sans importance ? À quoi servent les adaptations ? Est-ce pour souligner ce qui s'est passé à l'époque, pour souligner l'actualité de certains thèmes, pour rendre le film plus divertissant ou augmenter le suspense ? Discutez de ces questions à deux et donnez votre conclusion par écrit.

④ a) À quel type de film t'attends-tu lorsque tu vois l'extrait ? À ton avis, de quelle manière le film adapte-t-il le journal ?

b) Imagine qu'Anne Frank puisse regarder le film avec toi. Comment réagirait-elle ? Que penserait-elle de cette adaptation ?

2 De quelle manière une adaptation sous une autre forme modifie-t-elle le journal ?



- 5 Supposons que ton école décide d'organiser un événement sur le thème « Anne Frank et nous » à l'occasion de la Journée internationale de commémoration de l'holocauste le 27 janvier (date anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz). Tu as l'occasion de décider s'il faut organiser une lecture d'extraits du journal original ou une projection d'une des trois adaptations mentionnées plus haut. Qu'est-ce que tu décides ? Justifie ta proposition en détail.

3 Le journal et d'autres témoignages d'époque



» En Suisse, des survivantes et des survivants de l'holocauste se sont regroupé-e-s au sein d'une association afin de se soutenir mutuellement et de s'engager ensemble pour préserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts. Afin que leur héritage parvienne aux générations futures, leurs histoires ont été recueillies. Vous pouvez trouver des biographies de survivantes et de survivants dans l'exposition. Que racontent ces personnes ? En quoi leurs souvenirs sont-ils encore importants aujourd'hui ?



① Les fiches-portraits de Fishel Rabinowicz, Gábor Hirsch, Ivan Lefkovits et Nina Weil retracent les vies de quatre témoins qui ont survécu à l'holocauste.

a) Choisis l'une des quatre fiches-portraits. Lis le texte et rassemble les informations nécessaires pour répondre aux questions suivantes. Rédige tes réflexions sous forme de notes.

- Qu'est-ce que la personne a vécu ?
- Quelles expériences raconte-t-elle ?
- Quels sont les sentiments et les réflexions que son récit suscite en toi ?

b) Note trois questions que tu poserais à cette personne ou à un-e autre survivant-e de l'holocauste.

- ② Explique avec tes mots pourquoi il est important de se souvenir de l'holocauste.
- ③ Comment devrions-nous nous souvenir des victimes de l'holocauste ? Quelle importance ont les témoignages des survivantes et des survivants de l'holocauste ? Note tes réflexions.
- ④ Beaucoup de personnes survivantes ont longtemps tu ce qu'elles ont vécu. Ce n'est que vers la fin du XX^e siècle qu'elles ont été de plus en plus à briser le silence et à raconter ce qu'elles avaient vécu. Pourquoi avoir gardé le silence pendant si longtemps ? Pourquoi, des années après l'holocauste, commencer à témoigner publiquement et à aller à la rencontre des jeunes pour en discuter ? Pourquoi des survivantes et des survivants ne veulent témoigner que si leur anonymat est préservé ? Discutez de ces questions à deux et notez les points les plus importants.

Dans l'exposition

Tu peux également lire les portraits des quatre témoins sur les stations multimédia dans la dernière salle.

4A En mémoire de qui doit-on ériger un monument ?



- » Les monuments invitent à se souvenir de personnes ou de groupes et de leur histoire. De nombreux monuments célèbrent les triomphes et les exploits d'autrefois. Les héros et les héroïnes sont souvent hissé-e-s sur un socle afin que nous puissions les admirer. Parmi les personnes présentées dans l'exposition, lesquelles devraient être placées sur un piédestal ?



Socle de monument sur le Lindenhof à Zurich. Photo : Sabina Brändli.

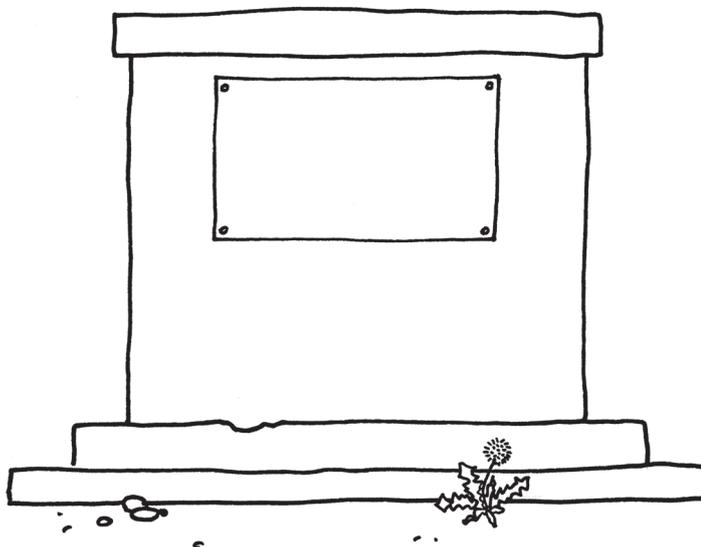
- ① Quels monuments à la mémoire de héros et d'héroïnes connais-tu en Suisse ? En mémoire de qui ? Pourquoi ? Discutez-en à deux.
- ② Sur le Lindenhof, dans la vieille ville de Zurich, il y a un socle sans statue*. À quelle personnalité aimerais-tu rendre hommage en la plaçant sur ce socle ? Justifie ta réponse.

*La statue de Guillaume Tell, pour laquelle le piédestal a été construit autrefois, a été volée il y a longtemps.

4A En mémoire de qui doit-on ériger un monument ?



- ③ a) Par deux, discutez de ce que vous avez appris sur les vies de différentes personnes en travaillant avec les fiches-portraits. Auriez-vous envie de rendre hommage à une ou plusieurs de ces personnes en érigeant un monument ? À quoi pourrait-il ressembler ? Où devrait-il être placé ?
- b) Dessinez le monument que vous avez décrit.





- » Certains monuments rappellent les injustices passées et la souffrance des victimes. Les lieux de mémoire qui commémorent des atrocités afin d'empêcher qu'elles ne se reproduisent sont particulièrement évocateurs. Quelles en sont les formes appropriées ?

Les pavés de mémoire sont un projet de l'artiste Gunter Demnig sur lequel il travaille depuis 1992. Il s'agit de petites plaques commémoratives posées dans le sol, appelées Stolpersteine, pour rappeler le destin des personnes qui ont été persécutées, assassinées, déportées, expulsées ou poussées au suicide à l'époque du national-socialisme.



Pavés de mémoire à Aix-la-Chapelle pour Anne, Margot et Edith Frank. © Volkshochschule (centre de formation pour adultes) d'Aix-la-Chapelle



- 1 Observe la photographie du pavé de mémoire posé à Aix-la-Chapelle en mémoire d'Anne Frank. Quelles informations y sont gravées ? Pourquoi ce pavé de mémoire a-t-il été installé dans cette ville ? Lis la fiche-portrait d'Anne Frank et fais des recherches sur Internet. Note les résultats de tes recherches en quelques phrases.
- 2 Comme dans d'autres pays européens, des pavés de mémoire sont désormais posés en Suisse. Après des mois de préparation, les premiers pavés de mémoire pour les victimes suisses du national-socialisme ont été inaugurés en novembre 2020 dans la ville de Zurich. Ces plaques carrées en laiton aux coins et bords arrondis et aux reflets dorés portent des inscriptions gravées à la main. Elles sont insérées dans le trottoir, le plus souvent devant le dernier domicile des victimes avant leur déportation, et rappellent grâce à leurs inscriptions succinctes les victimes de l'holocauste.



4B Monuments en mémoire de victimes



- a) Informe-toi sur les vies des victimes originaires de Suisse. Pourquoi ces personnes ont-elles été persécutées par les nazis ? Choisis une personne dans la colonne de gauche du tableau et décris pourquoi elle est tombée sous le joug des nazis. Note les résultats dans la colonne centrale du tableau en quelques mots.

www.stolpersteine.ch/fr/opfer

- b) Quelles sont les questions ou réflexions qui te viennent à l'esprit ? Note-les dans la dernière colonne du tableau.

Nom	Raison de la persécution	Quelle question te préoccupe en lisant l'histoire de cette personne ?
Lea et Alain Berr		
Sara Sabine Pommer		
Walter Kölliker		
Albert Mülli		
Josef Traxl		
Julie Emma Flöscher		
Henrika «Yettli» Sigmann		
Selma, Julia et Frédéric Rothschild		



- ③ Le lieu où se trouve le pavé de mémoire de la personne que tu as choisie.
- Informe-toi sur le lieu où se trouve le pavé de mémoire. À quel endroit a-t-il été placé ? Si tu peux la voir sur Google street , à quoi ressemble la maison ? Que peux-tu dire sur les lieux à proximité ? Rédige tes observations en quelques mots.
www.stolpersteine.ch/fr/stolpersteine
 - Comment penses-tu que les gens qui voient le pavé de mémoire réagissent ? Savent-ils de quoi il s'agit ? Quelle réaction espéraient les personnes à l'origine de ce projet ? Comment leur présenterais-tu ce projet ?
- ④ Les pavés de mémoire rappellent le destin de personnes particulières. D'autres monuments, comme la sculpture « Shoah » de Schang Hutter ou des monuments en photo dans la dernière salle de l'exposition, évoquent la mémoire de l'ensemble des victimes. Réunissez-vous en groupe pour ce travail.
- Choisissez un monument, renseignez-vous à son sujet et décrivez-le à une personne de votre groupe qui ne le connaît pas.
 - Comment réagit-elle à votre description ? Comprend-elle de quoi il s'agit ?
 - Que pensez-vous du monument ? Comment choisir la commémoration de victimes individuelles et l'installation d'une seule œuvre d'art pour rappeler un génocide ? Échangez vos points de vue sur les formes de commémoration que vous jugez appropriées.

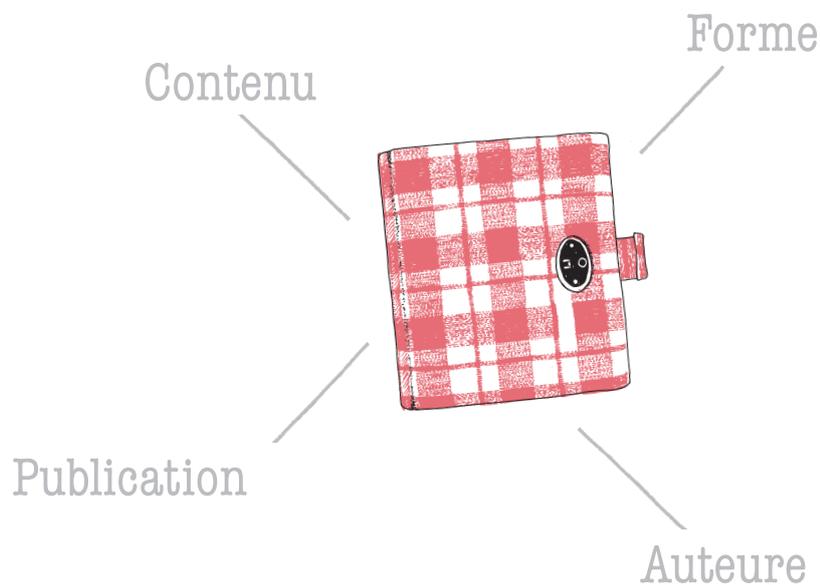


Sculpture «Shoah» de Schang Hutter, 1998. © Musée national suisse.

5 Quelle importance Anne Frank a-t-elle pour nous aujourd'hui ?



- >> Le journal d'Anne Frank a été traduit dans plus de 80 langues. Il est lu dans le monde entier. Pour quelle raison ? Comment le journal est-il devenu si célèbre ? Pourquoi des personnes dans le monde entier lisent-elles le journal d'une adolescente ?



- ① Réfléchis à tout ce que tu as appris sur ce journal.
 - a) Organise tes pensées en carte mentale et inscris ce que tu as appris dans l'exposition sur le contenu, la forme, l'auteure et la publication de ce journal. Fais des recherches sur Internet pour compléter ta carte si tu as des doutes.



5 Quelle importance Anne Frank a-t-elle pour nous aujourd'hui ?



Questions clés pour la carte mentale

- Contenu
Que contient le journal ? Sur quoi Anne Frank écrit-elle ? Le contenu t'intéresse-t-il ? Pourquoi ? Ou pourquoi ne t'intéresse-t-il pas ? Y a-t-il des choses importantes qui n'y figurent pas ? N'oublie pas qu'Anne Frank n'a pas pu continuer son journal après son arrestation. Parle-t-elle exclusivement de la souffrance et de l'injustice ? Ou suscite-t-elle aussi de l'espoir ?
- Forme
Comment le journal est-il écrit ? Que penses-tu du style d'écriture ? Le texte incite-t-il à poursuivre la lecture et à réfléchir ? Le texte semble-t-il écrit à la va-vite ou est-il écrit de façon réfléchi ? De quelle manière est-il écrit ? Semblait-il destiné à la publication ?
- Auteure
Quand Anne Frank a-t-elle écrit son journal ? Dans quelle situation se trouvait-elle à l'époque ? Qu'y a-t-il d'extraordinaire dans cette situation ? À quoi reconnais-tu qu'Anne Frank est une écrivaine talentueuse ? Quelle importance accorde-t-elle à l'écriture ? Est-elle concentrée lorsqu'elle écrit ses textes ? L'auteure se préoccupe-t-elle de questions importantes qui sont également significatives pour d'autres personnes ? Le texte a-t-il été remanié par l'auteure ?
- Publication
Quand le journal a-t-il été publié ? Existait-il à l'époque des récits personnels similaires (p. ex. journaux intimes ou souvenirs) de personnes persécutées à l'époque du national-socialisme ? Le journal a-t-il été remanié en vue de sa publication ? De quelle manière le projet de livre a-t-il été fictionnalisé ?

b) Explique ensuite, à l'aide de ta carte mentale, pourquoi le journal d'Anne Frank fascine aujourd'hui des millions de personnes et est lu dans le monde entier. Note ton hypothèse avec tes propres mots en cinq phrases maximum.

Solutions

Unité d'apprentissage 1 – Anne Frank et son journal

1 Confidences d'une adolescente de 13 ans ?



① Quelques raisons de tenir un journal

- Rassembler des souvenirs
- Documenter des événements
- Conserver des photos dans un certain ordre et les mettre en contexte
- Noter des expériences pour les rendre accessibles à d'autres personnes

③ Raisons pour lesquelles Anne Frank commence à tenir un journal

Extraits du journal

12 juin 1942

« Je vais pouvoir, j'espère, te confier toutes sortes de choses, comme je n'ai encore pu le faire à personne, j'espère que tu me seras d'un grand soutien. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 9.



20 juin 1942

« C'est une sensation très étrange, pour quelqu'un dans mon genre, d'écrire un journal. Non seulement je n'ai jamais écrit, mais il me semble que plus tard, ni moi ni personne ne s'intéressera aux confidences d'une écolière de treize ans. Mais à vrai dire, cela n'a pas d'importance, j'ai envie d'écrire et bien plus encore de dire vraiment ce que j'ai sur le cœur une bonne fois pour toutes à propos d'un tas de choses.

Pour être encore plus claire, il faut donner une explication, car personne ne comprendrait qu'une fille de treize ans soit complètement seule au monde, ce qui n'est pas vrai non plus : j'ai des parents adorables et une sœur de seize ans, j'ai, tout bien compté, au moins trente camarades et amies, comme on dit, [...] Non, à première vue rien ne me manque sauf l'amie avec un grand A. Avec mes camarades, je m'amuse et c'est tout, je n'arrive jamais à parler d'autre chose que des petites histoires de tous les jours, ou à me rapprocher d'elles, voilà le hic. Peut-être ce manque d'intimité vient-il de moi, en tout cas le fait est là et malheureusement, on ne peut rien y changer. De là ce journal. Et pour renforcer encore dans mon imagination l'idée de l'amie tant attendue, je ne veux pas me contenter d'aligner les faits dans ce journal comme ferait n'importe qui d'autre, mais je veux faire de ce journal l'amie elle-même et cette amie s'appellera Kitty. [...]»

« Le papier a plus de patience que les gens » : ce dicton m'est venu à l'esprit par un de ces jours de légère mélancolie où je m'ennuyais, la tête dans les mains, en me demandant dans mon apathie s'il fallait sortir ou rester à la maison et où, au bout du compte, je restais plantée là à me morfondre. Oui, c'est vrai, le papier a de la patience, et comme je n'ai pas l'intention de jamais faire lire à qui que ce soit ce cahier cartonné paré du titre pompeux de « Journal », à moins de rencontrer une fois dans ma vie un ami ou une amie qui devienne l'ami ou l'amie avec un grand A, personne n'y verra probablement d'inconvénient.

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 13-14.

Me voici arrivée à la constatation d'où est partie cette idée de journal ; je n'ai pas d'amie.

Unité 1 2 Qui était l'auteure du journal ?



2 Portrait

Date de naissance : 12 juin 1929

Lieu de naissance : Francfort-sur-le-Main

Lieu de résidence : Amsterdam

Goûts : réfléchir sur soi-même et sur la vie, faire de nouvelles connaissances, s'amuser à la plage (voir photo dans le portrait)

Loisirs : lire, écrire, passer du temps avec ses copains et ses copines, nager, prendre des bains de soleil, avoir de la visite

Traits de caractère : éveillée, vive, polyvalente, curieuse, entreprenante, ouverte, avide de connaissances

3 Lieux de résidence, famille, mode de vie

Où vivait l'auteure avant de commencer à tenir son journal ?

- 1929 : Anne Frank naît à Francfort-sur-le-Main (D)
- 1933 : elle habite temporairement chez sa grand-mère à Aix-la-Chapelle (D)
- 1934 : elle suit ses parents à Amsterdam (Pays-Bas)

À quoi ressemblait sa famille ?

- Famille juive vivant en Allemagne depuis des générations
- Mode de vie bourgeois et laïc
- Instruite, intéressée par la culture
- Grand cercle d'amis, liens familiaux forts

Quelle vie avait-elle avant de commencer à tenir son journal ?

- Enfance insouciant et protégée

4 Ligne du temps indiquant les différents lieux de résidence de la famille Frank et les raisons du déménagement

Anne Frank

1929 naissance à Francfort-sur-le-Main, **1933** déménagement à Aix-la-Chapelle chez la grand-mère – peu de temps après, en **1934**, déménagement de la famille à Amsterdam (raison : prise du pouvoir par le parti national-socialiste), **1942** déménagement dans la cachette de l'annexe de l'entreprise du père à Amsterdam (raison : Margot Frank reçoit une convocation pour un « camp de travail »)

Margot Frank

1926 naissance à Francfort-sur-le-Main, **1933** déménagement à Amsterdam (raison : prise du pouvoir par le parti national-socialiste), **1942** déménagement dans la cachette de l'annexe de l'entreprise du père à Amsterdam (raison : elle reçoit une convocation pour un « camp de travail »)

Otto Frank

1889 naissance à Francfort-sur-le-Main, déménagement à Heidelberg (raison : études universitaires), déménagement à New York (raison : stage), retour à Francfort-sur-le-Main (raison : lieu de travail et famille), **1933** déménagement à Amsterdam (raison : prise du pouvoir par le parti national-socialiste et possibilité d'ouvrir une filiale de l'entreprise Opekta à Amsterdam), **1942** déménagement dans la cachette de l'annexe de l'entreprise à Amsterdam (raison : Margot Frank reçoit une convocation pour un « camp de travail »)

Edith Frank

1900 naissance à Aix-la-Chapelle, **1925** déménagement à Francfort-sur-le-Main (raison : mariage avec Otto Frank), **1933** déménagement à Amsterdam (raison : prise du pouvoir du parti national-socialiste), **1942** déménagement dans la cachette de l'annexe de l'entreprise de son mari à Amsterdam (raison : Margot Frank reçoit une convocation pour un « camp de travail »)

⑤ a) Informations sur l'appartement d'Amsterdam dans lequel la famille Frank a vécu de 1933 à 1942

De 1933 à 1942, la famille Frank a vécu au 37-2 de la place Merwede à Amsterdam. Après être passés dans la clandestinité en 1942, ils ne sont plus jamais revenus à cette adresse.

Après le départ des Frank, plusieurs autres familles ont habité au 37-2 de la place Merwede. En 2004, la société de gestion de logements sociaux Ymere, en collaboration avec la Maison Anne Frank, a restauré la maison dans le style original des années 1930. Des recherches minutieuses ont été faites pour choisir des meubles ressemblant le plus à ceux de la famille Frank.

La Maison Anne Frank a acquis la maison en 2017 et la loue à la Fondation néerlandaise pour la littérature, qui invite chaque année un nouvel « écrivain réfugié » à y séjourner. Ces « écrivains réfugiés » sont des étrangers qui ne peuvent pas travailler librement dans leur pays d'origine. La maison est un havre de paix et un endroit où ils peuvent écrire en toute sérénité.

L'annexe du bâtiment commercial, où se trouvait autrefois la cachette, abrite aujourd'hui le musée de la Maison Anne Frank.

Unité 1 3 La famille Frank et la Suisse



① Raisons des séjours d'Anne Frank en Suisse

- Réunions de famille
- Vacances avec des proches vivant en Suisse
- Faire du patin à glace et du ski en hiver et des randonnées en été

② Liens de la famille Frank avec la Suisse et raisons du séjour/déménagement

Otto, Edith und Margot Frank

- Voyagent en Suisse pour rendre visite à leurs proches et passer les vacances avec eux.
- Après avoir perdu sa femme et ses filles pendant la guerre, Otto Frank s'installe à Bâle en 1952.

Alice Frank (grand-mère paternelle d'Anne Frank) :

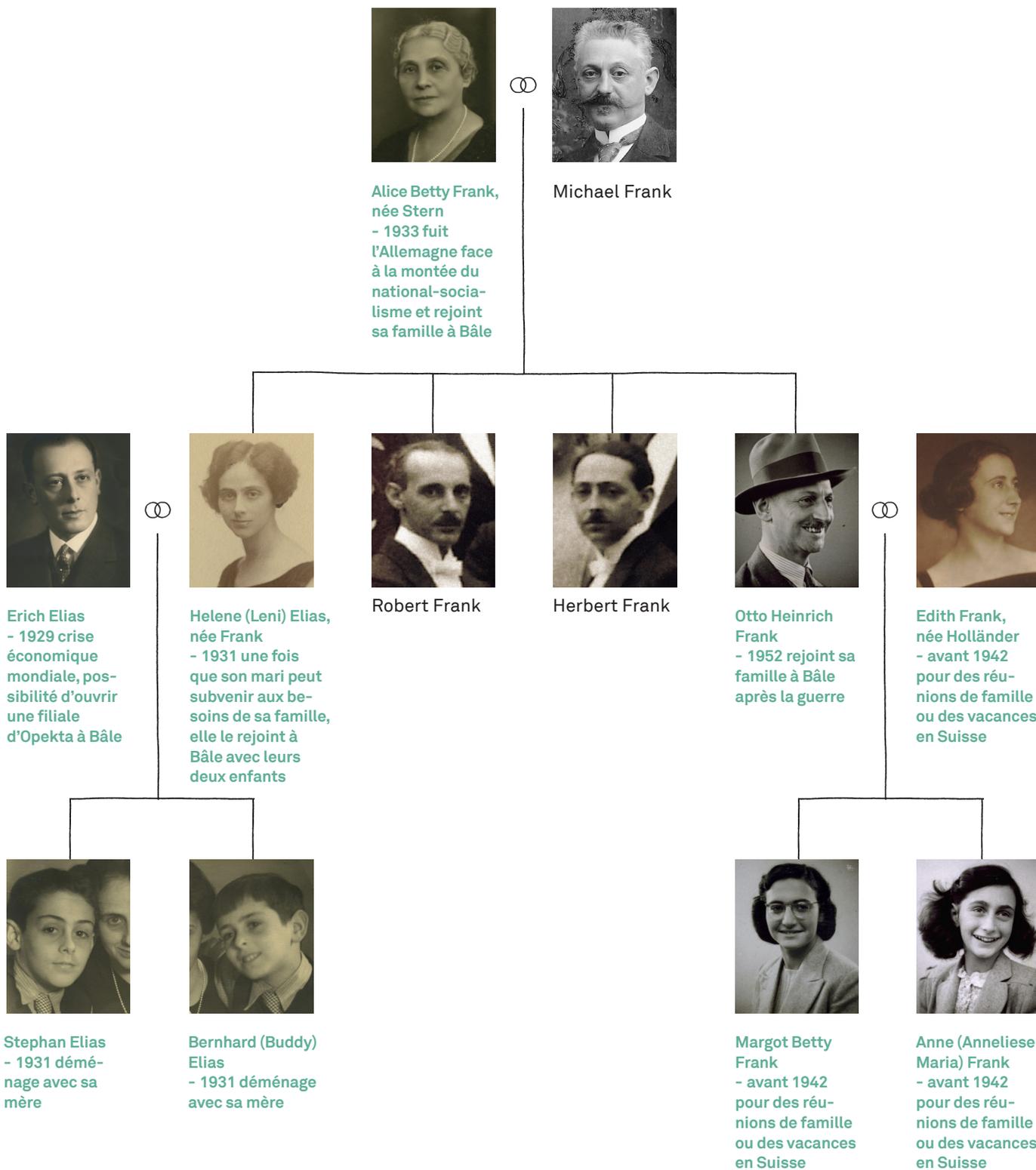
- Fuit Francfort-sur-le-Main en 1933 en raison de l'arrivée au pouvoir du parti national-socialiste et se réfugie à Bâle chez sa fille Leni.

Leni Frank (tante d'Anne Frank)

- Habite à Francfort-sur-le-Main jusqu'à ce qu'elle se marie et fonde sa famille.
- Pour des raisons économiques, son mari s'installe en Suisse en 1929 pour mettre sur pied une nouvelle filiale de l'entreprise Opekta à Bâle. Leni Frank le rejoint plus tard avec leurs fils.



Solutions



Images : © Anne Frank Fonds, Bâle

Unité d'apprentissage 2 – Exclusion et discrimination

1A Anne Frank parle de l'exclusion et de la discrimination



- ① a) Interdictions et restrictions pour les juifs et les juives mentionnées par Anne Frank dans son journal

Extrait du journal

20 juin 1942

« Mon père, le plus chou des petits papas que j'aie jamais rencontrés, avait déjà trente-six ans quand il a épousé ma mère, qui en avait alors vingt-cinq. Ma sœur Margot est née en 1926, à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le 12 juin 1929, c'était mon tour. J'ai habité Francfort jusqu'à l'âge de quatre ans. Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de la société néerlandaise Opekta, spécialisée dans la préparation de confitures. Ma mère, Edith Frank-Holländer, est venue le rejoindre en Hollande en septembre. Margot et moi sommes allées à Aix-la-Chapelle, où habitait notre grand-mère. Margot est venue en Hollande en décembre et moi en février et on m'a mise sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot.

Peu de temps après, je suis entrée à la maternel-

le de l'école de Montessori, la sixième. J'y suis restée jusqu'à six ans, puis je suis allée au cours préparatoire. En CM2, je me suis retrouvée avec la directrice, Mme Kuperus, nous nous sommes fait des adieux déchirants à la fin de l'année scolaire et nous avons pleuré toutes les deux, parce que j'ai été admise au lycée juif où va aussi Margot.

Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer chez nous. Elle avait alors soixante-treize ans.

À partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des

Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement a été de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le

droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela. Jacques me disait toujours : « Je n'ose plus rien faire, j'ai peur que ce soit interdit. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 15-16.



b) Liste des interdictions

- Fréquenter une école publique à la place d'une école juive
- Se montrer en public sans étoile jaune cousue sur son vêtement
- Posséder une bicyclette
- Utiliser le tram
- Conduire une voiture
- Faire ses courses en dehors du créneau de 15h à 17h
- Se rendre chez un coiffeur non juif
- Sortir dans la rue avant 6h et après 20h
- Aller au théâtre, au cinéma, à la piscine, fréquenter un terrain de sport ou un lieu de divertissement
- Se tenir dans un jardin après 20h
- Recevoir des visiteurs non juifs et rendre visite à des personnes non juives

④ Rêves et souhaits d'Anne Frank et des autres clandestins lorsqu'ils sortiront de la clandestinité

Extrait du journal

23 juillet 1943

« Comme tu n'as pas encore connu de guerre, Kitty, et que malgré toutes mes lettres tu n'as qu'une vague idée de la clandestinité, je vais te dire, pour t'amuser, quel est le premier souhait de chacun d'entre nous le jour où nous sortirons.

Margot et M. Van Daan voudraient se plonger jusqu'aux cheveux dans un bain bien chaud et y rester plus d'une demi-heure. Mme Van Daan préférerait aller aussitôt manger des gâteaux. Dussel ne connaît que sa Charlotte, Maman sa tasse de café. Papa ira chez les Voskuijl, Peter en ville et

au cinéma et moi, de bonheur, je ne saurais pas par quoi commencer.

Ce qui me manque le plus, c'est une maison à moi, de la liberté de mouvement et enfin d'être aidée de nouveau dans mon travail, donc retour à l'école ! »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 112.



15

Unité 2 1B Anne Frank parle de l'hostilité à l'égard des juifs et des juives



1 a) Répercussions de la politique antisémite

Extraits du journal

20 juin 1942



« Mon père, le plus chou des petits papas que j'aie jamais rencontrés, avait déjà trente-six ans quand il a épousé ma mère, qui en avait alors vingt-cinq. Ma sœur Margot est née en 1926, à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le 12 juin 1929, c'était mon tour. J'ai habité Francfort jusqu'à l'âge de quatre ans. Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de la société néerlandaise Opekta, spécialisée dans la préparation de confitures. Ma mère, Edith Frank-Holländer, est venue le rejoindre en Hollande en septembre. Margot et moi sommes allées à Aix-la-Chapelle, où habitait notre grand-mère. Margot est venue en Hollande en décembre et moi en février et on m'a mise sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot.

Peu de temps après, je suis entrée à la maternelle de l'école de Montessori, la sixième. J'y suis restée jusqu'à six ans, puis je suis allée au cours préparatoire. En CM2, je me suis retrouvée avec la directrice, Mme Kuperus, nous nous sommes fait des adieux déchirants à la fin de l'année scolaire et nous avons pleuré toutes les deux, parce que j'ai été admise au lycée juif où va aussi Margot.

Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer

chez nous. Elle avait alors soixante-treize ans.

À partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement a été de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leur vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs fréquentent des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela. Jacques me disait toujours : « Je n'ose plus rien faire, j'ai peur que ce soit interdit. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 15-16.

5 juillet 1942

« Papa est très souvent à la maison ces derniers temps, il n'a plus de raison d'aller au bureau, ça doit être triste de se sentir inutile. M. Kleiman a pris la direction d'Opekta et M. Kugler celle de Gies & Co, la société d'épices artificielles, qui n'a été fondée qu'en 1941.

Il y a quelques jours, comme nous faisons notre promenade autour de la place, Papa a commencé à parler d'entrer dans la clandestinité, il disait qu'il nous serait très difficile de vivre complètement coupés du monde. Je lui ai demandé pourquoi il parlait de nous cacher : « Anne, répondit-il, tu sais que depuis plus d'un an, nous entreposons chez d'autres gens des vêtements, des vivres et des meubles. Nous ne voulons pas que nos

affaires tombent entre les mains des Allemands, mais nous voulons encore moins nous faire prendre. Aussi, nous allons partir de nous-mêmes au lieu d'attendre qu'on vienne nous chercher.

« Mais quand alors, Papa ? » Le ton grave de Papa m'inquiétait.

« Ne te tracasse pas, nous nous occuperons de tout, profite bien de ta vie insouciant pendant qu'il en est encore temps. »

Et c'est tout. Oh pourvu que ces sombres paroles se réalisent le plus tard possible ! »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 24-25.

9 juillet 1942

« Nous marchions sous la pluie battante, Papa, Maman et moi, chacun portant un cartable et un sac à provisions, bourrés jusqu'à ras bord d'objets les plus hétéroclites. Les ouvriers qui allaient au travail à cette heure matinale nous lançaient des regards de pitié, sur leurs visages se lisait

clairement leur regret de ne pouvoir nous proposer aucune sorte de véhicule, le jaune de l'étoile en disait assez long. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, p. 28.

b) Répercussions de la politique sur la vie d'Anne Frank et de sa famille dans un ordre chronologique

1933

- La famille est séparée : avec leur mère, Anne et Margot séjournent chez leur grand-mère à Aix-la-Chapelle, tandis qu'Otto Frank quitte l'Allemagne. Sa femme et ses filles le rejoignent plus tard.

1938

- Les proches d'Anne Frank fuient l'Allemagne.

1941

- Les enfants et jeunes juifs et juives sont exclu-e-s des écoles publiques et doivent aller dans des écoles juives.
- L'accès aux lieux publics comme la piscine ou le cinéma est interdit, l'accès aux commerces ainsi que les loisirs sont fortement limités.
- Arrestation, déportation (à partir de 1941).

1942

- L'utilisation des transports publics et privés est interdite.
- Tout contact avec des personnes non juives est interdit.
- La liberté de mouvement est limitée dans le temps (couvre-feu le soir et la nuit).
- Spoliation des biens : obligation de remettre des vélos et des automobiles ; obligation de céder une entreprise à des personnes non juives (sous couvert de la politique d'« aryanisation » des nazis).
- Obligation de porter une étoile jaune.

Unité 2 2A L'hostilité à l'égard des juifs et des juives – en Suisse aussi ?



- ② a) Comparaison de la situation de Buddy Elias en Suisse avec celle d'Anne Frank en Allemagne et aux Pays-Bas

	Législation	Société – cohabitation – vie quotidienne
Anne Frank en Allemagne et aux Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> - Législation antisémite. - Exclusion : école, université, professions, institutions publiques (culture, sport, divertissement), transports publics et privés. - Accès aux commerces limité. - Spoliation des biens : obligation de remettre vélos et automobiles ; obligation de céder une entreprise à des personnes non juives (sous couvert de la politique d'« aryanisation » des nazis). - Interdiction d'avoir des contacts avec des personnes non juives. - Obligation de porter une étoile jaune. - Déchéance de la nationalité, tampon J sur le passeport. - Perte de la protection de la police. - Arrestation, déportation, assassinat. 	<p>Antisémitisme : idéologie centrale de la dictature national-socialiste (dictature du parti)</p>
Buddy Elias en Suisse	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune législation antisémite en Suisse. - Suite à la législation antisémite en Allemagne et dans les territoires occupés, des juifs vivant en Suisse perdent des postes dans des entreprises allemandes. Ainsi, le père de Buddy Elias perd son poste de directeur dans une entreprise allemande installée à Bâle. - Les juifs et juives allemands vivant à l'étranger deviennent apatrides. Cette déchéance de la nationalité crée des difficultés lors de la prolongation du permis de séjour et lors d'une demande de nationalité suisse. - La famille Elias devient apatride en Suisse. Elle a peur de perdre son permis de séjour. - Crainte d'une attaque contre la Suisse (Bâle se trouve à proximité de la frontière). 	<p>Attitude et actions hostiles vis-à-vis des juifs et des juives de la part de certaines personnes et de certains groupes (p. ex. partis).</p>

Unité 2 2B L'hostilité à l'égard des juifs et des juives – en Suisse aussi ?



② a) Comparaison de la situation de Buddy Elias en Suisse avec celle d'Anne Frank en Allemagne et aux Pays-Bas

	Législation	Société – cohabitation – vie quotidienne
Anne Frank en Allemagne et aux Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> - Législation antisémite. - Exclusion : école, université, professions, institutions publiques (culture, sport, divertissement), transports publics et privés. - Accès aux commerces limité. - Spoliation des biens : obligation de remettre vélos et automobiles ; obligation de céder une entreprise à des personnes non juives (sous couvert de la politique d'« aryanisation » des nazis). - Interdiction d'avoir des contacts avec des personnes non juives. - Obligation de porter une étoile jaune. - Déchéance de la nationalité, Tampon J dans le passeport. - Perte de la protection de la police. - Arrestation, déportation, assassinat. 	Antisémitisme : idéologie centrale de la dictature national-socialiste (dictature du parti).
Buddy Elias en Suisse	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune législation antisémite en Suisse. - Suite à la législation antisémite en Allemagne et dans les territoires occupés, des juifs vivant en Suisse perdent des postes dans des entreprises allemandes. Ainsi, le père de Buddy Elias perd son poste de directeur dans une entreprise allemande installée à Bâle. - Les juifs et juives allemands vivant à l'étranger deviennent apatrides. Cette déchéance de la nationalité crée des difficultés lors de la prolongation du permis de séjour et lors d'une demande de nationalité suisse. - La famille Elias devient apatride en Suisse. Elle a peur de perdre son permis de séjour. - Crainte d'une attaque contre la Suisse (Bâle se trouve à proximité de la frontière). 	Attitude et actions hostiles vis-à-vis des juifs et des juives de la part de certaines personnes et de certains groupes (p. ex. partis).

Pour approfondir le sujet, il est possible croiser ces informations avec celles disponibles dans les manuels d'histoire utilisés durant le cours.

Unité d'apprentissage 3 – Fuite, clandestinité, déportation

1A Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité



① Réaction du père d'Anne Frank face à la persécution et préparatifs de la clandestinité

Extraits du journal

5 juillet 1942



« Papa très souvent à la maison à la maison ces derniers temps, il n'a plus de raison d'aller au bureau, ça doit être triste de se sentir inutile. M. Kleiman a pris la direction d'Opekta et M. Kugler celle de Gies & Co, la société d'épices artificielles, qui n'a été fondée qu'en 1941.

Il y a quelques jours, comme nous faisons notre promenade autour de la place, Papa a commencé à parler d'entrer dans la clandestinité, il disait qu'il nous serait très difficile de vivre complètement coupés du monde. Je lui ai demandé pourquoi il parlait de nous cacher : « Anne, répondit-il, tu sais que depuis plus d'un an, nous entreposons chez d'autres gens des vêtements, des vivres et des meubles. Nous ne voulons pas que nos

affaires tombent entre les mains des Allemands mais nous voulons encore moins nous faire prendre. Aussi, nous allons partir de nous-mêmes au lieu d'attendre qu'on vienne nous chercher.

« Mais quand alors, Papa ? » Le ton grave de Papa m'inquiétait.

« Ne te tracasse pas, nous nous occuperons de tout, profite bien de ta vie insouciant pendant qu'il en est encore temps. »

Et c'est tout. Oh pourvu que ces sombres paroles se réalisent le plus tard possible ! »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 24-25.



8 juillet 1942

« Tous les quatre, nous nous sommes couverts d'habits, comme pour passer la nuit dans une glacière et cela dans le seul but d'emporter d'autres vêtements. Aucun juif dans notre situation ne se serait risqué à quitter sa maison avec une valise pleine d'habits. J'avais mis deux chemises, trois culottes, une robe, et par-dessus une jupe, une veste, un manteau d'été, deux paires de bas, des chaussures d'hiver, un bonnet, une écharpe et bien d'autres choses encore, j'étouffais déjà avant de sortir, mais personne ne s'en souciait.

Margot a bourré son cartable de livres de classe, est allée chercher son vélo dans la remise et a suivi Miep qui l'emmenait vers des horizons inconnus de moi. En effet, j'ignorais encore quel serait notre mystérieuse destination. À sept

heures et demie, nous avons refermé à notre tour la porte derrière nous, le seul à qui il me restait à dire adieu, c'était Moortje, mon petit chat, qui allait trouver un bon refuge chez les aïeux que l'indiquait une petite lettre adressée à M. Goldschmidt.

Les lits défaits, les restes du petit déjeuner sur la table, une livre de viande pour le chat à la cuisine, tout donnait l'impression que nous étions partis précipitamment. Mais nous nous moquions bien des impressions, tout ce que nous voulions, c'était partir, partir et arriver à bon port, et rien d'autre.

La suite à demain. »

de : « Le Journal d'Anne Frank », Paris : Calmann-Lévy, 2022, pp. 27-28.

Réactions du père d'Anne Frank face à la persécution
Préparations à la clandestinité

② a) Différence entre émigration et fuite

Émigration	Fuite
<ul style="list-style-type: none"> - Planifiée longtemps à l'avance. - La motivation peut être positive. - On en parle ouvertement. - Les contacts peuvent être maintenus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non planifiée ou seulement à court terme. - La motivation est négative et involontaire. - Secrète. - Tout contact est rompu.

Unité 3 1B Départ pour la Suisse – Fuite à Amsterdam – Clandestinité



① Réaction du père d'Anne Frank face à la persécution et préparatifs de la clandestinité

- Premières actions du père d'Anne Frank : protéger les biens (société, meubles) de la spoliation et les mettre en sécurité, régler la poursuite des activités de la société en confiant les tâches à des personnes de confiance.
- Recherche d'une possibilité de départ vers les États-Unis (non mentionnée dans la citation).
- Mise en place d'alternatives : décision d'entrer dans la clandestinité, préparation de la cachette.

Comment la famille se prépare-t-elle à la clandestinité ?

- Demander de l'aide à des personnes de confiance et, en cas d'accord, les mettre au courant du projet de la clandestinité.
- Masquer l'annexe (armoire).
- Aménager l'annexe (meubles, objets, vêtements, livres).
- Coordonner les contributions des différentes personnes protectrices (p. ex. approvisionnement en nourriture et autres biens de première nécessité).
- Coordination du travail dans l'entreprise et de la vie quotidienne dans l'annexe.

② b) Années et raisons des déménagements des familles Frank et Elias

Famille Frank

- **1933 : déménagement à Amsterdam**
Raison : prise du pouvoir par le parti national-socialiste en Allemagne et possibilité pour Otto Frank d'ouvrir une filiale de la société Opekta à Amsterdam.
- **1942 : clandestinité dans l'annexe de la société à Amsterdam**
Raison : convocation de Margot pour la déportation dans un « camp de travail ». Refuser la convocation n'aurait pas été possible.

Famille Elias

- **1929 : déménagement à Bâle (Erich Elias)**
Raison : crise économique mondiale qui se faisait également sentir en Allemagne. Erich Elias a la possibilité d'ouvrir à Bâle une filiale de la société Opekta.
- **1931 : déménagement à Bâle (Helene, Buddy et Stephan Elias)**
Raison : regroupement de la famille qui avait désormais la possibilité d'habiter à Bâle grâce à l'emploi du père.

Unité 3 3A Comment s'organise l'engagement en faveur des personnes vivant dans la clandestinité ?



- ① Informations concernant l'aide de Miep Gies et Victor Kugler présentées dans les animations

Miep Gies:

Presque tous les jours, elle réussit à se procurer des légumes et les apporte à l'annexe.

Victor Kugler:

En tant que directeur de l'entreprise, il porte la responsabilité des personnes qui y sont cachées.

- ③ a) Autres aides apportées par Miep Gies et Victor Kugler présentées dans les fiches-portraits

Miep Gies

Elle se procure de la nourriture et d'autres biens essentiels (par ex. livres pour l'éducation, la distraction, les loisirs, le plaisir). Elle n'est pas arrêtée. Elle reçoit plus tard le titre de « Juste parmi les nations ».

Victor Kugler

Pour éviter que la société ne tombe entre les mains de tiers, Otto Frank la cède à Victor Kugler. Victor Kugler prend le poste de directeur et est disposé à aider. Il s'occupe des finances et veille à ce que les sommes issues des bénéfices de la société utilisées pour approvisionner la cachette n'apparaissent pas dans la comptabilité.

De plus, il apporte aux clandestins des journaux et des magazines (par exemple un magazine sur le cinéma et le théâtre pour Anne Frank).

C'est lui qui a eu l'idée de construire une étagère pivotante pour dissimuler l'accès à la cachette afin qu'elle ne soit pas découverte par les autres employé-e-s de l'entreprise ou par des personnes malveillantes. En 1973, il reçoit le titre de « Juste parmi les nations ».

Unité 3 3B Comment certaines personnes ont-elles résisté à ces crimes ?



① Sous quelle forme des personnes ont-elles aidé les persécutés ?

Personnes protectrices aux Pays-Bas

- Miep Gies

Elle se procure de la nourriture et d'autres biens essentiels (par ex. livres pour l'éducation, la distraction, les loisirs, le plaisir).

- Victor Kugler

Pour éviter que l'entreprise ne tombe entre les mains de tiers, Otto Frank la cède à Victor Kugler. Victor Kugler prend le poste de directeur et est disposé à aider. Il s'occupe des finances et veille à ce que les sommes issues des bénéficiaires de l'entreprise utilisées pour approvisionner la cachette n'apparaissent pas dans la comptabilité.

De plus, il apporte aux clandestins des journaux et des magazines (par exemple un magazine sur le cinéma et le théâtre pour Anne Frank).

C'est lui qui a eu l'idée de construire une étagère pivotante pour dissimuler l'accès à la cachette afin qu'elle ne soit pas découverte par les autres employé-e-s ou par des personnes malveillantes.

Personnes protectrices en Suisse

- Paul Grüninger

Paul Grüninger s'oppose aux injonctions du Conseil fédéral et aide les fugitifs et les fugitives. Il ne veut pas les renvoyer dans des pays où ils/elles sont en danger. Il falsifie les dates d'entrée figurant dans leur passeport pour faire croire qu'ils/elles sont arrivés en Suisse avant la date de la fermeture des frontières. Grâce à ces fausses informations, Paul Grüninger sauve de nombreuses personnes.

- Anne-Marie Im Hof-Piguet

Elle travaille comme bénévole dans un foyer de secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse en France. Ce foyer accueille 120 enfants et jeunes juifs et juives qui ont fui l'Allemagne. Lorsque la Croix-Rouge ne peut plus assurer leur protection, Anne-Marie Im Hof-Piguet leur fait passer illégalement la frontière par petits groupes à travers la forêt. Douze jeunes sont ainsi mis en sécurité en Suisse.

- Heidi Weber

Elle écrit au Conseil fédéral en commençant par ces mots : « Nous ne pouvons pas nous empêcher de vous faire part de notre vive indignation, dans les écoles, de voir que l'on repousse les réfugiés dans la misère, sans aucun cœur ». Outre Heidi Weber et sa sœur jumelle, 20 camarades de classe signent cette lettre qui tente d'exhorter le Conseil fédéral à protéger les réfugié-e-s.

② Conséquences et répercussions des actes des personnes protectrices

Personnes protectrices aux Pays-Bas

- Miep Gies

Elle n'est pas arrêtée. Elle reçoit plus tard le titre de « Juste parmi les nations ».

- Victor Kugler

Tout comme la famille Frank, il est arrêté et envoyé dans un « camp de travail ». Il parvient à s'échapper et se cache avec sa femme jusqu'à la fin de la guerre. En 1973, il reçoit le titre de « Juste parmi les nations ».



Personnes protectrices en Suisse

- Paul Grüninger

Il est suspendu de son poste au sein des services de police et condamné pour faux et usage de faux, puis démis de ses fonctions, amendé et privé de la prévoyance vieillesse. Il ne retrouvera jamais d'emploi fixe (petits boulots, p. ex. instituteur remplaçant). Ce n'est que bien des années après la guerre que Paul Grüninger est reconnu pour l'aide qu'il a apportée aux réfugiées et réfugiés. À partir de 1968, il est honoré pour son courage et son engagement. En Suisse, des membres de la famille ainsi que des hommes et des femmes politiques s'engagent pour faire annuler la condamnation de Paul Grüninger. En 1994, le Conseil fédéral publie une déclaration pour rétablir son honneur. Il meurt cependant avant que ses actes ne soient reconnus.

- Anne-Marie Im Hof-Piguet

Anne-Marie Im Hof-Piguet reçoit après la guerre plusieurs distinctions pour ses mérites. En 1990, le mémorial israélien Yad Vashem lui décerne le titre de « Juste parmi les nations ». En 1998, la Société internationale pour les droits de l'homme (section suisse) lui décerne son prix annuel.

- Heidi Weber

Après la guerre, sa lettre tombe d'abord dans l'oubli. Ce n'est que 50 ans plus tard que les médias en parlent. Des responsables politiques demandent que la lettre fasse partie du programme scolaire en Suisse. Heidi Weber n'est plus là pour le voir.

⑤ Trois points que Miep Gies souhaite mettre en évidence dans son texte

Elle ne se considère pas comme une héroïne parce que ...

1. ... beaucoup d'autres personnes ont fait la même chose.
2. ... pour elle, il était évident de faire sa part, dans la mesure de ses moyens.
3. ... ce ne sont pas les « héros » qui font la différence, mais la manière dont les « gens ordinaires » se comportent. Chaque individu doit s'engager pour éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise un jour.

Unité 3 4 Reconnaître à temps les signes avant-coureurs d'un génocide



② Quand empêcher le génocide est encore possible

Jusqu'aux étapes 6 (organiser) et 7 (préparer), la population dans son ensemble pouvait se rendre compte de l'exclusion, de la discrimination et de la persécution, intervenir et s'opposer, pour autant qu'elle soit prête à prendre les risques que cela implique. Même aux étapes 6 à 10, il existait des formes de résistance (voir Unité 3, fiche 3).

Unité d'apprentissage 4 – Oublier et se souvenir

1A Le journal – l'héritage d'Anne Frank ?



② Titres possibles

- 11. April 1944 : attente / droits humains
- 3. Mai 1944 : la paix, pas la guerre / désespoir
- 22. Mai 1944: espoir
- 15. Juli 1944: confiance

③ a) Messages contenus dans les extraits de texte

- 11. April 1944: Espoir de la fin de la guerre et de l'hostilité envers les juifs et juives / un jour, nous serons à nouveau des êtres humains et pas seulement des juifs et des juives.
- 3. Mai 1944: Espoir d'une cohabitation pacifique
- 22. Mai 1944: Espoir de la fin de la haine à l'égard des juifs et des juives
- 15. Juli 1944: Importance du principe d'espérance et croyance en la bonté de l'humain

④ L'antisémitisme aujourd'hui ?

- **Les espoirs d'Anne Frank de voir la haine des juifs et des juives disparaître se sont-ils réalisés ?**
Non, ou en partie seulement. Les idées antisémites n'ont pas complètement disparu dans l'après-guerre et continuent à se manifester encore aujourd'hui.
- **As-tu une idée de ce qu'il en est aujourd'hui ?**
La haine n'a pas disparu de la société, comme en témoignent les rapports récents sur l'antisémitisme en Suisse (<https://swissjews.ch/fr/downloads/rapports/rapportantisemitisme2021>) ou en Allemagne (<https://report-antisemitism.de/bundesverband-rias>). Les juifs et les juives sont toujours considéré-e-s comme des boucs émissaires responsables de graves problèmes de notre époque.
Actuellement, la haine diffusée par les réseaux sociaux et les théories du complot antisémites inventées en période de pandémie empoisonnent le vivre-ensemble. Les incidents antisémites alarmants ont à nouveau nettement augmenté ces derniers temps.

Unité 4 1B Le journal intime – le témoin d'une époque ?



② Anne Frank voulait-elle que son journal soit publié ? Indications d'arguments possibles dans les extraits

- « Pense comme ce serait intéressant si je publiais un roman sur l'Annexe. »
- « Je doute parfois sérieusement que plus tard quelqu'un s'intéresse à mon radotage ... »

Arguments en faveur d'une publication

- **Journal comme un document sur la vie sous l'occupation et la persécution.**
- Fierté, rêve d'être une écrivaine et de devenir célèbre.

Arguments contre une publication

- Question de la pertinence de son vécu et manque d'intérêt pour le grand public



Voir les exemples de journaux intimes d'autres personnes dans le répertoire des médias.

③ Raisons pour lesquelles les journaux intimes sont intéressants à lire, même si l'on ne connaît pas personnellement les auteur-e-s

- Contenu exceptionnel (aventures, voyages, lieux de vie peu connus et extraordinaires comme la cachette)
- Forme particulière : qualité et/ou particularité du texte (p.ex. journal intime sous forme de lettres à une correspondante imaginaire), style d'écriture particulier (humour ou suspense)
- L'auteur-e : par ex. notoriété de la personne qui tient un journal intime
- On peut éventuellement établir des parallèles avec sa propre vie.
- Les journaux intimes sont intéressants dans la mesure où ils donnent un aperçu de la vie quotidienne d'autrui, de ses sentiments et de ses pensées.

④ Importance du journal d'Anne Frank en tant que témoin d'une époque

- Le journal décrit la persécution de juifs et de juives depuis la perspective de leur cachette. La violence, la déportation, les camps de concentration, les camps d'extermination et le génocide ne sont relatés que de seconde main. Ces informations permettent de comprendre ce que le grand public de l'époque savait des crimes de la dictature national-socialiste.
- En raison de la persécution, rares sont les témoignages authentiques et personnels des victimes, comme ce journal intime, à nous être parvenus. Lors de son arrestation, la famille Frank a été dépossédée de ses biens. Les pièces de la cachette ont été débarrassées. Miep Gies, une des protectrices de la famille, a toutefois mis en sûreté les écrits d'Anne Frank le jour même de son arrestation. Vers la fin de la guerre, les nazis ont détruit systématiquement (presque) toute trace du génocide. Les souvenirs enregistrés par les personnes survivantes ont donc une grande importance.
- Le journal d'Anne Frank permet aux jeunes d'aborder des thèmes tels que la guerre, le génocide, la discrimination et l'antisémitisme. Le livre peut servir de base pour enseigner l'holocauste.

Unité 4 2 De quelle manière une adaptation sous une autre forme modifie-t-elle le journal ?



① De quelle manière le contenu est-il modifié par une adaptation du livre dans un autre média ?

Chacune des adaptations met l'accent sur un aspect du journal et interprète les notes de manière différente. Par exemple, les éléments visuels tendent à enjoliver les choses et à ajouter des éléments fictionnels.

② Le journal intime comparé à de nouveaux formats

- **Mini-série « Le journal vidéo d'Anne Frank » (premier épisode)**
Première saison de la série : le texte du journal sert de base.
Éléments manifestement inventés : Anne Frank documente son quotidien avec une caméra vidéo sous la forme d'un vlog (blog vidéo) au lieu d'écrire un journal. (La deuxième saison montre la vie après l'arrestation et ne se base plus sur le journal).
- **Film d'animation « Where is Anne Frank? »**
Le texte du journal sert de base.
Éléments manifestement inventés : Kitty prend vie et cherche Anne Frank dans le présent. Le film établit une comparaison avec la situation des réfugiés d'aujourd'hui.
- **Film d'animation « Le journal d'Anne Frank »**
Le texte du journal sert de base. Aucun élément inventé n'a été relevé.

Unité 4 3 Le journal et d'autres témoignages



- ① a) **Fishel Rabinowicz (né en 1924)**
Né en Pologne, il est déporté en 1941 et transféré dans différents camps de concentration. Soumis au travail forcé et à la marche de la mort, il est affaibli au moment de la libération. Après des séjours à l'hôpital, il est soigné en 1947 dans un sanatorium à Davos. Il s'installe plus tard au Tessin, fonde une famille et devient chef décorateur d'un grand magasin. Depuis qu'il est à la retraite, il se consacre à la préservation de la mémoire de l'holocauste avec des projets artistiques, des expositions et des conférences.
- Gábor Hirsch (1929–2020)**
Né en Hongrie, il est déporté à Auschwitz en 1944 et soumis au travail forcé. Après la libération, il retourne en Hongrie. En 1956 (soulèvement hongrois), il fuit en Suisse. Long silence pendant des décennies. En 1995, il fonde l'Association des rescapés de l'holocauste en Suisse pour la préservation de la mémoire de l'holocauste avec des conférences dans les écoles et universités.
- Ivan Lefkovits (né en 1937)**
Né en Slovaquie (nom actuel), il est déporté en 1944 au camp de concentration de Ravensbrück, puis à Bergen-Belsen (marche de la mort). Après la libération, il étudie la chimie à Prague, puis s'installe en 1969 en Suisse où il devient professeur à l'Université de Bâle et crée l'Institut d'immunologie. Long silence pendant des décennies. Plus tard, il se consacre à la préservation de la mémoire de l'holocauste avec des conférences et la publication de souvenirs de survivant-e-s.
- Nina Weil (1932-2023)**
Née en République tchèque (nom actuel), elle est déportée en 1942 au camp de concentration de Theresienstadt, puis transférée dans différents camps et soumise à la marche de la mort. Après la libération, elle revient à Prague. En 1968 (écrasement du Printemps de Prague), elle trouve asile en Suisse. Elle gardera le silence sur ce qu'elle a vécu.
- ② **Pourquoi est-il important de se souvenir de l'holocauste ?**
« Exiger qu'Auschwitz ne se reproduise plus est l'exigence première de toute éducation. » Theodor Adorno (1966)
Pour que les événements ne se répètent pas, ce qui s'est passé ne doit pas tomber dans l'oubli. L'objectif du travail de mémoire doit être de tirer des leçons du passé et d'empêcher les génocides aujourd'hui et à l'avenir (voir Matériel didactique, p. 8).
- ③ **Importance des témoignages de survivantes et de survivants de l'holocauste**
À la fin de la guerre, les auteurs des crimes ont effacé les traces du génocide. Les récits des témoins de l'époque complètent l'image que nous avons de ce qui s'est passé. Il est possible de rendre hommage aux victimes de l'holocauste par le biais de pavés de mémoire, de sculptures, de biographies ou sur des lieux de mémoire (par exemple dans d'anciens camps nazis).
- ④ **Pourquoi les survivants et survivantes ont-ils/elles parfois gardé le silence pendant longtemps ?**
- Raisons personnelles : les expériences vécues étaient traumatisantes et extrêmement éprouvantes. Nombreux sont celles et ceux qui ont souffert de séquelles psychiques, de troubles anxieux et de paranoïa. Afin de se protéger et de protéger leurs proches, elles/ils ont gardé cette expérience pour eux.
 - Raisons sociales : jusqu'à la fin du XX^e siècle, les expériences des survivantes et de survivants de l'holocauste ont suscité peu d'intérêt. Pendant longtemps, on ne leur a pas accordé d'attention. Les survivantes et les survivants avaient aussi peur de l'hostilité envers les juifs et les juives.

Unité 4 4A En mémoire de qui doit-on ériger un monument ?



① Exemples de monuments dédiés à des héroïnes et des héros de Suisse

- Héros mythiques : Guillaume Tell (Altdorf), Winkelried (Stans)
- Réformateurs : Ulrich Zwingli (Zurich), Jean Calvin (Genève)
- Responsables politiques : Hans Waldmann (Zurich), Alfred Escher (Zurich)
- Penseurs, philosophes, scientifiques, artistes, écrivains, musiciens, etc. influents :
p. ex. Jean-Jacques Rousseau (Zurich), Albert Einstein (Berne), Gottfried Keller (Zurich)
- Ce n'est que récemment que des femmes influentes ont été honorées à titre individuel par un monument. On trouve par exemple dans le cloître du Fraumünster à Zurich un monument en l'honneur de Katharina von Zimmern, la dernière abbesse de l'abbaye du Fraumünster, autrefois très puissante. Au Moyen Âge, l'abbesse du Fraumünster était la souveraine de Zurich.

Unité 4 4B Monuments en mémoire de victimes



① Pavé de mémoire d'Anne Frank à Aix-la-Chapelle

Les pavés de mémoire sont généralement posés au dernier domicile des personnes persécutées avant leur fuite, déportation ou assassinat. Les pavés de mémoire pour Edith, Margot et Anne Frank à Aix-la-Chapelle rappellent qu'elles y ont brièvement séjourné (chez la mère d'Edith), avant de rejoindre Otto Frank qui s'était déjà réfugié à Amsterdam.

- Informations sur le pavé mémoriel :
- Ici habitait Anne Frank, née en 1929.
 - A fui aux Pays-Bas en 1934.
 - Internée à Westerbork.
 - Déportée en 1944.
 - Assassinée à Bergen-Belsen en mars 1945.

② Biographies de Suisses

Nom	Raison de la persécution	Questions possibles
Lea et Alain Berr	Mère juive avec son fils	Pourquoi, à l'époque, les Suissesses perdaient-elles leur passeport suisse lorsqu'elles épousaient un étranger ?
Sara Sabine Pommer	Juive	
Walter Kölliker	Prisonnier politique, a fait de la résistance antifasciste	
Albert Mülli	Détenu politique	
Josef Traxl	Homosexualité	
Julie Emma Flöschner	Considérée comme malade mentale	
Henrika «Yettli» Sigmann	Juive	
Selma, Julia et Frédéric Rothschild	Mère juive avec deux enfants	

Unité 4 5 Quelle importance Anne Frank a-t-elle pour nous aujourd'hui ?



① Carte mentale

Les connaissances à acquérir peuvent varier en fonction de l'axe principal donné à la visite.

Contenu

Le journal intime documente la vie dans leur cachette de deux familles persécutées. Il s'interrompt avec leur arrestation. Les lecteurs et les lectrices ne sont confronté-e-s ni à la déportation ni à la mort dans les camps de concentration et d'extermination. Malgré de nombreux aspects oppressants, tristes et tragiques, les espoirs d'Anne Frank restent omniprésents. Le journal transmet un message d'humanité.

Forme

Anne Frank a un talent prononcé pour l'écriture et prend plaisir à écrire. Le journal, écrit de manière très fluide, est facile à lire. Anne Frank rêve de devenir écrivaine. Elle alterne autodérision et moquerie sur les défauts de ses semblables. En partageant ses considérations, Anne Frank incite à la réflexion sur la vie dans la cachette et sur des événements de l'histoire mondiale. L'auteure a remanié le texte en vue d'une publication ultérieure.

Auteure

L'auteure documente la vie quotidienne dans une cachette à l'époque de la persécution nazie. Sa situation est extraordinaire pour plusieurs raisons : le grand nombre de clandestins, l'ingénieux aménagement de l'annexe au centre d'Amsterdam, l'organisation de l'approvisionnement en nourriture et en objets courants par les personnes protectrices à une époque de rationnement et de pénurie alimentaire, ainsi que l'organisation sophistiquée d'une vie invisible et inaudible de l'extérieur. Malgré son jeune âge, l'auteure fait preuve d'un grand savoir-faire en écriture (cf. forme). Elle écrit beaucoup, ses exigences sont élevées. L'auteure aborde souvent des questions d'intérêt général. Parfois, elle décrit ses frustrations et ses colères ou évoque des thèmes liés à la puberté. Le texte a été remanié par l'auteure (cf. forme).

Publication

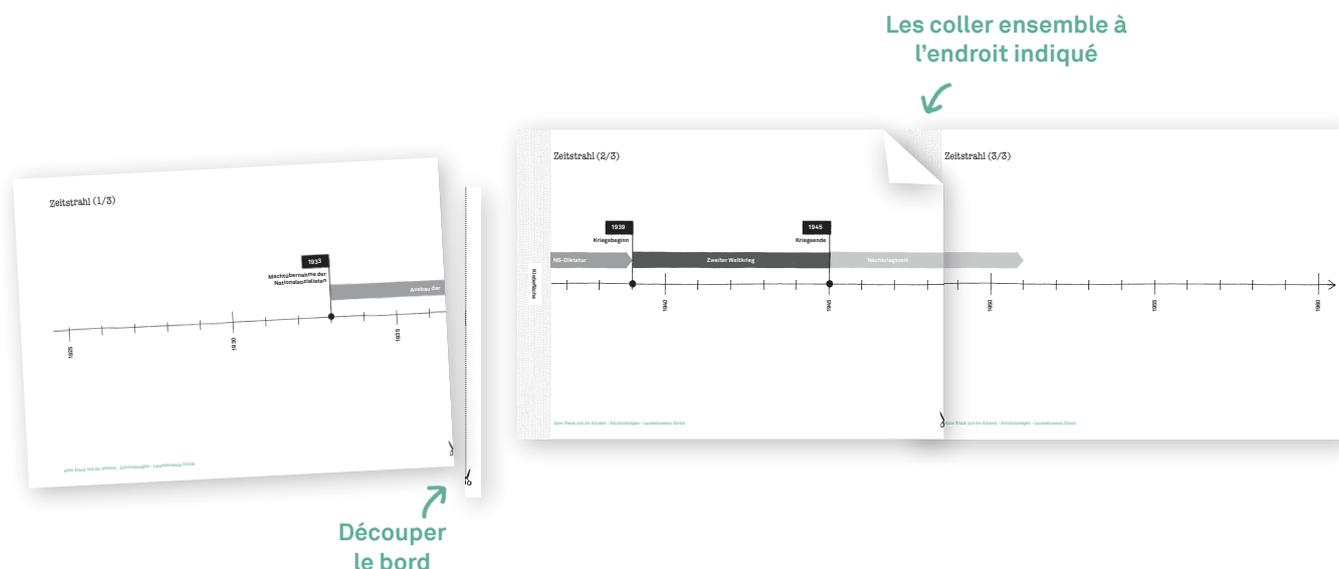
Le journal a été publié en 1947, juste après la fin de la guerre. À cette époque, l'intérêt pour le travail de mémoire sur l'holocauste était relativement faible. C'est pour cela que de nombreux survivantes et survivants ne parlaient pas de leurs expériences traumatisantes. Dans ce contexte, il est important de noter que le journal retrace la vie dans la clandestinité et ne confronte pas directement les lecteurs et les lectrices à l'horreur de la déportation, de la détention et du génocide.

Annexe 1 - Ligne du temps et fiches-événements

Annexe 1 – Ligne du temps et fiches-événements

Ligne du temps

Pour travailler avec les fiches-événements, il est possible de copier le modèle de la ligne du temps présenté dans les pages suivantes. Vous pouvez imprimer les trois pages en format A4 (ou agrandi en format A3) et les coller ensemble comme indiqué ci-dessous.



Fiches-événements

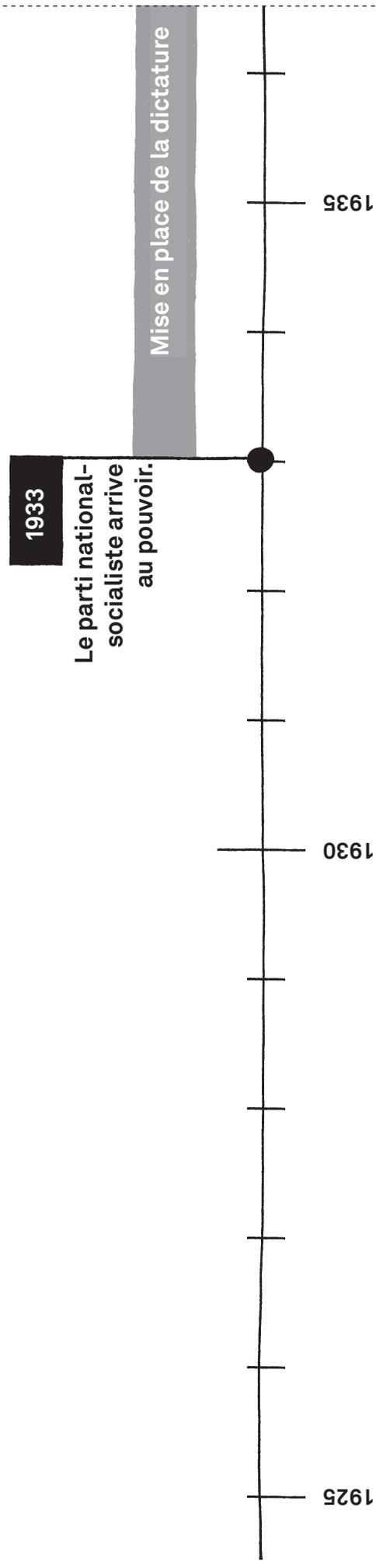
Pour les tâches figurant sur les fiches de travail, les fiches-événements suivantes sont disponibles :

- Histoire de la famille Frank
- Événements en Suisse (1933–1945)
- Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)
- Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

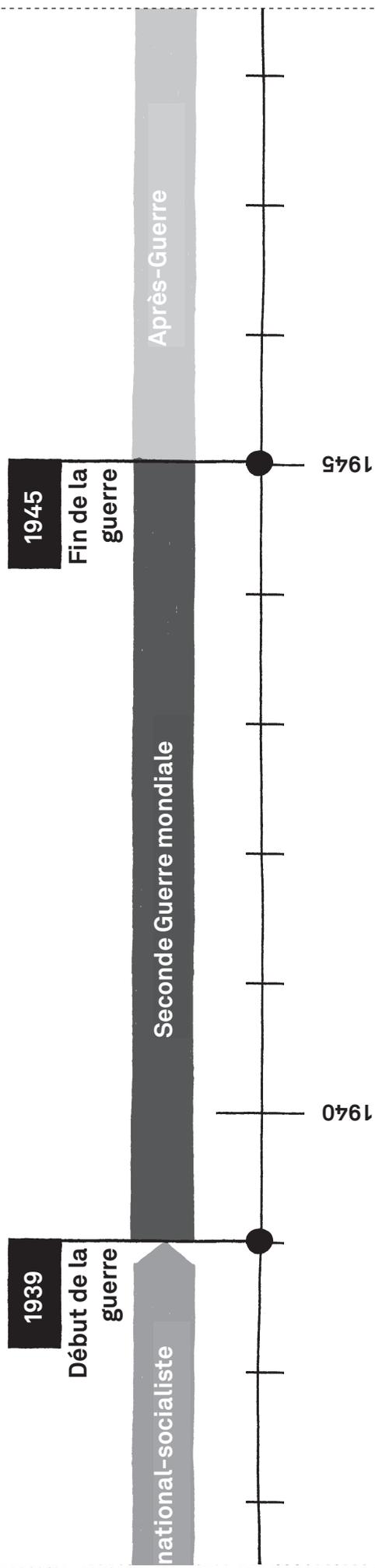
Les légendes des fiches-images se trouvent sur la page suivante. Pour insérer les légendes au verso des fiches-images, imprimez la page de fiches et la page suivante en recto-verso (option « Retourner les pages sur le plus long côté »).

Des cartes vierges se trouvent après chaque séquence thématique, à la suite des fiches-événements préremplies. Elles peuvent être utilisées pour compléter la ligne du temps avec d'autres événements.

Ligne du temps (1/3)



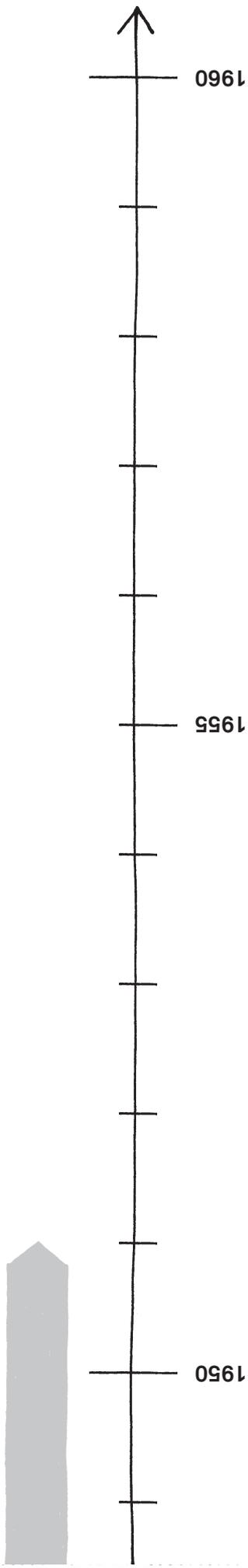
Ligne du temps (2/3)



Surface à coller



Ligne du temps (3/3)



1929

Anne Frank naît à Francfort-sur-le-Main (D) le 12 juin 1929 dans une famille juive. Elle vit avec son père Otto Frank, sa mère Edith Frank-Holländer et sa sœur aînée Margot.

Histoire de la famille Frank

1933

Lorsqu'Adolf Hitler arrive au pouvoir en Allemagne en 1933, les Frank décident de partir s'installer à Amsterdam (NL). Otto Frank y prend la direction d'une filiale de la société Opekta qui vend de la pectine, un gélifiant utilisé pour la fabrication de confitures.

Histoire de la famille Frank

1936

Avant la guerre, Anne Frank et sa famille séjournent plusieurs fois en Suisse. Ils y passent des vacances ou y retrouvent leur famille.

Histoire de la famille Frank

1939

Le 12 juin 1939, Anne Frank fête ses dix ans. Comme sa sœur, Anne a de nombreux-ses ami-e-s.

Histoire de la famille Frank

1940

Otto et Edith Frank cachent à leurs filles leurs inquiétudes concernant les agressions perpétrées par l'Allemagne nazie contre les Pays-Bas.

Histoire de la famille Frank

1941

Anne Frank écrit au sujet des restrictions de plus en plus nombreuses imposées aux juifs et aux juives : la natation et les sorties au cinéma sont interdites. Elle et sa sœur doivent changer de lycée pour aller dans un établissement où les élèves et les enseignant-e-s sont exclusivement juifs et juives.

Histoire de la famille Frank

1942

Pour ses 13 ans, les parents d'Anne Frank lui offrent un journal intime. Trois semaines plus tard, le 5 juillet 1942, sa sœur Margot reçoit une convocation pour une « mission de travail » en Allemagne. Le lendemain, la famille se cache dans l'annexe secrète des locaux de la société d'Otto Frank.

Histoire de la famille Frank

1943

Les clandestins de l'annexe écoutent souvent la radio. Anne Frank commente les émissions dans son journal.

Histoire de la famille Frank

1944

Le 28 mars 1944, Anne Frank entend à la radio un ministre néerlandais appelant à conserver les journaux intimes et lettres qui seront rassemblés après la guerre. Elle décide alors de réécrire son journal afin de le faire publier.

Histoire de la famille Frank

1944

Le 6 juin 1944, lorsque les clandestins entendent à la radio que les troupes alliées ont débarqué en France, ils/elles sont très heureux-ses et espèrent que les Pays-Bas seront bientôt libérés.

Histoire de la famille Frank

1944

Le 4 août 1944, après 25 mois passés dans la cachette, les huit clandestins sont découverts, arrêtés et conduits dans une prison. Après l'arrestation, Miep Gies et Bep Voskuijl, deux protectrices, trouvent les notes du journal d'Anne Frank et les sauvent.

Histoire de la famille Frank

1944

Anne et Margot Frank sont séparées de leur mère en octobre et envoyées dans le camp de concentration surpeuplé de Bergen-Belsen.

Histoire de la famille Frank

1945

Edith Frank meurt le 6 janvier 1945 au camp d'Auschwitz-Birkenau à cause des conditions inhumaines de détention qui lui ont été imposées. Fin février 1945, Margot meurt au camp de Bergen-Belsen ; Anne meurt elle aussi, quelques jours plus tard, à cause des conditions inhumaines de détention qui lui ont été imposées.

Histoire de la famille Frank

1945

Otto Frank est le seul des huit personnes cachées dans l'annexe à avoir survécu à la détention dans les camps nazis. Lorsqu'il retourne, en juin 1945, dans la ville d'Amsterdam libérée, Miep Gies lui remet le journal d'Anne Frank. Otto Frank assemble ses écrits pour en faire un manuscrit.

Histoire de la famille Frank

1947

Otto Frank trouve une maison d'édition pour le manuscrit. Le journal d'Anne Frank est publié en néerlandais sous le titre choisi par l'auteure elle-même: « Het Achterhuis » (L'annexe). Depuis, le journal a été traduit dans plus de 80 langues.

Histoire de la famille Frank

1960

En mai 1960, les locaux de la société d'Otto Frank, y compris la cachette de l'annexe, sont aménagés en musée. Chaque année, des millions de personnes visitent le lieu où Anne Frank a écrit son journal.

Histoire de la famille Frank





Anne Frank à son bureau
Vers 1941

Maison de la famille Elias
à la Herbstgasse 11 à Bâle
À partir de 1938
(Photo vers 1950)

Edith Frank avec Anne et Margot
à Sils Maria en Engadine
1936

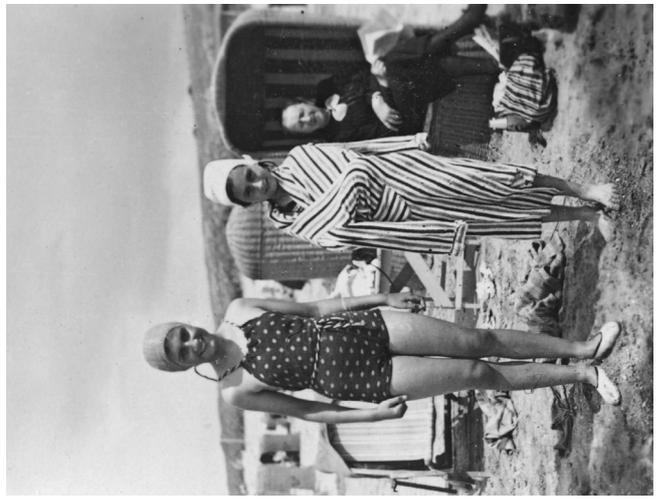
Margot, Otto, Anne et Edith Frank
sur la place Merwede
où se trouve leur nouvelle maison
à Amsterdam
1941

Mariage d'Edith Holländer et d'Otto Frank
à Aix-la-Chapelle
1925

Buddy Elias à la patinoire de Bâle
Vers 1937

Anne Frank à Sils Maria
en Engadine
Septembre 1935

Otto Frank et ses employé-e-s Miep Gies,
Johannes Kleimann, Victor Kugler et Bep Voskuijl
1945



Anne Frank avec une pancarte
« Souvenir de mon année scolaire »
à Amsterdam

1935

Otto Frank avec Anne au mariage de
Miep et Jan Gies à Amsterdam

1er juillet 1941

Anne et Margot Frank à la plage
avec leur grand-mère Rosa Holländer,
assise dans une corbeille de plage.

Juillet 1939

Bâtiment de la société d'Otto Frank,
Opakta, Prinsengracht 263 (centre) à
Amsterdam

Vers 1947

Anne Frank à Amsterdam

1942

Otto Frank en visite dans une école à Bologne

1er avril 1963

Otto Frank avec ses filles,
Anne et Margot
1er janvier 1930

Journal d'Anne Frank

(facsimilé)

1942-1944

1933

Le Conseil fédéral stipule que les juifs et les juives ne sont pas reconnu-e-s comme réfugié-e-s politiques et ne peuvent pas bénéficier de l'asile. La Suisse n'est à aucun moment prête à accueillir des réfugiés juifs durablement. Elle les autorise au mieux à séjourner brièvement sur son territoire pour organiser la suite de leur voyage.

Événements en Suisse (1933–1945)

1935

Les groupes politiques du mouvement frontiste lancent une initiative pour une révision totale de la Constitution fédérale. Un homme fort doit diriger la Suisse et introduire des mesures antisémites. L'initiative est rejetée avec un taux de oui de 28 %.

Événements en Suisse (1933–1945)

1938

Après des négociations avec la Suisse, les autorités allemandes introduisent en octobre l'apposition du tampon « J » dans les passeports des citoyennes et des citoyens appartenant à la communauté juive.

Événements en Suisse (1933–1945)

1939

Ouverture de l'Exposition nationale de Zurich (la « Landi ») le 6 mai 1939. Plus de 10 millions de personnes la visitent en presque 6 mois. Les préparations à la défense armée et spirituelle du pays sont au centre de l'attention.

Événements en Suisse (1933–1945)

1939

Après le début de la guerre, le Conseil fédéral ordonne la mobilisation générale le 2 septembre : les membres de l'armée suisse doivent quitter leur famille et leur lieu de travail pour s'engager dans l'armée.

Événements en Suisse (1933–1945)

1940

Le général Guisan convoque ses officiers au Grütli. Il appelle à la cohésion et à la résistance et explique le dispositif du Réduit national (retrait des troupes dans les zones alpines difficiles d'accès).

Événements en Suisse (1933–1945)

1941

Deuxième mobilisation générale.

Événements en Suisse (1933–1945)

1942

Fermeture de la frontière suisse le 13 août 1942. Seul-e-s les réfugié-e-s politiques et les déserteurs-ses d'autres armées sont encore accepté-e-s. Les juifs et les juives ne sont pas considéré-e-s comme des réfugié-e-s politiques et sont refoulé-e-s.

Événements en Suisse (1933–1945)

1942

« La barque est pleine » : avec son discours prononcé le 30 août 1942, le conseiller fédéral Eduard von Steiger impose sa marque aux discours qui prouvent une politique restrictive en matière d'accueil des réfugié-e-s. Il estime que la Suisse doit utiliser ses moyens limités pour celles et ceux qui vivent déjà dans le pays.

Événements en Suisse (1933–1945)

1943

À l'automne, les autorités assouplissent la politique en matière d'accueil des réfugié-e-s.

Événements en Suisse (1933–1945)

1944

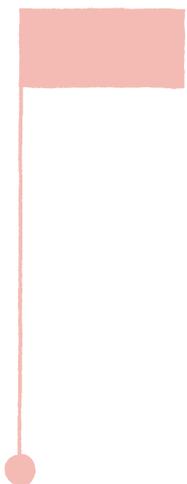
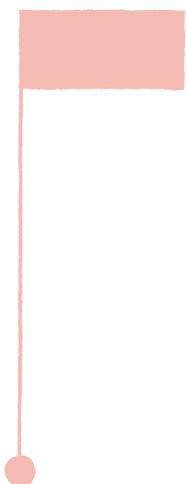
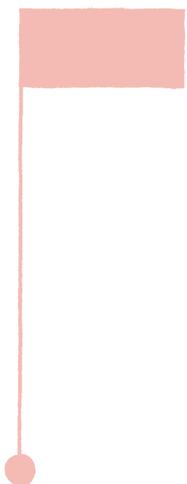
Bombardement accidentel de Schaffhouse par l'armée de l'air américaine. L'attaque fait 40 morts.

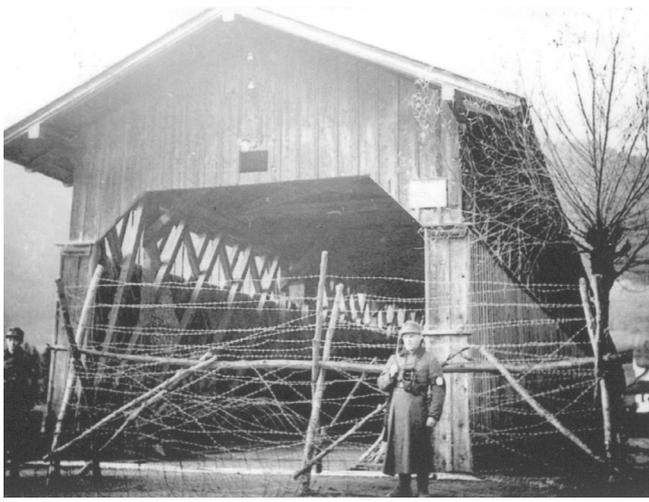
Événements en Suisse (1933–1945)

1945

À la fin de la guerre, environ 370 enfants et jeunes juifs et juives du camp de concentration de Buchenwald arrivent en Suisse pour y séjourner temporairement.

Événements en Suisse (1933–1945)





**Construction de routes au camp de travail
de Felsberg
1940**

**Pont frontalier entre Bangs (AT) et Rüti (CH)
Vers 1939/1940**

**Réfugiés de France à la frontière
près de Les Verrières (Neuchâtel)
17 juin 1940**

**Réfugiés épluchant des pommes de terre
dans un camp de réfugiés à Bâle
1938–1945**

**Réfugiés à la frontière suisse
1941**

**Ci-dessus : passeport allemand
avec le tampon « J »
Ci-dessous : carte de réfugiée suisse
de Charlotte Kieselwicz
1943**

**Rassemblement de membres et de sympathisants
du NSDAP à la Tonhalle de Zurich
1935**

1933

Adolf Hitler devient chancelier du Reich. La vision national-socialiste du monde est désormais le principe directeur de la politique. Les dissident-e-s sont persécuté-e-s et emprisonné-e-s. Les sympathisant-e-s du national-socialisme organisent des boycotts de magasins juifs dans tout le pays.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1934

Les étudiantes et étudiants juifs sont exclus des examens dans les universités.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1935

En vertu des « lois de Nuremberg », les juifs et juives allemands perdent tous et toutes leurs droits civiques. Les mariages et les relations sexuelles extraconjugales entre les personnes juives-allemandes et celles dites « de sang allemand » sont interdits et punis par la loi.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1938

Le 13 mars 1938, l'Autriche est annexée et son territoire est incorporé au Reich allemand.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1938

La conférence d'Évian de juillet 1938 se termine sans avancée pour les réfugié-e-s juifs et juives d'Allemagne. Les représentant-e-s de 32 États expriment majoritairement leur compassion, mais refusent d'accueillir d'autres réfugié-e-s.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1938

Après des négociations avec la Suisse, les autorités allemandes introduisent en octobre l'apposition du tampon « J » dans les passeports des citoyennes juives et des citoyens juifs.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1938

En novembre, des magasins juifs et des synagogues sont pillés et incendiés dans toute l'Allemagne, tandis que des personnes juives sont attaquées et déportées dans des camps nazis.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1939

L'Allemagne envahit la Pologne le 1^{er} septembre, déclenchant ainsi la Seconde Guerre mondiale en Europe. En Pologne, les juifs et les juives sont enfermé-e-s dans des ghettos.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1940

Invasion allemande du Danemark, de la Norvège, de la Belgique, des Pays-Bas et de la France. En juin, la France capitule et, comme les Pays-Bas, est occupée par les Allemands.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1940

Début des déportations des juifs et des juives vers le « Gouvernement général » (une partie de la Pologne occupée). Exécutions de personnes porteuses d'un handicap physique et mental.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1941

À partir de janvier, les juifs et les juives des Pays-Bas doivent s'enregistrer et restreindre leurs déplacements.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1941

Des camps d'extermination déguisés en camps de concentration sont créés en Pologne occupée. Les dirigeants nazis décident du génocide des juifs et des juives européens (terme de couverture national-socialiste : « solution finale de la question juive »). Début des déportations des juifs et des juives allemands hors du territoire du Reich avec interdiction d'émigrer.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1941

Invasion allemande de l'URSS le 22 juin et début du génocide systématique des juifs et des juives soviétiques par les Einsatzgruppen (groupes d'interventions). Deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants juifs périssent lors des fusillades et des assassinats dans des camions transformés en chambres à gaz mobiles.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1942

Lors de la « Conférence de Wannsee » qui se tient à Berlin en janvier, les déportations et le génocide des juifs et des juives européens sont organisés. L'État national-socialiste met tout en œuvre pour coordonner le génocide à l'échelle européenne et l'exécuter de manière systématique.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1943

Déportations massives de juifs et de juives néerlandais et grecs vers les camps d'extermination.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1943

Le 19 avril 1943, les juifs et les juives du ghetto de Varsovie se soulèvent contre les troupes SS. Les émeutes empêchent de nouvelles déportations pendant quelques jours.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1944

Le 6 juin (« Jour J »), les troupes alliées débarquent en Normandie et lancent leur offensive contre le « Troisième Reich ».

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1944

Le 23 juillet 1944, les troupes soviétiques libèrent le camp d'extermination de Majdanek. Près de 2,7 millions d'hommes, de femmes et d'enfants juifs ont été assassinés dans les cinq camps d'extermination situés dans les territoires polonais occupés par les Allemands.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)

1945

18 janvier : marche de la mort de près de 60 000 prisonniers et prisonnières du camp d'Auschwitz.

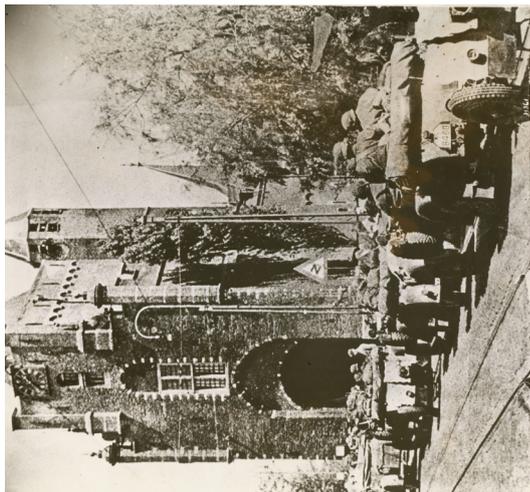
27 janvier : les troupes soviétiques libèrent le camp d'Auschwitz.

29 avril : les troupes américaines libèrent Dachau.

7/8 mai : capitulation inconditionnelle de l'Allemagne, fin de la guerre en Europe.

Événements en Allemagne et dans les pays occupés (1933–1945)





Déportation de juifs et de juives à la gare
d'Amsterdam
1943

Garçons devant un établissement de bains à
Lekkerkerk (NL), interdit aux juifs
Après le 31 mai 1941

Les enfants juifs de plus de six ans doivent
eux aussi porter une étoile jaune aux Pays-Bas
Après le 3 mai 1942

Des juifs et juives néerlandais montent dans
un train de déportation à destination d'Auschwitz.
Juillet–octobre 1942

Synagogue en feu à Francfort-sur-le-Main
10 novembre 1938

« Sélection » de juifs et de juives hongrois sur
la rampe d'Auschwitz
27 mai 1944

Des troupes allemandes franchissent
la porte médiévale de la ville
d'Amsterdam à Haarlem.
Mai 1940

1939

Les Pays-Bas restent neutres au début de la Seconde Guerre mondiale.

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1940

Invasion et occupation allemandes des Pays-Bas.

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1941

Les juifs et les juives des Pays-Bas doivent s'enregistrer et leur liberté de circulation est restreinte.

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1942

Anne Frank écrit dans son journal au sujet de :

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1942

Anne Frank écrit dans son journal au sujet de :

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1943

Anne Frank écrit dans son journal au sujet de :

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1943

Anne Frank écrit dans son journal au sujet de :

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1943

Déportations massives de juifs et de juives des Pays-Bas vers les camps d'extermination.

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1944

Dans son journal, Anne Frank parle de l'appel du gouvernement néerlandais, en exil à Londres, invitant à conserver les lettres, journaux intimes et autres documents comme preuves.

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)

1945

7/8 mai : fin de la guerre en Europe.

Événements aux Pays-Bas (1939–1945)



Annexe 1 – Ligne du temps et fiches-événements

Légendes des images des fiches-événements

Famille Frank



Anne Frank à son bureau, Amsterdam, vers 1941. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Photo du mariage de Edith Holländer et Otto Frank avec leurs invités, Aix-la-Chapelle, 1925. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Herbstgasse 11, Bâle, vers 1950. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Buddy Elias à la patinoire, vers 1937, Bâle. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Edith Frank avec Anne (gauche) et Margot (droite) à Sils Maria en Engadine, 1936. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Anne Frank à Sils Maria en Engadine, septembre 1935. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Margot, Otto, Anne et Edith Frank à la place Merwede, près de leurs nouvelle maison à Amsterdam, 1941. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Miep Gies, Johannes Kleiman, Otto Frank, Victor Kugler und Bep Voskuijl, Amsterdam, 1945. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Anne Frank avec un panneau « Souvenir de mon année scolaire », Amsterdam, 1935. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Anne et Margot Frank à la plage, avec leur grand-mère Rosa Holländer dans une corbeille de plage ihre, Zandvoort, juillet 1939. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Otto Frank avec Anne au mariage de Miep et Jan Gies, Amsterdam, 16.7.1941. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Bâtiment de l'entreprise d'Otto Frank, Opekta, Prinsengracht 263 (Mitte), Amsterdam, vers 1947. © Carel Blazer / Maria Austria Instituut, Amsterdam. For educational purposes only.



Anne Frank, Amsterdam, 1942. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Otto Frank visite une école à Bologne, 1.4.1963. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Otto Frank avec ses filles Margot (gauche) et Anne (droite), 1.1.1930. © Anne Frank Fonds, Bâle.



Fac-similé du journal quadrillé rouge et blanc de Anne Frank, Amsterdam, 1942-1944. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Annexe 1 – Ligne du temps et fiches-événements

Suisse (1933–1945)



Pont frontalier entre Bangs (AT) et Rüti (CH), vers 1939/1940. © Jüdisches Museum Hohenems Archiv, en provenance des Stadt-archiv Dornbirn



Construction d'une route dans le camp de travail de Felsberg, 1940. © Musée juif de Suisse, Bâle



Des réfugiés épluchant des pommes de terre dans le camp de réfugiés, Bâle, 1938-1945. © Musée juif de Suisse, Bâle



Réfugiés venus de France à la frontière près de Les Verrières (NE), 17.06.1940. Photo de César Hirt pour l'agence photographique ASL. Musée national suisse



en haut : passeport marqué du « J », 1939, Vienne. © Archives fédérales suisses

en bas : passeport de réfugiée Charlotte Kieslowicz, 1943, © Archives fédérales suisses



Photographie censurée de réfugiés à la frontière suisse, 1940. © Keystone / Interfoto / Archives fédérales suisses, Berne, E4450.



Assemblée des membres et sympathisants du NSDAP à la Tonhalle de Zurich pour la fête des récoltes, 1935. © Fondation suisse pour la photographie, Winterthour

Allemagne et pays occupés (1933–1945)



Garçons devant des bains publics interdits aux juifs, Lekkerkerk, avant le 31.5.1941. © Stadsarchief Rotterdam, Collectie J. Van Rijn.



Déportation d'habitants juifs à la gare de Muiderpoort, Amsterdam, 1943. © Stadsarchief Amsterdam.



Des juifs et juives des Pays-Bas montent dans un train de déportation pour Auschwitz, Albert Konrad Gemmeke, Hooghalen, juillet-octobre 1942. Photo: Herinneringscentrum Kamp Westerbork.



Dès six ans, même les enfants juifs doivent porter l'étoile, Amsterdam, après le 3.5.1942 © Collectie Joods Museum, Amsterdam.



« Sélection » de juifs hongrois sur la plateforme d'Auschwitz-Birknau. Photographes SS E. Hoffmann/ B. Walter, 27.5.1944. © Yad Vashem Photo Archive, Jerusalem.



Synagogue en feu à la Börneplatz, photographie inconnu, 10.11.1938 © Institut für Stadtgeschichte Frankfurt am Main.



Les troupes allemandes traversent la porte médiévale d'Amsterdam à Haarlem, mai 1940 © Image Bank WW2 – NIOD, Amsterdam. Only for educational purposes.

Annexe 2 - Fiches-portraits

Annexe 2 – Fiches-portraits

Vue d'ensemble

Famille Frank



Anne Frank



Margot Frank



Otto Frank



Edith Frank-Holländer

Famille Elias



Alice Frank-Stern



Leni Elias-Frank



Buddy Elias

Personnes protectrices à Amsterdam



Miep Gies-Santrouschitz



Victor Kugler

Personnes protectrices en Suisse (Sans lien avec Anne Frank)



Anne-Marie Im Hof-
Piguet



Paul Grüninger



Heidi Weber

Personnes survivantes de l'holocauste ayant un lien avec la Suisse



Gábor Hirsch



Nina Weil



Fishel Rabinowicz



Ivan Lefkovits



Charlotte Kieslowicz



Anne Frank à son bureau, Amsterdam, vers 1941. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Anne Frank (1929–1945)

Auteure du journal

Annelies Marie Frank, dite Anne, est née le 12 juin 1929 à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Après Margot, elle est la fille cadette d'Otto Frank et d'Edith Frank-Holländer. Ses deux parents sont juifs. Le quotidien d'Anne Frank ne diffère guère de celui de ses ami-e-s non juifs-ves.

1933–1945

Lorsque le parti national-socialiste d'Adolf Hitler arrive au pouvoir en 1933, la vie devient de plus en plus difficile pour les personnes juives en Allemagne. Beaucoup de choses leur sont interdites. Elles sont discriminées, exclues, puis privées de leurs droits.

Les parents d'Anne Frank s'inquiètent pour leur vie. Ils décident de quitter le pays et partent s'installer à Amsterdam aux Pays-Bas. Anne, âgée de quatre ans, reste temporairement chez sa grand-mère Rosa Höllander à Aix-la-Chapelle, en Allemagne, avant de rejoindre ses parents. À Amsterdam, elle apprend rapidement le néerlandais et se fait des ami-e-s. Elle est populaire et aime être au centre de l'attention. Sa scolarité se passe sans problème jusqu'en mai 1940, date à laquelle les troupes allemandes envahissent les Pays-Bas. Dès lors, les membres de la famille Frank sont également persécutés à Amsterdam. Ils n'ont plus le droit de faire du vélo, de prendre le tramway, ni d'aller au cinéma. Ils doivent porter une étoile jaune pour être facilement identifiés, une mesure particulièrement humiliante. Les parents d'Anne se renseignent auprès de leurs ami-e-s et de leur famille sur les possibilités de quitter le pays, mais ne trouvent aucune solution. La

famille décide finalement de se cacher dans l'annexe de la société du père.

Peu avant d'emménager dans cette cachette, Anne Frank fête ses 13 ans. À cette occasion on lui offre un journal intime. Elle y décrit le changement total de sa vie. Dans l'annexe, ce n'est pas facile : les personnes cachées vivent dans un espace restreint et doivent rester silencieuses pendant la journée pour ne pas être découvertes. Contrairement à sa sœur Margot, plus discrète et calme, Anne se dispute régulièrement avec sa mère. En revanche, elle a une relation harmonieuse avec son père. Pour Anne Frank, l'écriture de son journal occupe une grande partie de son quotidien. La plupart de ses notes sont des lettres adressées à Kitty, son amie imaginaire. Elle lui décrit les pensées, les sentiments, les peurs et les expériences qu'elle ne peut confier à personne.

Le 4 août 1944, des policiers armés perquisitionnent l'annexe. Les personnes qui y sont cachées sont arrêtées et déportées au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. En octobre, Margot et Anne Frank sont séparées de leur mère et emmenées dans un autre camp de concentration. Anne Frank meurt à l'âge de 15 ans, en février 1945, en raison des conditions inhumaines de détention qui lui ont été imposées.

Margot Frank (1926–1945)

Sœur d'Anne Frank



Margot Frank, Amsterdam, mai 1942. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Margot Frank est née en 1926 dans la ville allemande de Francfort-sur-le-Main. Trois ans plus tard, sa sœur Anne Frank voit le jour. Ses deux parents, Otto Frank et Edith Frank-Holländer, sont juifs. En 1929, le monde est plongé dans une crise économique. Les répercussions en Europe sont lourdes : des entreprises ferment et des personnes perdent leur emploi. La famille Frank doit déménager dans un appartement plus petit.

1933–1945

Avec l'arrivée au pouvoir du parti national-socialiste d'Adolf Hitler en 1933, la vie des personnes juives d'Allemagne devient plus difficile. Elles sont discriminées, exclues, puis privées de leurs droits. Comme bien d'autres, les parents de Margot Frank décident de quitter l'Allemagne. Ils se rendent à Amsterdam, aux Pays-Bas, où Otto Frank dirige une filiale de la société Opekta.

Le 4 janvier 1934, Margot Frank commence l'école aux Pays-Bas. Au début, elle a des difficultés avec la langue, mais elle apprend vite et obtient d'excellentes notes. Elle se fait de nombreux ami-e-s et passe son temps libre à jouer au tennis ou à faire de l'aviron. Elle vit une période d'insouciance jusqu'à l'arrivée des troupes allemandes aux Pays-Bas en mai 1940, qui marque le début de l'occupation du pays. Les nazis obligent les juifs et les juives à coudre des étoiles jaunes sur leurs vêtements afin d'être facilement identifiés. L'accès aux établissements publics de loisirs tels que les cinémas et les piscines leur est interdit. Anne et Margot Frank doivent changer d'école pour aller

dans un établissement juif. Dans cette nouvelle école, Margot Frank regrette ses camarades d'avant. Ses parents se renseignent auprès de leurs ami-e-s et de leur famille sur les possibilités de quitter le pays. Ils s'efforcent de cacher leurs inquiétudes à leurs deux filles.

En 1942, Margot Frank, 16 ans, reçoit, comme beaucoup d'autres, une lettre de convocation : elle doit se présenter dans un « camp de travail » en Allemagne. C'est ce qui pousse la famille Frank à entrer dans la clandestinité. Ils se cachent dans l'annexe de la société d'Otto Frank, où Margot continue d'apprendre avec assiduité, notamment les langues étrangères. Elle veut s'instruire. Elle rêve de s'installer en Palestine et de devenir infirmière.

Le 4 août 1944, plus de deux ans après son installation dans la cachette, la famille est découverte lors d'une perquisition de la police néerlandaise. Les personnes cachées sont arrêtées et déportées au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. En octobre, Margot et Anne Frank sont séparées de leur mère et emmenées dans le camp de concentration de Bergen-Belsen.

Margot Frank meurt en février 1945 en raison des conditions inhumaines de détention qui lui ont été imposées.



Otto Frank, mai 1936. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Otto Frank (1889–1980)

Homme d'affaires, père d'Anne Frank

Otto Frank est né en 1889. Sa famille juive vit depuis de nombreuses générations à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Il fait des études à Heidelberg, effectue un stage à New York et fait son service militaire pendant la Première Guerre mondiale. Après la guerre, il travaille dans la banque de sa famille. En 1925, il épouse Edith Höllander. Un an plus tard naît leur première fille, Margot, et en 1929 leur fille cadette, Anne. La même année, le monde est plongé dans une situation économique difficile, dite la Grande Dépression, qui touche des millions de personnes. Le parti national-socialiste affirme que les juifs sont responsables de la crise. De nombreuses personnes sont heureuses d'avoir un bouc émissaire à qui reprocher cette misère.

1933–1945

En 1933, le parti national-socialiste d'Adolf Hitler prend le pouvoir en Allemagne. Désormais, les juifs et les juives sont discriminés, exclus, puis privés de leurs droits. Otto et Edith Frank décident de quitter le pays. La même année, Otto Frank ouvre une filiale de la société Opekta à Amsterdam, aux Pays-Bas. Quelques mois plus tard, sa femme et ses filles le rejoignent. Les Frank s'adaptent rapidement à leur nouvelle vie.

En mai 1940, les troupes allemandes occupent les Pays-Bas. Les persécutions que les Frank ont fuies arrivent à Amsterdam. Les juifs et les juives perdent leurs droits et leurs biens. Pour éviter cela, Otto Frank confie la direction de sa société à ses collègues de travail, Victor Kugler et Johannes Kleiman, et change son nom en Gies & Co. Otto et Edith

Frank se renseignent auprès de leurs ami-e-s et de leur famille sur les possibilités de quitter le pays, mais ne trouvent aucune solution. En 1942, Margot Frank, 16 ans, reçoit l'ordre de se présenter dans un « camp de travail » en Allemagne. La famille Frank se cache alors dans l'annexe de la société d'Otto Frank. Peu après, d'autres personnes persécutées les rejoignent. Pendant deux ans, huit clandestins vivent pratiquement sans contact avec le monde extérieur. Le 4 août 1944, des policiers armés perquisitionnent l'annexe. Ils arrêtent les personnes cachées et les déportent dans un camp nazi. Otto Frank est le seul des huit clandestins à avoir survécu.

après 1945

Après la libération, Otto Frank retourne à Amsterdam et apprend que ni sa femme ni ses filles n'ont survécu. Miep Gies, qui a aidé les clandestins de la cachette, lui remet les journaux d'Anne Frank. Il rassemble ces écrits dans un livre qui est d'abord publié aux Pays-Bas, puis traduit dans plus de 80 langues pour être lu dans le monde entier. En 1952, Otto Frank s'installe à Bâle, où vit une grande partie de sa famille. En 1953, il épouse Elfriede « Fritzi » Markovits, elle aussi survivante de l'Holocauste. Jusqu'à sa mort en 1980, il se consacre principalement à l'héritage de sa fille Anne Frank : le journal.



Edith Frank-Holländer, vers 1918. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Edith Frank-Holländer (1900–1945) Mère d'Anne Frank

Edith Holländer est née en 1900 à Aix-la-Chapelle, en Allemagne. Sa famille est juive et est active dans le commerce de ferraille. À la fin de sa scolarité, Edith Holländer travaille pendant une courte période dans l'entreprise familiale. En 1925, elle épouse Otto Frank et déménage à Francfort-sur-le-Main. En 1926 naît leur première fille Margot et, en 1929, leur deuxième, Anne. Pour Edith Frank, les années passées avec ses enfants en bas âge sont une période heureuse.

1933–1945

En 1933, Adolf Hitler arrive au pouvoir avec le parti national-socialiste et définit la politique allemande. Les conditions de vie des juifs et des juives deviennent insupportables. Les enfants ne peuvent plus fréquenter l'école allemande. Les adultes se voient confisquer leur travail et leurs biens. Otto et Edith Frank craignent pour la vie de leur famille. Ils décident de quitter l'Allemagne. La même année, Otto Frank reprend une filiale de la société Opekta à Amsterdam. Quelques mois plus tard, sa femme et ses filles le rejoignent. Edith Frank s'efforce d'aider ses filles à s'habituer aux conditions de vie dans leur nouveau pays. Elle écrit beaucoup à ses proches et connaissances qui sont toujours en Allemagne et aime recevoir du monde à la maison.

En mai 1940, les troupes allemandes occupent les Pays-Bas. Très vite, la famille Frank est persécutée à Amsterdam. Les restrictions sont de plus en plus sévères et les discriminations se multiplient. Les nazis obligent les juifs et les juives à se distinguer

des autres personnes en portant une étoile jaune. L'accès aux cinémas et aux piscines leur est interdit. Edith et Otto Frank se renseignent auprès de leurs ami-e-s et de leur famille sur les possibilités de quitter le pays, mais malheureusement en vain.

Lorsque la jeune Margot, âgée de 16 ans, reçoit une lettre la convoquant dans un « camp de travail », la famille part se cacher dans l'annexe de la société d'Otto Frank. Au cours des deux années passées dans la cachette, Edith Frank et sa fille Anne se disputent régulièrement, en partie à cause des conditions de vie difficiles. Tandis que tous les autres clandestins imaginent ce qu'ils feront après la guerre, Edith Frank ne croit pas que les choses vont s'arranger. Il y a peu de distractions et la peur de la police est omniprésente.

Le 4 août 1944, la police perquisitionne l'annexe et arrête les personnes qui y sont cachées. Elles sont déportées dans un camp nazi. Edith Frank essaie de protéger ses enfants du mieux possible. En octobre, Margot et Anne Frank sont séparées de leur mère et emmenées dans un autre camp.

Edith Frank meurt le 6 janvier 1945 au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau en raison des conditions inhumaines de détention qui lui ont été imposées.



Alice Frank, Francfort, vers 1910. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Alice Frank-Stern (1865–1953)

Grand-mère d'Anne Frank

La grand-mère d'Anne Frank, Alice Stern, est née en 1865 à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne. Elle est l'unique enfant de Cornelia et August Heinrich Stern. Son père meurt alors qu'elle a douze ans.

À 20 ans, Alice Stern épouse l'homme d'affaires Michael Frank, de 14 ans son aîné. Les relations au sein de la grande famille sont très étroites et cordiales. Les Frank ont un bon réseau international et accordent une grande importance à la culture. Alice Frank, en particulier, aime beaucoup écrire.

Alice et Michael Frank tiennent à ce que leurs quatre enfants, Robert, Otto, Herbert et Leni, reçoivent une bonne éducation. Michael Frank meurt brutalement en 1909. Alice Frank reprend la direction de la banque que son mari a créée. Pendant la Première Guerre mondiale, Alice Frank se porte volontaire avec sa fille Leni comme aide-soignante dans un hôpital pour soldats. Ses fils Robert, Otto et Herbert servent dans l'armée. Tous survivent.

1933–1945

En 1933, à 68 ans, Alice Frank s'installe à Bâle chez sa fille Leni et sa famille. Dans son nouveau pays, ses proches et ses connaissances de Francfort lui manquent. Elle s'occupe en faisant des travaux manuels, pour lesquels elle a un grand talent. Jusqu'au début de la guerre, ses petites-filles Margot et Anne, les filles de son fils Otto, viennent plusieurs fois lui rendre visite. Elles passent des vacances d'été ensemble en Engadine. Mais lorsque la famille d'Otto doit entrer dans la clandestinité à Amster-

dam en 1942, le contact est rompu. Il n'est plus possible de recevoir des lettres ni de se téléphoner.

après 1945

Après la fin de la guerre, on ne sait tout d'abord pas si les membres de la famille habitant aux Pays-Bas ont survécu. Alice Frank et la famille de Leni Frank à Bâle souffrent de cette incertitude. Ils reçoivent des nouvelles d'Otto Frank dans un télégramme fin mai 1945. Alice Frank suppose que la famille d'Otto Frank est encore réunie. Mais petit à petit arrivent les nouvelles des décès. Elle reçoit d'abord l'annonce du décès de sa belle-fille, Edith Frank. Otto Frank cherche à retrouver ses filles. Alice Frank ne peut pas le soutenir dans cette démarche, car elle n'a pas le droit de se rendre aux Pays-Bas. Les juifs et les juives qui ont fui l'Allemagne ont été privés de leur nationalité et n'ont donc pas de passeports valables.

En juillet 1945, Otto Frank et bientôt Alice Frank apprennent que Margot et Anne sont mortes au camp de concentration de Bergen-Belsen à cause des conditions inhumaines de détention qui leur ont été imposées. Alice Frank souffre énormément de la perte de ses petites-filles bien-aimées. Elle meurt à Bâle en 1953, à l'âge de 87 ans.



Leni Elias-Frank, sans date. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Helene «Leni» Elias-Frank (1893–1986) Tante d'Anne Frank

Helene Frank, fille cadette d'Alice et Michael Frank, est née en 1893 à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne. On la surnomme Leni. Elle entretient de très bonnes relations avec son frère Otto Frank, le père d'Anne Frank, tout au long de leur vie.

À l'âge de 27 ans, Leni Frank épouse l'homme d'affaires Erich Elias. Il entre dans la banque que Michael Frank a fondée. Leni Frank donne naissance à deux fils, Stephan et Bernhard, dit Buddy.

Les activités bancaires ne sont pas florissantes en raison du contexte économique difficile. En 1929, Erich Elias quitte l'entreprise familiale. Il s'installe à Bâle pour créer une nouvelle filiale de la société Opekta, spécialisée dans la fabrication de gélifiant pour les confitures. Leni Elias et ses deux fils s'installent également en Suisse quelques années plus tard.

1933–1945

Lorsqu'Adolf Hitler arrive au pouvoir en Allemagne en 1933, Alice Frank, la mère de Leni Elias, s'installe, elle aussi, à Bâle. En 1939, Erich Elias est licencié de son poste de directeur de la société Opekta parce qu'il est juif. À cette époque, les juifs doivent démissionner des postes de direction dans les entreprises allemandes, même si la filiale se trouve à l'étranger. Erich Elias trouve un emploi de laborantin à Zurich. Bien qu'Erich Elias travaille en Suisse, lui et sa femme Leni n'obtiennent pas le passeport suisse. Ils ont très peur de devoir quitter le pays.

Leni, Erich, Stephan et Buddy Elias vivent désormais à Bâle avec Alice Frank, la mère

de Leni, et Ida Elias, la mère d'Erich. Leur maison devient un lieu d'accueil pour les réfugiés juifs. Beaucoup d'entre eux se trouvent dans des situations financières difficiles et demandent à Leni Elias de les aider à vendre leurs biens. Leni Elias touche une commission sur le prix de vente en échange de ses services pour trouver des acheteurs. Elle en fait son métier. Le bruit se répand que Leni Elias s'engage en faveur des réfugiés. Plus tard, elle dirige un magasin d'antiquités où elle est secondée par son mari Erich pour les tâches administratives.

Le frère de Leni, Otto Frank, s'est réfugié aux Pays-Bas avec sa femme et ses filles, Margot et Anne. Les deux familles restent en contact par téléphone et par courrier. Elles sont très proches et ont passé de nombreuses vacances ensemble dans les montagnes suisses. À partir de juillet 1942, le contact est rompu. Pendant des années, la famille à Bâle ignore le sort de ses proches à Amsterdam.

après 1945

La nouvelle des morts de Margot, d'Anne et de leur mère, Edith Frank, affecte durement la famille Elias. En 1952, Otto Frank s'installe chez sa sœur à Bâle, où il se consacre à la publication du journal intime de sa fille Anne. Le livre doit toucher le plus grand nombre de personnes possible. La même année, Leni et Erich Elias obtiennent enfin la nationalité suisse. Leni Elias meurt à l'âge de 93 ans dans une maison de retraite juive à Riehen, près de Bâle.

Bernhard «Buddy» Elias (1925–2015) Cousin d'Anne Frank



Leni Elias-Frank avec ses fils Stephan (gauche) et Buddy (droite), Bâle vers 1932. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Buddy Elias est né en 1925 à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne, et y passe les quatre premières années de son enfance. Puis, avec sa mère et son frère de quatre ans son aîné, il rejoint son père à Bâle. Son père y a créé une filiale de la société allemande Opekta. Cette dernière est spécialisée dans la fabrication de gélatifiant pour les confitures. Buddy passe son enfance dans une petite maison avec ses parents et son frère. Plus tard, ses deux grands-mères s'installent chez eux.

1933–1945

Pendant sa scolarité à Bâle, Buddy Elias fait du sport. C'est surtout le patinage qui l'intéresse. Il partage cette passion avec sa cousine Anne Frank, de quatre ans sa cadette, qui vit à Amsterdam. En été, ils passent souvent du temps ensemble dans les montagnes de l'Engadine, à Sils Maria.

Après avoir interrompu son apprentissage d'opticien, Buddy Elias suit des cours d'art dramatique. En 1941, l'Allemagne adopte une nouvelle loi : tous les juifs et juives allemands vivant en dehors de l'Allemagne perdent leur nationalité. La famille Elias devient apatride. Leurs tentatives pour obtenir le passeport suisse échouent. La famille reste néanmoins à Bâle. Tout le monde s'inquiète beaucoup pour leurs proches vivant à Amsterdam depuis que les Pays-Bas sont occupés par l'Allemagne nazie. À partir de 1942, Buddy ne peut plus correspondre avec sa cousine Anne Frank. Personne ne sait où se trouve la famille Frank, ni comment elle se porte.

après 1945

Une fois la guerre terminée, Buddy Elias apprend que les quatre membres de la famille Frank ont été déportés dans un camp nazi peu avant la fin de la guerre et que seul son oncle, Otto Frank, a survécu. Sa tante, Edith Frank, et ses deux cousines, Margot et Anne, sont mortes dans les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et de Bergen-Belsen.

À partir de 1946, Buddy Elias joue régulièrement de petits rôles dans des théâtres en Suisse. Il rejoint ensuite la revue « Holiday on Ice ». Pendant 14 ans, Buddy Elias et son ami Otto Rehorek participent comme clowns sur patins à glace aux tournées mondiales de la revue. De retour à Bâle, Buddy Elias joue sur diverses scènes et fait la connaissance de Gertrud Wiedner. Ils se marient en 1965. Un an après le mariage, leur premier fils vient au monde et cinq ans plus tard le deuxième. Entre-temps, Buddy Elias est devenu un acteur connu. Après la mort du père d'Anne Frank, il reprend le flambeau avec d'autres membres de la famille pour assurer la diffusion du journal. Il œuvre pour qu'il soit lu et pour transmettre l'histoire de l'Holocauste et des juifs et juives persécutés par l'Allemagne nazie. Le célèbre destin d'Anne Frank doit contribuer à entretenir le souvenir des 1,5 million d'enfants assassinés pendant l'Holocauste. Buddy Elias meurt à l'âge de 89 ans à Bâle.



Miep Gies, Amsterdam, octobre 1945. © Anne Frank Fonds, Bâle.

Miep Gies-Santrouschitz (1909–2010) Secrétaire, protectrice

Miep Gies est née en 1909 à Vienne en Autriche sous le nom d'Hermine Santrouschitz. Sa famille, catholique, est pauvre. Après la Première Guerre mondiale, Miep souffre de malnutrition. Dans le cadre d'une action d'aide aux enfants autrichiens, la fillette de onze ans part aux Pays-Bas en 1920 où elle est remise sur pied dans une famille d'accueil à Amsterdam. Elle s'adapte rapidement à cette nouvelle vie et se sent bientôt chez elle. Ses parents sont restés en Autriche. Ils sont heureux de voir que leur fille se porte bien aux Pays-Bas et font tout pour qu'elle puisse rester dans sa famille d'accueil. À 18 ans, Miep Santrouschitz commence à travailler comme secrétaire dans une société de textile. Elle y travaille quelques années, jusqu'à ce que son poste soit supprimé à cause de la crise économique.

1933–1945

Une voisine présente Miep Santrouschitz, alors chômeuse, à Otto Frank, le père d'Anne Frank. Après avoir fui l'Allemagne, Otto Frank s'occupe de la création de sa société Opekta à Amsterdam. Il engage Miep Santrouschitz comme secrétaire. En 1941, elle épouse Jan Gies. Le couple s'installe dans un appartement proche de la famille Frank. Les Pays-Bas sont à leur tour occupés par l'Allemagne nazie. Otto Frank décide de se cacher avec sa famille. Il met Miep Gies au courant de son plan secret et lui demande si elle accepterait d'aider sa famille, ce qu'elle accepte immédiatement. Pour elle, aider les gens dans le besoin est une évidence.

La famille Frank se cache dans l'annexe des locaux de la société d'Otto Frank. Miep Gies leur apporte quotidiennement des provisions et d'autres produits de première nécessité, ainsi que des livres, des vêtements et les dernières nouvelles de la rue. Pendant tout ce temps, elle poursuit son travail de secrétaire au sein de l'entreprise, comme avant. Elle est parfois aidée dans ses tâches de secrétariat par les filles d'Otto Frank, Margot et Anne.

En 1944, la famille cachée est découverte et arrêtée. Miep Gies met en sécurité quelques objets appartenant aux clandestins qui n'ont pas été confisqués lors de l'arrestation. Miep Gies trouve alors les journaux d'Anne Frank et les garde chez elle, sans les lire. Elle veut rendre les journaux à Anne Frank après la guerre.

après 1945

Miep Gies apprend d'Otto Frank la mort d'Anne dans un camp de concentration. Elle lui remet les journaux de sa fille et il décide de les publier. Ce n'est qu'à ce moment-là que Miep Gies commence à lire les écrits. Jusqu'à son décès en 2010, elle se consacre à l'héritage d'Anne Frank. Elle intervient dans les écoles pour parler des personnes cachées dans l'annexe et écrit son propre livre dans lequel elle raconte ses souvenirs du temps passé avec Anne Frank. En 1972, le mémorial israélien Yad Vashem lui décerne, ainsi qu'à son mari, la distinction de « Juste parmi les nations ».



Victor Kugler, vers 1930. Anne Frank Stichting, Amsterdam.

Victor Kugler (1900–1981)

Comptable, protecteur

Victor Kugler est né en 1900 en Autriche. Pendant la Première Guerre mondiale, il se bat comme soldat et est blessé. Après la guerre, il s'installe en Allemagne et travaille comme électricien, puis comme représentant de commerce. C'est en Allemagne qu'il fait la connaissance de sa future femme, Laura Buntentbach.

1933–1945

Victor Kugler est l'un des premiers collaborateurs de la société Opekta d'Otto Frank. Cette dernière est spécialisée dans la fabrication de gélatine pour les confitures. Victor Kugler est chargé de contrôler les commandes entrantes et de donner un coup d'accélérateur aux ventes. Otto Frank a une grande confiance en Victor Kugler. Lorsque les nazis occupent les Pays-Bas en 1941, il est interdit aux juifs de diriger des entreprises. Pour éviter que la société ne tombe entre les mains d'inconnus, Otto Frank la cède à Victor Kugler, qui en devient directeur.

En 1942, la famille Frank doit entrer dans la clandestinité pour échapper à la déportation. Elle se cache dans l'annexe des locaux de la société Opekta. Victor Kugler est immédiatement disposé à apporter son aide. Il s'occupe des finances et veille à ce que les sommes issues des bénéfices de la société utilisées pour l'approvisionnement des clandestins n'apparaissent pas dans la comptabilité. De plus, il apporte des journaux et des magazines. Anne Frank est particulièrement heureuse qu'il lui apporte un magazine sur le cinéma.

Victor Kugler est prudent et soucieux de la sécurité de la famille Frank. Il ne parle pas à sa femme des personnes cachées dans l'annexe. C'est lui qui a eu l'idée de fabriquer une armoire pivotante pour dissimuler l'accès à l'appartement secret afin que la cachette ne soit pas découverte. Le 4 août 1944, des policiers armés perquisitionnent l'annexe. La famille Frank est arrêtée. Victor Kugler est également emmené et envoyé dans un camp de travail.

après 1945

En mars 1945, les nazis forcent Victor Kugler à marcher vers l'Allemagne avec un groupe de prisonniers pour y effectuer des travaux forcés. Lorsque le groupe est bombardé par des avions, Victor Kugler parvient à s'échapper. De retour chez lui, il trouve une cachette pour lui et sa femme. Ils y restent quelques semaines, jusqu'à la fin de la guerre en mai 1945.

Après la mort de sa femme, il se remarie à l'âge de 53 ans et émigre au Canada avec sa nouvelle épouse. À la retraite, il donne des conférences sur Anne Frank. En 1973, le mémorial israélien Yad Vashem lui décerne la distinction de « Juste parmi les nations ». Victor Kugler meurt en 1981 à l'âge de 81 ans.

Anne-Marie Im Hof-Piguet (1916–2010)

Organisatrice d'une filière d'évasion



Greti Lind, Anne-Marie Piguet et Cilli Stückler à La Hille, 1943-1944. Photo: Sebastian Steiger. Musée national suisse.

Anne-Marie Piguet est née en 1916 en Suisse romande.

1933–1945

Anne-Marie Piguet étudie l'histoire et la philosophie à Lausanne. En 1940, elle termine ses études et travaille ensuite comme bénévole pour l'Œuvre de secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. À partir de 1943, elle travaille comme éducatrice au foyer du Château de la Hille, dans le sud de la France. Le foyer accueille 120 enfants et jeunes juifs et juives d'Allemagne qui ont été éprouvés par une longue et éprouvante fuite. Beaucoup d'entre eux ne savent pas où se trouvent leurs parents. Le foyer accueille également des enfants et des adultes qui ont fui la guerre civile espagnole.

Le sud de la France étant occupé par les troupes allemandes, les jeunes de plus de 16 ans du Château de la Hille sont menacés de déportation. La Croix-Rouge ne peut plus assurer leur protection dans le foyer. Il devient alors urgent de leur trouver un lieu sûr. Quelques bénévoles du foyer cherchent des moyens de les sauver.

En 1943, Anne-Marie Piguet aide plusieurs jeunes à fuir vers la Suisse. Elle est aidée par sa famille et d'autres alliés. La famille d'Anne-Marie Piguet vit directement à la frontière franco-suisse, près de la chaîne forestière du Risoux. Fille et petite-fille d'inspecteurs-forestiers, Anne-Marie Piguet connaît parfaitement les chemins et sentiers cachés de la forêt. Elle décide d'accompagner elle-même les jeunes pour les conduire illégalement en Suisse. Le che-

min d'évasion qui prévoit différentes étapes est très dangereux. Du côté suisse, la mère d'Anne-Marie Piguet accueille les jeunes et les accompagne jusqu'à Zurich. Douze jeunes parviennent à se mettre à l'abri grâce à l'intervention d'Anne-Marie Piguet.

après 1945

Après la guerre, Anne-Marie Piguet travaille comme enseignante. En 1947, elle épouse l'historien Ulrich Im Hof et, en 1959, devient cofondatrice de Swisscontact, une fondation suisse qui s'engage dans la réalisation de projets de développement internationaux.

Anne-Marie Im Hof-Piguet reçoit plusieurs distinctions pour ses mérites, dont, en 1990, celle de « Juste parmi les nations » du mémorial israélien Yad Vashem. En 1998, la Société internationale pour les droits de l'homme (section suisse) lui décerne son prix annuel.



Paul Grüninger, sans date. Staatsarchiv St. Gallen.

Paul Grüninger (1891–1972)

Garde-frontière, aide des réfugiés à passer la frontière

Paul Grüninger est né à Saint-Gall et fréquente l'école normale de Rorschach de 1907 à 1911. Il travaille ensuite comme instituteur jusqu'à ce qu'il se tourne vers la police et devienne commandant de la police cantonale de Saint-Gall.

1933–1945

Le 19 août 1938, le Conseil fédéral décide de fermer les frontières suisses aux personnes sans autorisations d'entrer sur le territoire. Mais nombreux sont celles et ceux qui, désespérés, fuient les nazis et tentent d'entrer en Suisse malgré la fermeture des frontières. Paul Grüninger s'oppose aux injonctions du Conseil fédéral et aide les réfugiés, car il ne veut pas les renvoyer dans des pays où ils sont en danger. Il falsifie les dates d'entrée figurant dans leur passeport, pour faire croire qu'ils sont arrivés en Suisse avant la date de fermeture de la frontière. Grâce à ces informations falsifiées, Paul Grüninger sauve de nombreux réfugiés juifs et non juifs.

Les Allemands informent les autorités suisses des agissements interdits de Grüninger. Il est suspendu de son poste de la police et condamné pour faux et usage de faux, puis démis de ses fonctions. Il lui est reproché d'avoir aidé quelque 3 600 personnes réfugiées. Il doit payer une amende et perd sa prévoyance vieillesse. Paul Grüninger passe le reste de sa vie dans des conditions financières et sociales précaires. Il ne trouve pas d'emploi stable et doit se débrouiller avec des petits boulots, notamment celui d'instituteur remplaçant.

après 1945

Ce n'est que bien des années après la guerre que Paul Grüninger obtient une reconnaissance pour l'aide qu'il a apportée aux réfugiés dans leur fuite. À partir de 1968, il est honoré pour son courage et son engagement. En Suisse, des membres de sa famille ainsi que des responsables politiques interviennent pour faire annuler la condamnation de Paul Grüninger. En 1971, le mémorial israélien Yad Vashem lui décerne la distinction de « Juste parmi les nations ». Il décède un an plus tard.

En 1994, le Conseil fédéral publie une déclaration pour rétablir l'honneur de Paul Grüninger. Celle-ci précise qu'il s'est inspiré de valeurs morales qui sont devenues plus tard la base du droit d'asile international et suisse, et que son comportement désintéressé mérite un respect sans réserve. Paul Grüninger n'est plus là pour le voir. Mais de son vivant, il a affirmé n'avoir jamais regretté son engagement en faveur des réfugiés : « Il s'agissait de sauver des gens qui étaient menacés de mort. Comment aurais-je pu, dans ces circonstances, me préoccuper de considérations et de calculs bureaucratiques ? »

Aujourd'hui, de nombreuses rues, places et même un stade de football rappellent le souvenir de Paul Grüninger. La Fondation Paul Grüninger, créée en sa mémoire, œuvre pour la défense des droits humains. Le grand public découvre sa vie grâce au film de fiction « Akte Grüninger » (2014).



Heidi Weber vers 1953. Collection privée Edwin Wildi.

Adelheid «Heidi» Weber (1928–1993)

Elève, rédige en 1942 une lettre au Conseil fédéral

Heidi Weber et sa jumelle sont nées en 1928 en Tanzanie, en Afrique. Sa famille vit dans une ferme.

1933–1945

En 1935, son père meurt d'une pneumonie et sa mère rentre en Suisse en 1938 avec ses deux filles. Elles vivent désormais à Rorschach, où Heidi fréquente l'école secondaire de jeunes filles.

En 1942, Heidi Weber lit un article dans le quotidien « Ostschweizer Tagblatt » intitulé « Tragédie des réfugiés dans un village frontalier ». Celui-ci relate le sort d'une famille juive de six personnes qui s'est réfugiée en Suisse romande. C'est là qu'elle a été appréhendée par des gardes-frontières suisses et renvoyée en Allemagne, car elle n'était pas considérée comme réfugiée.

Pour Heidi Weber, il est évident que cette famille refoulée court un grand danger. En Allemagne, le génocide organisé des juifs a commencé à cette époque. On envoie cette famille à la mort.

Heidi Weber veut agir. Elle écrit une lettre au Conseil fédéral, qui commence par ces mots : « Nous ne pouvons nous empêcher de vous faire part de notre vive indignation, dans les écoles, de voir que l'on repousse les réfugiés dans la misère, sans aucun cœur. » Outre Heidi Weber et sa sœur jumelle, 20 camarades de classe signent la lettre. La lettre parvient effectivement au conseiller fédéral compétent, Eduard von Steiger. Il s'irrite des propos de l'élève. Et il part du principe que Heidi Weber a été incitée à

écrire cette lettre par son enseignant. Pour le conseiller fédéral, il est inconcevable qu'une jeune fille de 14 ans s'exprime avec intelligence et justesse sur les réfugiés et qu'elle leur fasse part de ses pensées dans une lettre de protestation. Heidi Weber, ses camarades de classe et son enseignant sont interrogés. Heidi Weber impressionne par ses réponses franches et sincères, et l'enseignant est lavé de tout soupçon d'influence.

après 1945

Après la guerre, la lettre tombe d'abord dans l'oubli. Mais environ 50 ans plus tard, les médias en parlent. Des responsables politiques demandent que la lettre fasse partie du programme scolaire en Suisse. Heidi Weber n'est plus là pour le voir. Même après cette « aventure épistolaire », comme elle l'appelait elle-même, elle a continué à consacrer sa vie aux personnes défavorisées.

Gábor Hirsch (1929–2020) Survivant de l'Holocauste



Gabor Hirsch. © Keystone, René Ruis.

Gábor Hirsch est né en Hongrie en 1929. Ses parents tiennent un magasin d'électricité, de radio et vélos dans la ville de Békéscsaba au sud-est de la Hongrie. Après l'école primaire juive, Gábor Hirsch fréquente le lycée jusqu'à la quatrième classe. L'armée allemande occupe alors la Hongrie. Les déportations et assassinats de la population juive commencent.

1933–1945

En 1944, Gábor Hirsch, âgé de 15 ans, est transporté avec sa mère Ella dans un wagon à bestiaux au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. À leur arrivée, ils sont emmenés dans des camps différents. La mère de Gábor Hirsch est assassinée à 48 ans. Il évoque leur dernier souvenir commun: « À Auschwitz, j'ai dû travailler une fois derrière le camp des femmes – nous devions découper des briques d'herbe. Je voulais voir encore une fois ma mère et je lui avais apporté ma portion de pain. Et de fait, nous avons pu échanger quelques mots. Mais je n'ai pas pu lui donner mon pain. C'est elle qui m'a donné sa portion de pain. C'était la dernière fois que je voyais ma mère.»¹

Gábor Hirsch est emmené avec 600 autres détenus dans une chambre à gaz. Là, il échappe de justesse à la mort. Il est sélectionné avec 51 autres jeunes garçons et ramené dans la baraque pour continuer à travailler. Le 27 janvier 1945, le camp d'Auschwitz est libéré.

après 1945

Après la libération, Gábor Hirsch rentre par des détours en Hongrie. Mais là aussi, la situation politique est précaire. En 1956, une partie de la population se révolte contre le gouvernement pendant ce qu'on appelle la révolution hongroise. L'insurrection est réprimée dans la violence et de nombreux Hongrois et Hongroises fuient, notamment Gábor Hirsch. Il arrive par l'Autriche en Suisse. Ici, il peut se construire une nouvelle vie. Il fait ses études à l'EPF Zurich, travaille comme ingénieur en électricité et fonde une famille. Longtemps il ne parle à personne de son vécu en camp nazi.

En 1990, il décide de voyager à Auschwitz pour affronter son passé. Ce voyage le transforme. Il trouve maintenant la force de parler de ses terribles expériences et souvenirs. En tant que témoin de l'Holocauste, Gábor Hirsch devient une voix importante contre l'oubli. Il donne des conférences dans des écoles et universités. Il raconte ce qu'il a vécu à Auschwitz, comment il a été spolié de ses droits, humilié et exploité – et aussi comment il a survécu à l'Holocauste. Il se sent redevable envers les six millions de victimes qui ne peuvent plus parler. Avec ses mots, Gábor Hirsch met expressément en garde contre le racisme et l'antisémitisme. En 1995, il fonde avec Otto Klein la «Kontaktstelle für Überlebende des Holocaust» (Centre national de contact pour les survivants de l'Holocauste en Suisse), car il veut non seulement sauvegarder la mémoire, mais aussi tisser un réseau entre les survivants.

1) The Last Swiss Holocaust Survivors, Zürich 2017, S. 16.



Nina Weil, 2017. © Selina Haberland / NZZ.

Nina Weil (1932-2023) Survivante de l'Holocauste

Nina Weil est née en 1932 à Klatovy dans l'actuelle République tchèque. Enfant unique protégée, elle grandit au sein d'une famille aisée à Prague.

1933–1945

Dès son enfance, Nina Weil fait l'expérience de l'antisémitisme croissant en Tchécoslovaquie. Quand elle a sept ans, l'armée allemande entre à Prague. Avec l'occupation du pays, la situation de la population juive s'aggrave rapidement. Nina Weil doit se soumettre à de nouvelles lois qui ne s'appliquent qu'aux Juives et Juifs. Elle n'a plus le droit d'aller dans des terrains de jeux ou des parcs et doit porter sur ses vêtements l'étoile jaune qui identifie les personnes juives. Nina a terriblement honte de porter l'étoile jaune.

En 1942, Nina Weil et sa mère sont déportées au camp de concentration de Theresienstadt. Sur les 999 personnes déportées en même temps qu'elles, seules 36 survivront. Après 13 mois à Theresienstadt, Nina Weil et sa mère sont transportées à Auschwitz. A son arrivée au camp de concentration et d'extermination, le numéro de matricule 71978 est tatoué sur son bras. Elle racontera plus tard dans une interview: «J'ai beaucoup pleuré. Pas à cause de la douleur, non. J'avais perdu mon nom, je n'étais plus qu'un numéro.»¹

Quand Nina Weil a douze ans, sa mère meurt en raison des conditions inhumaines de détention. Son corps inerte est posé par terre

derrière une baraque. Pendant plusieurs jours, Nina va voir sa mère morte et essuie la neige de son visage. Quand le cadavre, un jour, n'est plus là, Nina Weil réalise qu'elle est maintenant seule au monde.

Nina Weil est examinée par le médecin tristement célèbre Josef Mengele. Lors de ces examens, il sélectionne les enfants qui sont envoyés dans un camp de concentration. Les autres sont tués. Nina Weil survit dans un camp de travail. En janvier 1945, le camp est évacué et les détenus sont envoyés à pied dans un autre camp. Les nazis veulent effacer toute trace de leurs crimes avant l'arrivée des troupes ennemies. Sur le chemin d'un camp à l'autre, beaucoup meurent. Dans ces mois d'hiver, les températures sont glaciales, les détenus n'ont pas de vêtements chauds et sont exténués. Celui qui s'arrête ou tombe est abattu. Ces terribles marches qui durent des heures ont fait tant de victimes qu'on les appelle les marches de la mort. Dans le nouveau camp, Nina Weil sera bientôt libérée par les soldats russes. Elle retourne à Prague.

après 1945

Après la fin de la guerre, Nina Weil vit dans l'orphelinat d'un couvent et dans un internat juif à Prague. Quand les troupes soviétiques envahissent en 1968 la Tchécoslovaquie, Nina Weil et son mari obtiennent un statut de réfugié en Suisse, qui devient leur nouvelle patrie. De nombreuses années passent avant que Nina Weil puisse parler de son vécu.

1) The Last Swiss Holocaust Survivors, Zürich 2017, S. 12.



Fishel Rabinowicz, 2021. © Christoph Ruckstuhl / NZZ.

Fishel Rabinowicz (*1924) Survivant de l'Holocauste

Fishel Rabinowicz est né en 1924 à Sosnowiec en Pologne. Il est le troisième de dix enfants d'une famille juive. Sa mère est femme au foyer, son père tient un commerce de linge de table et de lit. À la maison, la famille parle yiddish mais les enfants apprennent aussi l'allemand et le polonais.

1933–1945

En 1939, l'invasion de la Pologne marque le début de la Deuxième Guerre mondiale. Quatre jours plus tard, l'armée allemande occupe la ville de Sosnowiec proche de la frontière. Les commerces juifs sont confisqués ou détruits. Tous les juifs et juives doivent porter une étoile jaune comme identification et sont expulsés vers les ghettos. En 1941, Fishel Rabinowicz est arrêté et conduit à un camp de transit. Là, on décide de l'affecter au travail forcé en raison de sa forte stature. Il doit travailler à la construction d'autoroutes. C'est un travail très dur. De nombreux détenus meurent. Fishel Rabinowicz se souvient: « J'avais des cheveux roux. Les nazis trouvaient cela amusant. Ils m'appelaient « tête rouge » et me donnaient des travaux moins pénibles qu'aux autres. C'était peut-être ma chance. »¹

Après deux ans de travail forcé, Fishel Rabinowicz est transporté au camp de concentration de Kittlitztreben dans l'actuelle Pologne. Là, on lui tatoue sur le bras le numéro de matricule 19037. Il n'a plus de nom désormais, mais devient un simple numéro. Il a constamment faim, car on leur donne beaucoup trop peu à manger. Le 9

février 1945, les Allemands ferment le camp de Kittlitztreben. Les détenus sont envoyés au camp de concentration de Buchenwald. La marche pour y arriver dure deux mois, et un tiers des détenus meurt d'épuisement en chemin. Fishel Rabinowicz survit et est détenu maintenant à Buchenwald. Le 11 avril 1945, le camp est libéré par les soldats américains. Fishel Rabinowicz, âgé alors de 21 ans, ne pèse plus à cette date que 29 kilos. Il est si faible qu'il ne peut plus tenir debout.

après 1945

Après de longs séjours à l'hôpital, Fishel Rabinowicz est envoyé en 1947 dans un sanatorium à Davos. Il s'y repose et reste ensuite en Suisse, il y fonde une famille et travaille comme graphiste, puis comme chef décorateur d'un grand magasin au Tessin. Après son départ à la retraite, il se met à transformer en images ce qu'il a vécu dans les camps de concentration. Il crée des tableaux à partir de découpages sur papier. Les formes découpées reflètent l'horreur sous une forme codée.

Les détenus deviennent des lettres, les camps des rectangles. Les œuvres de Fishel Rabinowicz sont exposées dans des musées. Il dit: « Mes images doivent contribuer à ce qu'on n'oublie jamais ce qui s'est passé alors. » Depuis de nombreuses années, il donne aussi des conférences et relate ce qu'il a vécu.

1) The Last Swiss Holocaust Survivors, Zürich 2017, S. 13.



Ivan Lefkovits, Mémorial de Bergen-Belsen, 17.4.2018. © Stiftung niedersächsische Gedenkstätten / Gedenkstätte Bergen-Belsen, Photographie : Jesco Denzel.

Ivan Lefkovits (*1937) Survivant de l'Holocauste

Ivan Lefkovits est né en 1937 à Prešov dans l'actuelle Slovaquie. Son père est dentiste et sa mère pharmacienne. Il a un frère âgé de six ans de plus que lui.

1933–1945

Après le début de la guerre, la situation des juifs et des juives à Prešov se détériore, car le gouvernement poursuit une politique qui leur est hostile. Jusqu'en 1942, 10 000 juifs et juives sont extradés vers l'Allemagne.

Ivan Lefkovits part avec son père en Hongrie pour y chercher une cachette. À peine sont-ils arrivés que la menace devient ici aussi trop grande. Ivan Lefkovits, son frère et sa mère parviennent à fuir ; son père, lui, est arrêté et tué.

Depuis lors, la famille ne cesse de changer d'endroit pour se cacher. En 1944, ils sont dénoncés et arrêtés. Ivan Lefkovits est alors âgé de sept ans. Avec une centaine d'autres personnes, la famille est transportée dans un wagon à bestiaux vers le camp de concentration de Ravensbrück. Là, son frère aîné est séparé de la famille et conduit dans un camp pour hommes. Ivan Lefkovits et sa mère ne le reverront plus jamais.

En janvier 1945, les nazis évacuent le camp de Ravensbrück. Tous les détenus sont emmenés au camp de concentration de Bergen-Belsen. Les derniers kilomètres à pied sont une véritable marche de la mort. À leur arrivée à Bergen-Belsen, les détenus voient des amoncellements de cadavres. Ivan Lefkovits décrit comme inhumaines les

conditions qui règnent dans ce camp.

après 1945

Le 15 avril 1945, le camp est libéré par l'armée britannique. Les détenus doivent cependant attendre encore deux jours avant d'obtenir eau et nourriture, parce que les nazis ont fait sauter les conduites d'eau avant d'abandonner le camp, et que l'armée britannique ne peut pas nourrir tant de personnes.

De 1956 à 1961, Ivan Lefkovits fait des études de chimie à Prague. À partir de 1969, il vit en Suisse et enseigne comme professeur à l'Institut d'immunologie de Bâle, dont il a participé à la création. Il est professeur invité aux universités de Paris, New York, Rotterdam et Prague.

Longtemps, Ivan Lefkovits ne parle pas de son vécu en camp de concentration. C'est beaucoup d'années plus tard seulement qu'il relate, dans le cadre de conférences, ses souvenirs et milite contre l'oubli. Il a édité le livre « Mit meiner Vergangenheit lebe ich » (« Mémoires de survivants de l'Holocauste »), où 15 survivants de l'Holocauste retracent leur sort personnel.



Photo de Charlotte Kieslowicz sur sa carte de réfugiée de 1943. © Archives fédérales suisses.

Charlotte Kieslowicz (*1927) Survivante de l'Holocauste

Charlotte Kieslowicz est née à Vienne, en Autriche, en 1927. Ses parents ont immigré de Pologne. Elle grandit avec sa sœur aînée Sonja. Sa famille est juive.

1933–1945

En mars 1938, les troupes allemandes envahissent l'Autriche, où elles sont acclamées et accueillies avec joie lorsqu'elles prennent le pouvoir. Leur politique anti-juive est rapidement mise en œuvre par les Autrichiennes et les Autrichiens. Les agressions violentes et les attaques haineuses contre les juifs et les juives se multiplient. La vie de Charlotte Kieslowicz et de sa sœur change radicalement.

Les deux filles sont emmenées en France, près de Paris, par une organisation juive d'aide aux enfants. Les parents donnent leur accord pour le départ, eux-mêmes restent à Vienne. Charlotte Kieslowicz n'a alors que douze ans.

En 1940, les troupes allemandes envahissent également le nord de la France, Charlotte Kieslowicz et sa sœur fuient vers le sud du pays, non occupé. Dans le nouveau foyer pour enfants, elles sont en sécurité pendant une courte période. Au printemps 1942, la police française vient chercher la sœur de Charlotte Kieslowicz au foyer. Sur ordre de la Gestapo (police secrète d'État du régime nazi), elle est déportée.

Charlotte Kieslowicz perd tout contact avec ses parents et n'aura plus jamais de leurs nouvelles. Elle est désormais livrée à elle-même. Un an plus tard, elle s'enfuit en

Suisse avec trois autres jeunes filles. L'entrée en Suisse est interdite aux juifs et aux juives, qui ne sont pas reconnus comme des réfugiés ayant besoin de protection. Grâce à l'aide d'une personne de la Croix-Rouge, Charlotte Kieslowicz passe illégalement la frontière. Elle est appréhendée à Genève et emmenée dans un camp d'internement pour réfugiés, surveillé et dirigé par l'armée.

À 16 ans, Charlotte Kieslowicz a déjà un long chemin derrière elle. Une fois arrivée à Bâle en passant par Zurich, elle est placée dans un foyer pour jeunes filles juives. En Suisse, elle reçoit une carte de réfugiée qui retrace ses changements de domicile avec les dates. Les réfugiés sont étroitement surveillés par la police des étrangers. Charlotte Kieslowicz doit signer une déclaration par laquelle elle s'engage à respecter différentes règles. Elle n'a, par exemple, pas le droit de quitter Bâle, de fréquenter des bars ou des cafés ou de sortir avec plus de deux personnes. À 17 ans, Charlotte Kieslowicz commence une formation de couturière.

après 1945

Lorsqu'en août 1947, Charlotte Kieslowicz s'absente de son travail sans justification, la police des étrangers ordonne son expulsion, elle doit quitter la Suisse. Cette décision est ensuite retirée. Charlotte Kieslowicz part néanmoins pour la Palestine en avril 1948. Elle a alors 21 ans. On perd ensuite sa trace.